

RAPPORT DE GESTION 2025



ecotree

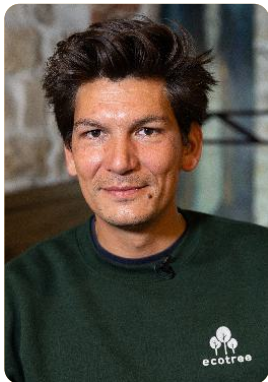
Sommaire

Introduction par Erwan Le Méné, président d'EcoTree	3
1 - Notre entreprise : EcoTree au service de la préservation et de la restauration des écosystèmes	4
A - Notre mission et nos domaines d'expertise	5
B - Une entreprise en amélioration continue	8
C - Notre historique & nos dates-clés	11
D - Notre équipe & nos parties prenantes	12
2 - Notre positionnement en faveur des Solutions fondées sur la Nature	13
A - Pourquoi développons-nous des Solutions fondées sur la Nature ? (SfN)	14
1 - Nos SfN répondent aux standards de l'UICN & aux recommandations de la COP 15 pour la biodiversité	14
2 - Nos SfN sont des réponses concrètes et locales à des défis sociétaux	15
B - Quels sont nos domaines d'expertise ?	17
1 - Le climat	17
A - Dans les forêts d'EcoTree, par Vianney Renard, responsable du pôle forestier	17
B - Une sylviculture mélangée à couvert continu	18
C - Nos offres	19
2 - La biodiversité	20
3 - Rétrospective de l'année 2025	22
A - Les dates-clés de l'année écoulée	23
B - Les chiffres-clés de l'année écoulée	26
C - Forêt par forêt, nos actions en faveur des bois et de la biodiversité	27
D - Nos projets menés hors foncier EcoTree	96
4 - Et demain ? Perspectives pour l'avenir	115
A - L'innovation au service d'un impact mesurable, concret et partagé	116
1 - Faire de l'impact une infrastructure permanente	116
2 - La biodiversité comme prochain marché à construire	116
3 - Biodiversité : une nouvelle offre pour passer à l'action simplement	116
4 - Le capital naturel comme classe d'actifs : aller plus loin, aller plus vite	116
5 - Ce que nous voulons démontrer	116
B - La recherche scientifique au service de la gestion durable	117
1 - Projet SILVESTER (2022-2025)	117
2 - Projet Biochar à La Chapelle Saint Rémy (2022-)	118
3 - Projet de valorisation des co-bénéfices eau	118
Conclusion par Théophile Le Méné, directeur général d'EcoTree	121
Annexe	123



Mot d'introduction

Chers partenaires, chers amis,



L'an dernier, nous écrivions qu'il fallait parfois résister pour préparer les plus grandes avancées. 2025 nous a donné raison.

Cette année aura été celle d'un retour. Retour à la croissance, d'abord, après deux années où le marché s'était dérobé sous nos pas. Retour à

l'équilibre financier, ensuite, fruit d'un travail patient de recentrage, de simplification et de clarification de ce que nous savons faire. Mais surtout retour à notre élan fondateur: celui d'une entreprise qui avance avec ses forêts, à leur rythme, sans précipitation, mais sans jamais se laisser distraire.

Ce retour, nous ne l'avons pas négocié. Nous l'avons construit: sur le terrain, dans les sols, dans les modélisations, dans les contrats. Nos équipes ont porté ce cap avec une constance qui force le respect: plus resserrées en nombre, plus exigeantes dans l'acte, plus rapides dans l'exécution. Ce sont elles, encore et toujours, qui font la différence entre une intention et un résultat.

2025 a aussi été l'année où notre modèle économique a achevé sa mue. Pendant dix ans, nous avons appliqué un savoir-faire: sourcer, restaurer, gérer, valoriser nos propres forêts. Désormais, nous mettons cette expertise à disposition de celles et ceux qui veulent investir à leur tour dans des actifs naturels.

C'est tout le sens de l'Investissement Direct en Forêt. À travers cette offre, nous accompagnons plusieurs typologies d'acteurs. Des particuliers, des familles et investisseurs privés, en quête d'une exposition tangible, de long terme, aux actifs naturels, et qui ne souhaitent pas porter eux-mêmes la complexité opérationnelle que nous maîtrisons. Des entreprises, qui inscrivent la forêt au cœur d'une stratégie patrimoniale et climatique cohérente. Et des investisseurs institutionnels, fonds et gestionnaires d'actifs déployant des capitaux dans le capital naturel, pour lesquels nous devenons un bras opérationnel: nous

identifions, nous restaurons, nous gérons, nous valorisons.

Un même savoir-faire, trois manières d'y entrer. Cette offre fait de l'investissement dans la nature une classe d'actifs crédible, mesurable, utile. Elle transforme un sujet longtemps cantonné aux marges du reporting extra-financier en un levier stratégique de résilience et de création de valeur. Le marché l'a compris. Les premiers mandats en témoignent, et les suivants s'annoncent.

Ailleurs, nous avons continué à avancer. En Allemagne, où la gestion de la ressource en eau (zones humides, tourbières) et la préservation de la biodiversité nous mobilisent tout particulièrement. Au Danemark, où les objectifs publics de reboisement ouvrent un marché d'une profondeur rare en Europe. Et partout où les réglementations, nationales ou européennes, avec la loi Climat & Résilience, la CSRD, et demain les "Crédits Nature" clarifient enfin les règles du jeu en faveur des acteurs qui ont choisi la rigueur plutôt que la facilité, et l'engagement en faveur de notre environnement.

2025 nous a permis de retrouver nos marges de manœuvre. 2026 doit être l'année où nous les utilisons avec une équipe soudée, un modèle clair, des offres alignées avec les besoins du marché, et un cap européen assumé.

Rien de tout cela ne serait possible sans vous: propriétaires forestiers, partenaires locaux, particuliers & entreprises, investisseurs & donateurs, institutions publiques. Vous êtes la raison pour laquelle nos forêts grandissent. Et pour laquelle notre entreprise, elle aussi, continue de grandir.

Merci de faire partie de cette aventure. À bientôt, sur le terrain ou ailleurs.

Erwan Le Méné,
président d'EcoTree



1. Notre entreprise : EcoTree au service de la préservation et de la restauration des écosystèmes



A. Notre mission et nos domaines d'expertise

EcoTree est une entreprise française, née en 2014 (avec une première commercialisation en 2016) en Bretagne, **certifiée B Corp™**, et qui a pour vocation d'entretenir, de développer et de créer des massifs forestiers selon les principes d'une sylviculture mélangée à couvert continu qui préserve et enrichit la biodiversité. EcoTree élargit ponctuellement son champ d'action à la préservation et la reconstitution des fonds marins et des littoraux et agit de façon à permettre aux particuliers de soutenir la gestion durable des forêts françaises et européennes ainsi que de leur biodiversité et aux entreprises de faire de même en répondant à leurs obligations extra-financières et en réalisant des placements dans des actifs de valeur et d'avenir. En 2025, quelque 28 collaborateurs œuvraient ainsi chez EcoTree à la valorisation des forêts et de la biodiversité et au développement de Solutions fondées sur la Nature (SfN) en France, au Danemark et en Allemagne avec le concours de partenaires locaux.



Le développement de SfN s'inscrit dans un triple objectif :

- ◆ contribuer à l'atténuation des modifications climatiques par l'investissement participatif dans les forêts européennes (plantation et reconstitution de forêts, gestion durable sur le long terme) et par la commercialisation de crédits carbone de haute qualité à l'attention des entreprises engagées;
- ◆ permettre aux entreprises de répondre à leurs obligations en matière de reporting extra-financier;
- ◆ contribuer à l'essor de la biodiversité par la préservation et la restauration d'écosystèmes naturels.

NOS VALEURS

Les valeurs de l'entreprise sont l'humilité, la bienveillance et l'exigence.

Humilité : Quelle que soit son expérience, nul ne peut travailler avec la nature sans faire preuve de beaucoup d'humilité. La recherche nous permet chaque jour de la comprendre davantage et de l'apprivoiser, mais nous ne pouvons la maîtriser. Et l'impact de l'Homme sur son environnement le rend encore plus imprévisible. EcoTree reste une jeune société; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes aussi entourés d'experts et de partenaires solides pour nous accompagner.

Bienveillance : Dans ce contexte, nous tâchons, en interne comme avec nos parties prenantes, de faire preuve de bienveillance. Personne n'est parfait et nous avons tous à apprendre de notre entourage.



Exigence : Cela étant dit, le défi climatique auquel nous avons choisi de répondre nous engage, et nous nous devons d'être particulièrement exigeants sur la qualité de nos projets, leur traçabilité, leur pérennité, le suivi de leur impact mais aussi sur le sérieux de l'engagement de nos clients.

Ces 3 piliers sont pour nous de véritables boussoles et nous permettent quotidiennement d'orienter nos relations et nos prises de décision.

CE QUI FAIT NOTRE ORIGINALITÉ :

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE HAUTE QUALITÉ ET DES PROJETS MULTIFONCTIONNELS

Un modèle de gestion forestière qui ne repose pas uniquement sur la production de bois ou la vente de crédits carbone mais qui promeut les multifonctionnalités de la forêt: un équilibre entre la production de bois d'œuvre, le stockage de carbone, le développement de la biodiversité et l'inclusion sociale.

Une implantation et des actions locales en Europe. Notre conviction est qu'il faut agir localement. Non pas que l'impact des émissions de nos sociétés occidentales s'arrête aux frontières mais parce que nous devons commencer par balayer devant notre porte, que les besoins de préservation et de restauration des écosystèmes européens sont réels et qu'il serait malvenu de délocaliser des actions de contribution carbone dans d'autres pays où cela coûterait moins cher.

La démarche que nous appliquons systématiquement avec nos partenaires étant d'éviter, réduire puis contribuer, il est recommandé de payer le prix juste et local de sa contribution au rétablissement d'écosystèmes fragilisés, sans quoi les objectifs de décarbonation des acteurs risquent de manquer de profondeur. Agir localement est aussi le moyen de réduire les intermédiaires: EcoTree est porteur de projets. Nous suivons directement et jour après jour toutes les actions menées et emmenons nos partenaires sur site. Il n'est ainsi rien de plus simple, concret et efficace qu'une sortie en forêt pour sensibiliser et instruire ceux qui participent aux projets que nous mettons en œuvre.

Un modèle innovant et participatif. Des projets de restauration de biodiversité à l'investissement participatif en forêt en passant par les travaux de recherche sur l'adaptation des peuplements au changement climatique ou sur le biochar, nous avons à cœur d'embarquer des partenaires qui veulent agir intelligemment et sur le long terme en faveur de la forêt et des écosystèmes, loin des opérations de marketing ponctuelles.

Un modèle d'investissement dans les forêts à la hauteur des capacités de chacun rendu possible par la dissociation du dessous et du dessus grâce à une mécanique juridique combinant le droit de superficie et le meuble par anticipation.

La capacité de sourcer des projets de restauration d'écosystèmes et de les faire labelliser (LBC, BV, MoorFutures...) sur nos propres actifs ou sur des actifs tiers à travers toute l'Europe pour le compte d'entreprises soucieuses d'agir au plus près de leurs chaînes de valeur ou de production.

L'agilité d'une entreprise à taille humaine capable de répondre rapidement aux besoins de ses partenaires et de monter des projets sur-mesure, de déployer des ressources pédagogiques, de communication et d'accompagner aussi bien les grands groupes que les PME et ETI.

NOS RESSOURCES

Les ressources d'EcoTree sont les forêts et les terres sur lesquelles elle agit, ainsi que ses nombreux partenaires (écologues, experts et gestionnaires forestiers) et son équipe constituée de femmes et d'hommes qui travaillent quotidiennement pour mener à bien ces actions. En 2025, l'équipe était constituée de 28 collaborateurs répartis dans les bureaux de Brest, Paris, Berlin et Copenhague et au plus proche des actions et opérations menées dans différentes régions de France et d'Europe.

LES PRINCIPAUX CO-BÉNÉFICES DE NOS ACTIONS

- ◆ La création de puits de carbone atténuant l'impact des activités humaines sur le climat.
- ◆ La protection et le développement de la biodiversité dont l'érosion extrêmement rapide est scientifiquement établie.
- ◆ La lutte contre la fragmentation des espaces naturels.
- ◆ L'accompagnement des propriétaires forestiers privés n'ayant pas les connaissances, compétences ou moyens d'assurer une gestion durable de leurs forêts.
- ◆ La création d'emplois locaux, en France et en Europe.
- ◆ Le travail en circuit court (acteurs locaux positionnés au plus près des forêts), de la plantation à la transformation du bois.
- ◆ Le développement de la filière forêt-bois française, condition du renouvellement pérenne de la ressource en bois d'œuvre dont la demande est croissante.
- ◆ La sensibilisation et l'engagement d'acteurs publics, privés, scolaires et citoyens pour un développement durable.
- ◆ L'emploi de publics en réinsertion (O3 agri...)
- ◆ La coopération avec le monde associatif social.
- ◆ Le développement des services écosystémiques des forêts : paysages, sensibilisation, purification et filtration de l'eau, protection des nappes phréatiques, amélioration de la qualité de l'air, etc.

Conformément à sa volonté d'être leader européen des Solutions fondées sur la Nature, EcoTree poursuit son déploiement en Europe (Allemagne, Benelux, Italie, Roumanie, Scandinavie, Royaume-Uni, Espagne...) et le développement de projets répondant à un défi de société "de manière efficace et adaptative tout en bénéficiant aux personnes et à la nature", conformément à la définition des SfN par l'UICN.



B. Une entreprise qui construit, étape par étape, les standards de demain



EcoTree n'a pas changé de cap en 2025. C'est le marché qui a rattrapé notre trajectoire, avec ses nouvelles exigences réglementaires, sa demande institutionnelle en forte croissance, et ses standards d'intégrité qui rejoignent ceux que nous appliquons déjà.

EN 2025, PLUSIEURS AVANCÉES STRUCTURANTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES : SUR LE PLAN JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

En 2025, nos travaux ont porté sur cinq thématiques majeures, à la croisée des évolutions réglementaires et des attentes concrètes du marché :

◆ L'intégration opérationnelle des exigences CSRD dans notre offre. Ce qui relevait en 2024 d'une analyse d'impact est devenu en 2025 une réalité de production : nos clients disposent désormais d'indicateurs directement exploitables dans leurs reportings réglementaires, carbone comme biodiversité, conçus pour répondre aux attentes des auditeurs.

◆ La concrétisation de la réforme du Label Bas-Carbone 2025, qui rend les crédits cessibles et instaure un registre national. Cette évolution, que nous anticipions dans nos travaux comptables et microéconomiques, renforce la profondeur et la liquidité du marché français et valide l'approche que nous défendions.

“Pendant des années, nous avons travaillé dans un environnement où les règles s'écrivaient en même temps que le marché se construisait. Ce qui a changé en 2025, c'est que la complexité réglementaire est devenue un filtre : ceux qui l'ont anticipée avancent, les autres s'adaptent. Nous avons choisi, depuis le début, d'en faire une compétence plutôt qu'une contrainte.”

Théophile Le Mené,
directeur général d'EcoTree

◆ L'affirmation de l'article 6.4 des Accords de Paris comme standard de référence. En 2024, nous en suivions les développements. En 2025, ce mécanisme structure les engagements des grandes entreprises françaises et européennes. Nos certifications existantes (Bureau Veritas, LBC, WCC, WKS, MoorFutures) constituent le socle de compatibilité que nous avons anticipé.

◆ Le suivi actif du Cadre de Certification européen pour les absorptions de carbone (CRCF), désormais couplé au projet de certification des "Nature Credits" que la Commission européenne prévoit d'ici à 2027. Ce cadre représente un relais de croissance naturel pour EcoTree, auquel notre modèle est aujourd'hui en mesure de répondre.

◆ L'accompagnement de nos clients dans la lecture et l'application des nouvelles obligations de la CS3D sur les chaînes de valeur, en articulant exigences de due diligence et valorisation des actifs naturels.



SUR LE PLAN OPÉRATIONNEL :

◆ La montée en puissance de l'activité Funds & Advisory, qui s'est imposée en 2025 comme le nouveau moteur de croissance d'EcoTree. L'investissement forestier en direct s'est structuré comme une classe d'actifs climatique à part entière : les institutionnels ont acquis plus de 32 000 hectares de forêts en France en 2024, soit une hausse de 26 % en un an, et le marché forestier français a franchi le cap des 2 milliards d'euros de transactions. EcoTree s'est positionnée comme la plateforme d'exécution opérationnelle de référence pour les fonds, family offices et asset managers qui souhaitent investir dans le capital naturel sans en porter la complexité de gestion.

“Ce qui était perçu comme un actif de conviction il y a cinq ans est devenu un actif de portefeuille. Les grands acteurs institutionnels ne nous demandent plus pourquoi investir dans la forêt, ils nous demandent comment le faire à l'échelle, avec la rigueur qu'ils appliquent à n'importe quelle classe d'actifs. Nous sommes prêts pour cette conversation.”

Erwan Le Méné,
président

◆ La consolidation de notre offre biodiversité, avec plus de 200 projets actifs (zones humides, milieux ouverts, îlots de sénescence, etc.) et un positionnement renforcé au sein de l'Organisation pour la Biodiversité Carbone, dont EcoTree est membre du bureau et développeur principal des projets pilotes en forêts tempérées. L'offre de restauration au mètre carré est désormais en opération, avec un système de suivi structuré autour d'indicateurs à double entrée : des données de pilotage pour nos équipes terrain, et des données de reporting directement intégrables dans les cadres CSRD, TNFD et les stratégies nature-positive de nos partenaires.

“Nous avons construit nos outils de l'intérieur parce que la complexité de ce que nous faisons ne pouvait pas être capturée par des solutions génériques. Aujourd'hui, cette infrastructure nous permet quelque chose que peu d'acteurs du marché peuvent offrir : une donnée qui tient face à un auditeur, qui s'intègre dans un bilan, et qui reste compréhensible pour un comité de direction.”

Pierre-François Dumont Saint Priest,
COO & CFO



“Ce qui a changé, ce n'est pas notre façon de travailler sur le terrain, c'est notre capacité à en rendre compte. Chaque action de restauration produit aujourd'hui une donnée comparable, reproductible, vérifiable d'une forêt à l'autre et d'une année à l'autre. La biodiversité est sortie du registre du récit pour entrer dans celui de la mesure.”

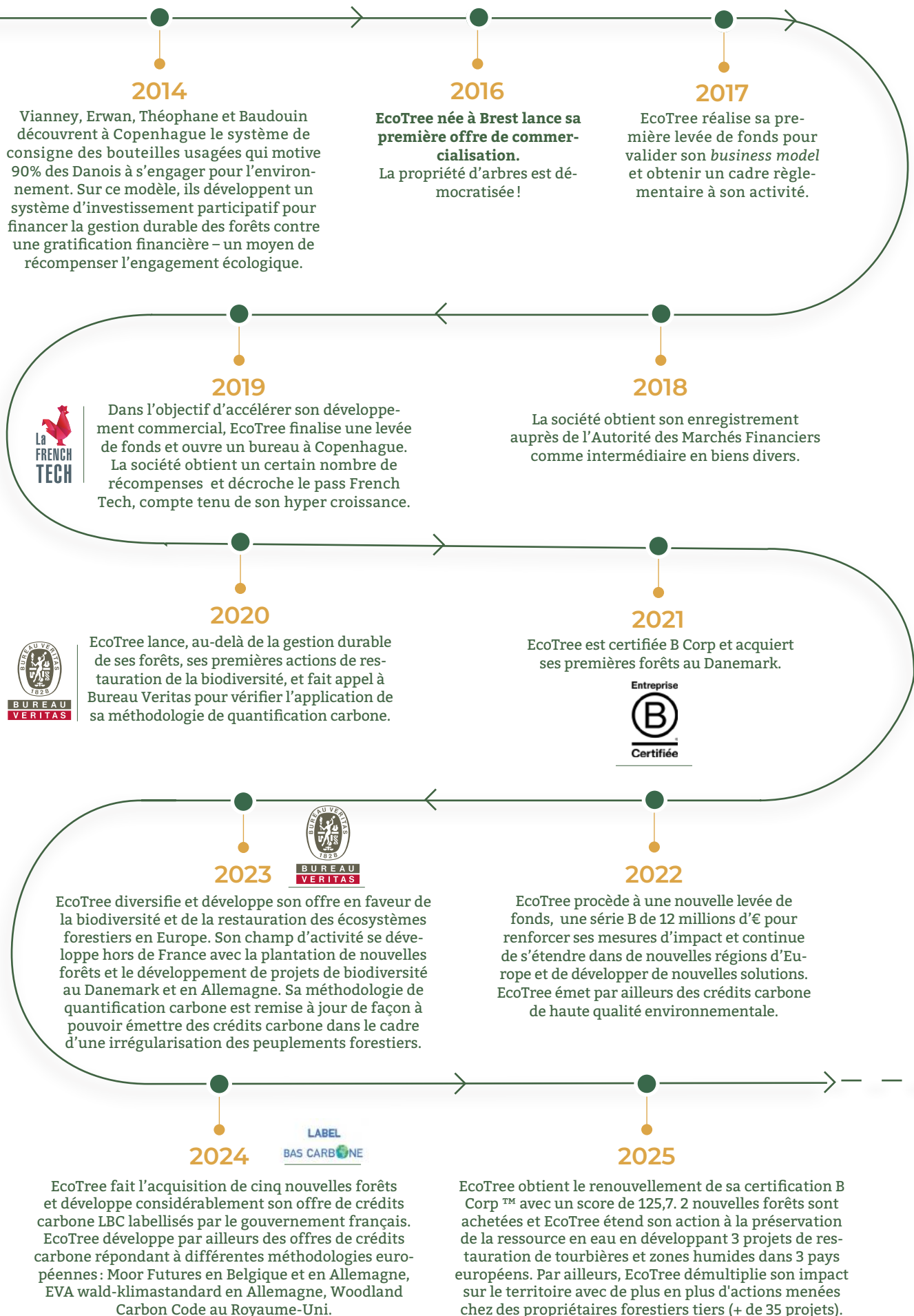
Louise Bouchardy
responsable de la biodiversité

◆ L'enrichissement continu du suivi d'impact, adossé à des capacités technologiques internes. Notre ERP sur mesure, nos outils de modélisation carbone et notre système de reporting, conforme aux standards CSRD, SBTi, TCFD et TNFD, transforment la complexité de nos métiers en données structurées, auditables et exploitables. La donnée environnementale n'est plus un livrable de fin de projet : c'est une infrastructure permanente au service de nos partenaires.





C. Notre historique & nos dates-clés



D. Notre équipe & nos parties prenantes

Propriétaires forestiers et leurs intermédiaires

Nous accompagnons des propriétaires privés et des agences immobilières rurales. En achetant leurs terres ou en assurant leur gestion, nous contribuons au développement durable des forêts et de leur biodiversité.

Actionnaires

Il nous est indispensable de partager une vision commune avec nos actionnaires. Nous travaillons main dans la main pour atteindre nos objectifs de croissance tout en préservant nos valeurs et notre mission de long terme en faveur des écosystèmes.

Fournisseurs et sous-traitants

Nous entretenons une relation de confiance avec nos partenaires : écologues, planteurs, pépiniéristes, apiculteurs, entreprises de travaux forestiers, paysagistes, fournisseurs de services pour nos bureaux, notaires...

Collaborateurs

À Paris, Brest, Berlin et Copenhague, 28 collaborateurs de 6 nationalités différentes (38% de femmes, 62% d'hommes, 37 ans de moyenne d'âge) travaillent ensemble à un projet riche de sens. Nous leur offrons un cadre de travail innovant, stimulant et bienveillant.

Associations, Fondations

Nous travaillons avec un certain nombre d'associations sur le terrain (Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), France Nature Environnement (FNE), Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Bourgogne et de la Sarthe, association Les Croqueurs de pommes, association de la Fresque de la Biodiversité) et collaborons avec elles au sein de groupes de travail. Dans ces groupes de travail, nous discutons, partageons des informations et fortifions notre réseau. Il pourra en naître, à terme, des guides/lignes directrices sur les sujets du carbone, de la RSE ou des pratiques forestières durables afin de mettre en œuvre de bonnes manières et une façon juste de communiquer pour éviter l'écueil du greenwashing. Nous faisons partie de l'OBC (Organization for Biodiversity Certificates) et de l'association de sylviculture Pro Silva.

Organismes institutionnels forestiers et acteurs locaux

Nous établissons nos projets et nos plans de gestion durable des forêts avec les Centres régionaux de la Propriété Forestière (CRPF), les mairies, les Directions Départementales des Territoires (DDT), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), etc. Lors de l'acquisition d'une terre ou d'une forêt, nous prenons en compte les problématiques des riverains, des agriculteurs et de tous les acteurs locaux, afin de répondre à un défi sociétal.

Organismes de reconnaissance et certification

Nous collaborons en toute transparence avec l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et toutes les instances de régulation européennes qui suivent notre activité; auprès de PEFC qui certifie la gestion durable de nos forêts; auprès de Bureau Veritas qui valide notre méthodologie de calcul de la captation du carbone et nos crédits carbone de qualité; et auprès de B Corp qui labellise nos engagements RSE.

Responsabilité sociale

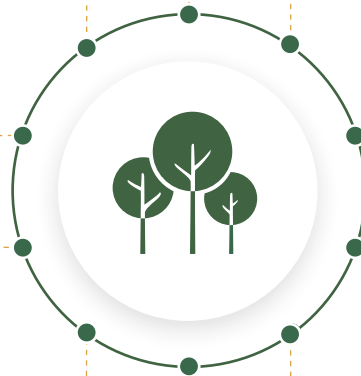
Nous nous prévalons d'un impact social positif par la prise en compte, dans nos missions, du public scolaire que nous impliquons et sensibilisons, ainsi que de travailleurs en situation de handicap ou d'insertion qui participent à nos projets de développement de la biodiversité. Par ailleurs, nous permettons aux riverains de jouir des aménités de nos forêts qui leur sont ouvertes.

La forêt et la biodiversité

Toutes nos décisions visent à protéger et développer la forêt et sa biodiversité, tout en participant à atténuer le changement climatique. C'est notre raison d'être!

Clients B2B et B2C

Nous permettons à près de 100 000 clients particuliers de s'engager pour le climat et la biodiversité. Nous accompagnons plus de 3 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Dès l'origine de leur projet, nos équipes assurent une bonne relation avec nos clients, garantissent et mesurent leur satisfaction. Nous nous efforçons d'être transparents dans toutes nos actions et tous nos engagements.





2. Notre positionnement en faveur des Solutions fondées sur la Nature



A. Pourquoi développons-nous des Solutions fondées sur la Nature (SfN) ?

Nous développons des SfN pour répondre, conformément aux recommandations des instances internationales qualifiées, aux défis sociétaux que nous vivons actuellement en ayant un impact positif pluriel.

1 - NOS SFN RÉPONDENT AUX STANDARDS DE L'UICN & AUX RECOMMANDATIONS DE LA COP 15 POUR LA BIODIVERSITÉ

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN, aussi connues sous leur sigle anglais NBS pour *Nature-Based Solutions*) sont définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme des *“actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité.”*

Alors que les Solutions fondées sur la Nature **ne reçoivent que 3% du financement mondial pour le climat**, *“30% des besoins d'atténuation climatique nécessaires pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris pourraient être assurés par des SfN”*, **estime l'UICN.**

Notre vie sur Terre est intrinsèquement liée à la nature qui nous rend des services dits écosystémiques. Et **55% du PIB mondial** dépend du bon fonctionnement de la biodiversité. Ainsi, nous veillons à ce que nos actions englobent, au-delà de la seule plantation d'arbres, la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité en tenant compte des besoins locaux et de la dimension sociale. Aux puits de carbone artificiels ou aux plantations en monoculture dans le seul but de répondre aux enjeux du carbone, nous privilégions des Solutions fondées sur la Nature qui prennent en considération la diversité du vivant dans sa totalité afin de concrétiser une *“vision d'une vie en harmonie avec la nature d'ici 2050”*, comme cela a été évoqué au cours de la COP 15 pour la biodiversité.

Nous souhaitons de cette manière répondre aux recommandations de la **COP 15 pour la biodiversité dont la cible 11 est rédigée comme suit :**

“Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature.”

Dans la 6^e extinction de masse que nous sommes en train de traverser, un million d'espèces est menacé de disparaître. Alors que nous avons grandement besoin des services écosystémiques que nous offre la biodiversité, **nous constatons une baisse de 68% des populations mondiales d'animaux sauvages depuis 1970.**



Ces situations sont toutes interdépendantes. Agir sur un seul levier ne peut avoir de sens. C'est pourquoi l'action par les SfN nous apparaît comme la seule approche écosystémique tenable. Nous souhaitons pousser cette approche au maximum de ses capacités afin qu'elle soit adoptée par l'ensemble de la société.

Dans cette optique, nous avons également mis en place plusieurs formations que nous dispensons aux collaborateurs d'entreprises dans le cadre de l'académie EcoTree.



Cinq formations sont disponibles :

- ◆ une formation aux enjeux du carbone;
- ◆ la Fresque du climat;
- ◆ la Fresque de la biodiversité;
- ◆ une formation collabor'acteurs;
- ◆ une formation sur les écosystèmes forestiers.

Toutes ces formations sont certifiées Qualiopi, ce qui permet une prise en charge par l'OPCO, suivant la taille de l'entreprise, la convention collective à laquelle appartiennent les salariés et leur OPCO.

2 - NOS SFN SONT DES RÉPONSES CONCRÈTES ET LOCALES À DES DÉFIS SOCIÉTAUX

C'est ainsi que nous avons développé des projets qui correspondent aux critères des Solutions fondées sur la Nature de l'UICN. Dans ce cadre, nous apportons une attention particulière :

- ◆ au gain net de biodiversité des écosystèmes que nous restaurons;
- ◆ à développer des offres qui relèvent des défis sociétaux.

D'après l'UICN, les défis sociétaux sont énumérés comme suit :

- | | |
|--|--|
| prise en compte du changement climatique; | santé humaine; |
| réduction des risques naturels; | sécurité et pollution de l'eau; |
| développement social et économique; | sécurité alimentaire. |

Ainsi, chacune de nos offres répond à un défi sociétal principal. Concrètement :

Offre	Défi sociétal principal	Contribution au critère SfN "défi sociétal" Changement climatique	Contribution au critère SfN "défi sociétal" Perte de biodiversité	Contribution au critère SfN "défi sociétal" Sécurité alimentaire
Forestière (boisement, reboisement, forêts incendiées, carbone)	Changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Micro forêts	Santé humaine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pollinisation	Sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones humides / mares	Sécurité et approvisionnement en eau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ilots de sénescence	Perte de biodiversité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agroforesterie	Sécurité alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jachères fleuries	Sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Biodiversité marine	Perte de biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

[Cliquer pour voir en entier](#) ➤



Projet de SfN développée par EcoTree, répondant aux critères de l'UICN :



B. Quels sont nos domaines d'expertise ?

1 - LE CLIMAT

A - Dans les forêts d'EcoTree

Par Vianney Renard, responsable du pôle forestier

BILAN FORESTIER 2025

L'année 2025 aura été rythmée par des contrastes climatiques marqués: un hiver particulièrement humide, un printemps sec, puis un été très chaud. Ces conditions ont pesé sur certains chantiers, tout en confirmant la résilience globale de nos forêts.

BRETAGNE

Trois nouvelles forêts ont été plantées en région bretonne: Langonnet 3, Guisriff 3 et Launay Guen, cette dernière accueillant des parcelles de thuyas. Les entretiens de plantations ont été conduits sur l'ensemble des peuplements de moins de cinq ans (Ploërdut 4, Guisriff 1, entre autres), et des répulsifs ont été appliqués sur les parcelles exposées aux dégâts de chevreuils. Par ailleurs, les chablis liés à la tempête Ciarán ont été exploités sur les forêts de Pleyben, Langoëlan et Pont-de-Buis. Les parcelles concernées feront l'objet d'un reboisement en 2026.

VOSGES (LE SYNDICAT)

Les plantations présentent un état satisfaisant. Des opérations de regarni et de dégagement sont néanmoins inscrites au programme 2026. L'été chaud a été tempéré par des précipitations locales appréciables.

VOSGES (LA SALLE)

La zone inférieure est en cours de transformation, du fait d'une remontée de nappe consécutive à l'exploitation massive d'épicéas engagée par l'ancien propriétaire. Le projet de boisement 2026 a donc été revu, tant dans sa surface que dans la répartition des essences, afin de préserver ce milieu en évolution.

MEUSE (MONTPLONNE)

Les reboisements post-scolytes et post-coupes rases de Douglas engagés à l'acquisition sont désormais achevés sur l'ensemble des parcelles concernées. La météo estivale s'est montrée clémente, et les plants affichent une bonne reprise. De nombreux dégagements restent à prévoir. Un arbre tombé sur l'une des clôtures a permis au gibier de pénétrer dans une parcelle et d'endommager les plants; la clôture a depuis été réparée.

ARDÈCHE (AJOUX)

L'été très sec et très chaud a fragilisé les plan-

tations, rendant des regarnis importants incontournables en 2026. Des rouleaux de fibre de coco ont été déployés pour sécuriser une zone à forte déclivité. Un chantier de désembâclement de la petite rivière est prévu, en lien avec un partenaire de réinsertion.

YONNE (CUDOT)

Un important travail préparatoire a été conduit tout au long de l'année: inventaire détaillé, travail du sol, visite d'un exploitant pour une coupe sélective et des réouvertures de cloisonnement. Le chantier de reboisement d'envergure débutera début 2026, une fois le projet affiné.

MAYENNE (LOUVERNÉ)

Une expertise spécialisée a été réalisée pour identifier de nouvelles zones de plantation. Ces travaux sont programmés en 2026.

SARTHE (MALICORNE-SUR-SARTHE)

Des marquages d'éclaircies ont été effectués.

HAUTE-VIENNE (PEYRAT-DE-BELLAC)

Des travaux d'arrachage de clôtures et d'enlèvement de décharges ont été menés, en partie grâce au concours d'une association de réinsertion. Certaines zones ont été broyées en vue de la plantation en 2026.

CORRÈZE (LACELLE)

Un inventaire pied à pied des parcelles sur pied a été réalisé afin de modéliser au mieux cette partie du patrimoine.

MEUSE (LANEUVILLE-AU-RUPT)

Une nouvelle forêt a été visitée à proximité de Commercy. Il s'agit d'une parcelle mixte, modeste dans sa composition actuelle mais présentant un réel intérêt sylvicole, avec un potentiel d'irrégularisation, un reboisement à conduire après scolytes et un dépérissement de frênes à traiter. Ce projet diversifié intégrera le portefeuille EcoTree en 2026.

Ainsi, en dépit de certains bouleversements climatiques auxquels nos forêts sont confrontées, le travail quotidien de nos forestiers et écologues permet aux écosystèmes dont nous avons la gestion de résister et de s'adapter. Mais il est évident que, dans ces conditions, un accompagnement humain réfléchi et méticuleux est nécessaire.





B - Une sylviculture mélangée à couvert continu

La **sylviculture PRO SILVA** est une école de pensée forestière qui privilégie la gestion des forêts dans un objectif de production de bois respectant les écosystèmes forestiers en évitant au maximum **les coupes rases** et en favorisant le mélange des essences. PRO SILVA est aussi une association dont nous sommes membres et dont nous adoptons les principes qui tiennent en trois mots : sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC).

C'est ainsi que nous menons toutes nos forêts vers des futaies irrégulières par la récolte ponctuelle d'arbres d'après les principes de la futaie jardinée, en privilégiant la régénération naturelle mais sans nous interdire la plantation lorsque celle-ci ne suffit pas, en complément ou sur la totalité d'une terre non boisée. De même, nous privilégions la plantation d'essences propres à chaque station forestière sans nous interdire d'y adjoindre des essences exogènes en fonction de la nécessité d'adaptation au réchauffement climatique, des sols et des objectifs sylvicoles ou d'enrichissement de la diversité des espèces. Le développement de la biodiversité est par conséquent au cœur de nos travaux de plantation et de gestion forestière.

Plus qu'une somme d'arbres, une forêt est un écosystème dont la résilience s'appuie notamment sur la diversité et la redondance des services écosystémiques. Il est par conséquent essentiel d'avoir dans une même forêt une diversité d'âges et d'essences, afin d'offrir un habitat à une multitude d'espèces

vivantes ainsi que des fonctions écosystémiques indispensables. De la sorte, tous les arbres ont une utilité, certains en vieillissant et offrant un habitat pour une grande diversité d'espèces, la plupart en étant récoltés à maturité et transformés soit en bois énergie soit en bois industrie soit en bois d'œuvre. Le bois d'œuvre étant celui qui offre la plus longue demi-vie au carbone, c'est cet usage que nous privilégions.

La sylviculture durable est par conséquent une recherche constante d'équilibre entre la production de bois pour les sociétés humaines, la conservation de la biodiversité, l'atténuation des dérèglements climatiques et l'atteinte d'un impact social positif. Elle permet de développer une filière, d'offrir du travail et de créer de la richesse mais ne doit pas se faire au détriment de la nature, sans quoi la source de toute la richesse serait tarie. C'est pourquoi nous ne délivrons aux entreprises que des crédits carbone de qualité qui répondent à un besoin de la société civile mais aussi de la nature.

Et c'est pourquoi nous n'exploitons pas nos forêts selon des principes de rentabilité absolue mais en préservant des îlots de biodiversité et de sénescence, des arbres vieillissants qui servent d'habitats à de nombreuses espèces, du bois mort sur pied ou au sol, toutes choses que le soutien de nos entreprises partenaires rend possible. Car la pérennité d'une sylviculture durable réclame des financements.

C - Nos offres

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF : LA PROPRIÉTÉ D'ARBRES

L'offre historique d'EcoTree attire toujours plus de clients (particuliers et entreprises) car la propriété d'arbres est la façon la plus directe de générer un engouement pour la gestion durable des forêts et pour la lutte contre les dérèglements climatiques. Être propriétaire d'un ou plusieurs arbres et en espérer une rentabilité à terme permet au plus grand nombre de réaliser un investissement bénéfique tout en freinant - à son échelle - le réchauffement climatique et en préservant la biodiversité. Le prix d'achat d'un arbre couvre non seulement sa plantation, mais également sa gestion durable tout au long de son cycle de vie (cf. [note d'information à l'AMF](#)).

CONTRIBUTION DES ENTREPRISES À L'OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE : DES CRÉDITS CARBONE DE QUALITÉ À IMPACT POSITIF

EcoTree permet aux entreprises et aux particuliers de financer des projets Label Bas Carbone et de contribuer ainsi à la réduction des émissions de CO₂. Chaque financeur est reconnu sur le site du ministère de la Transition écologique comme acteur engagé. Cette visibilité renforce la responsabilité sociale et l'engagement durable d'une entreprise.

Tous les projets sont validés et suivis par le ministère français de la Transition écologique. Les crédits carbone sont certifiés sur 30 ans, sur la base d'un référentiel conservateur et d'un potentiel de séquestration vérifié. EcoTree développe des projets forestiers, certifiés LBC sur les trois méthodes approuvées:

◆ Boisement de terres non boisées (≥ 10 ans). [Lire la méthodologie.](#)

◆ Restauration de peuplements dégradés ou endommagés. [Lire la méthodologie.](#)

◆ Balivage: Conversion de taillis en futaies pour une résilience à long terme. [Lire la méthodologie.](#)

Pour aller plus loin que les méthodes de calcul reconnues à ce jour, **EcoTree a élaboré sa propre méthodologie pour quantifier le carbone séquestré par ses forêts.** Cette méthodologie est fondée sur la "Méthode boisement" du Label Bas Carbone, approuvée par le ministère de la Transition écologique, elle-même inspirée de la méthode Verra, qui détaille le calcul d'un "Stock Moyen Long Terme" (*Long-Term Average*). Elle s'en distingue toutefois en étant adaptée à la sylviculture irrégulière d'EcoTree.

Cette méthode a fait l'objet d'une vérification par Bureau Veritas de son applicabilité aux projets de boisement réalisés par EcoTree. Dans la pratique, EcoTree fait appel à Bureau Veritas pour chaque peuplement pour :

◆ vérifier la cohérence entre les itinéraires sylvicoles validés par l'expert et ceux utilisés pour la quantification carbone des projets,

◆ vérifier le contenu et le respect de la méthodologie de quantification carbone EcoTree,

◆ attester la bonne application des calculs de quantification carbone selon l'itinéraire sylvicole dans le scénario de référence comme dans le scénario du projet, sur la période définie par l'itinéraire.

Les entreprises acquièrent nos crédits carbone car elles sont convaincues de la qualité des projets que nous portons et mettons en œuvre par une sylviculture à impact positif qui prend en compte non pas seulement la séquestration du carbone mais aussi la biodiversité, en respectant les écosystèmes dans leur intégralité. En effet, optimiser la séquestration à court terme serait une erreur, car cela encouragerait des pratiques peu durables, comme la monoculture ou les coupes rases qui affaiblissent les écosystèmes en les rendant moins résilients.



2 - LA BIODIVERSITÉ



Nous avons toujours pris en compte la biodiversité dans notre gestion forestière. C'est pourquoi, très vite, nous avons accompagné nos offres de propriété d'arbres de la possibilité de financer des projets dédiés au soutien ou à la réhabilitation de la biodiversité.

Cela passe par la prise en compte de différents critères :

- ◆ Intégrité et diversité de la composition dendrologique.
- ◆ Maintien de très gros arbres vivants.
- ◆ Connectivité et continuité des forêts dans l'espace (grands mammifères + espèces à faible dispersion).
- ◆ Stratification verticale.
- ◆ Maintien de bois mort et d'îlots de sénescence.
- ◆ Protection des milieux humides.

En 2025, voici le panel de nos actions en faveur de la biodiversité :

- ◆ Restauration de zones humides.
- ◆ Installation de ruches, développement de la pollinisation.
- ◆ Plantation de haies mellifères.
- ◆ Installation de nichoirs pour l'avifaune et les chiroptères.
- ◆ Création de micro forêts.
- ◆ Développement de l'agroforesterie avec l'Association française d'Agroforesterie (AFAF).
- ◆ Développement d'écrins de biodiversité.
- ◆ Préservation d'îlots de sénescence.
- ◆ Plantation de jachères fleuries.
- ◆ Protection des milieux ouverts.
- ◆ Maintien de lisières et clairières.
- ◆ Préservation du sol.
- ◆ Protection des milieux fragiles et respect des périodes de reproduction.

La prise de conscience de l'importance de la biodiversité n'est pas nouvelle chez nos partenaires. Certains ont déjà bien avancé en faisant leur analyse de matérialité et en ciblant les écosystèmes dont ils dépendent le plus. D'autres, généralement plus petits, veulent agir, sans rentrer dans des cadres réglementaires ou des plans lourds.

Pour eux, nous avons défini une offre globale de restauration d'écosystème au m², afin d'aborder la prise en compte de la biodiversité de façon holistique. C'est ainsi qu'en fonction de la complexité de l'écosystème forestier à reconstituer, nous pouvons indiquer un prix au m² et inciter les entreprises et les particuliers à soutenir les projets suivant leurs nécessités et leurs capacités financières. En échange, nous leur fournissons tous les KPI's des actions menées: installation de nichoirs, marquage d'arbres-habitats, restauration de mares, plantation de haies mellifères, amélioration de ripisylve, préservation d'îlots de sénescence, plantation de vergers ou de jachères fleuries, dépollution des sols, installation de sentiers pédagogiques, restauration de forêts incendiées... Pour ceux qui ont fait leur analyse de matérialité, nous continuons de développer des projets spécifiques: eau, pollinisation, etc.

Entreprises partenaires de nos projets



3. Rétrospective de l'année 2025



A. Les dates-clés de l'année écoulée

Nous souhaitons progresser, dans une démarche d'innovation positive créatrice de valeur pour tous.

MARS 2025



Pose de protections d'arbres à La Salle avec des salariés en réinsertion de Start People

AVRIL 2025



Sortie avec nos clients en forêt de Pézarches (France) et d'Oroe-Margrete (Danemark)

MAI 2025



France: Erwan Le Méné à B Smart for change

MAI 2025



Danemark: EcoTree sélectionné comme cas d'étude « Børsen Bæredygtig » pour leur sommet 2025 et leur podcast avec Foresting Tomorrow

JUIN 2025



Bretagne: 90 ans de Linevia

JUIN 2025



Danemark: Visite de la forêt d'Oroe-Margrete avec l'acteur Nikolaj Coster-Waldau



SEPTEMBRE 2025



Reportage de BFM TV dans la forêt incendiée de Moustiers-Sainte-Marie

SEPTEMBRE 2025



Journée ESG avec la Chambre de commerce franco-danoise

OCTOBRE 2025



Sortie avec nos clients en forêt de Launay Guen (Bretagne)

OCTOBRE 2025



Visite d'une tourbière et tournage à Lange Beemden, en Belgique

OCTOBRE 2025



EcoTree aux salons Pollutec à Lyon et Produrable à Paris

NOVEMBRE 2025

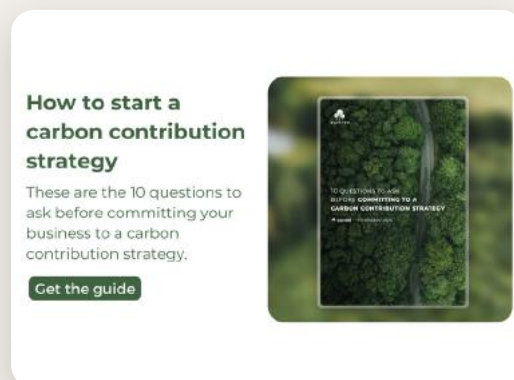


Impact Festival à Francfort

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



WEBINAIRES : 2 en français, 1 en anglais, 2 en allemand



LIVRES BLANCS : 1 en français, 2 en anglais, 1 en danois, 1 en allemand



2 NOUVELLES FORÊTS acquises en France soit 1667 ha sous gestion pour 64 forêts au total



PLANTATION d'environ 115 300 arbres en 2025



Plus de 700 ha en zones Natura 2000 ou ZNIEFF et 150 ha de zones humides sous gestion



Plus de 250 projets de restauration d'écosystèmes (Allemagne, Angleterre, Belgique, France, Italie, Roumanie)



B. Les chiffres-clés de l'année écoulée

Depuis nos débuts...

64

forêts

=

1 667

hectares durablement
gérés

=

2

millions d'arbres plantés
et/ou gérés durablement

191

arbres-habitats marqués
et protégés

150

hectares de zones
humides préservées

2

nouvelles forêts en 2025

700

ha en zones Natura
2000 ou ZNIEFF

111

nichoirs installés

27

ha d'îlots de sénescence
en cours de création

40

mares créées et/ou
entretenués (10 100
m²)

6 660 m

de haies mellifères
plantées

350 m

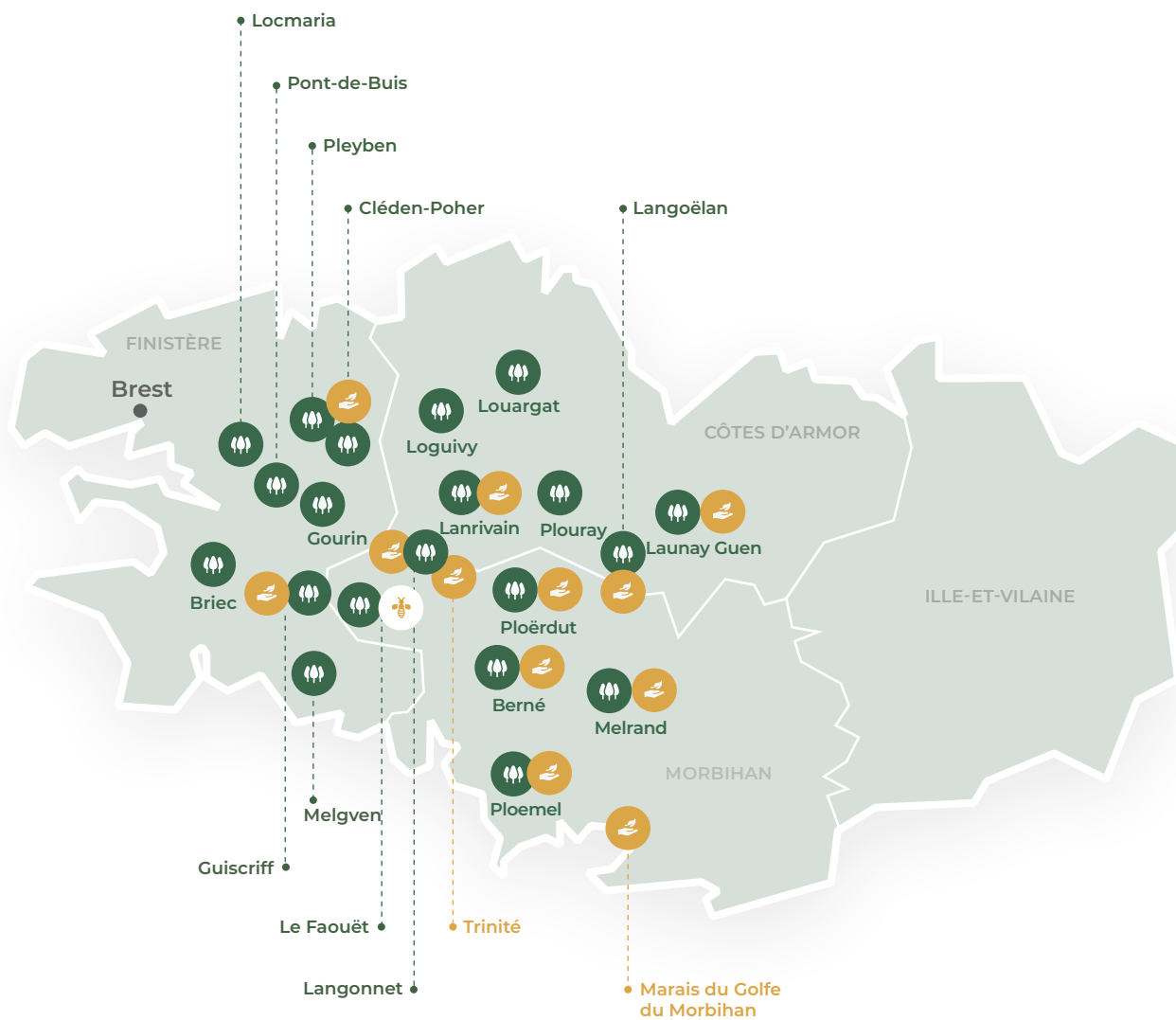
de haies fruitières plan-
tées

20

entreprises forestières
partenaires locales

C. Forêt par forêt, les actions menées en 2025

📍 BRETAGNE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



Les ruches

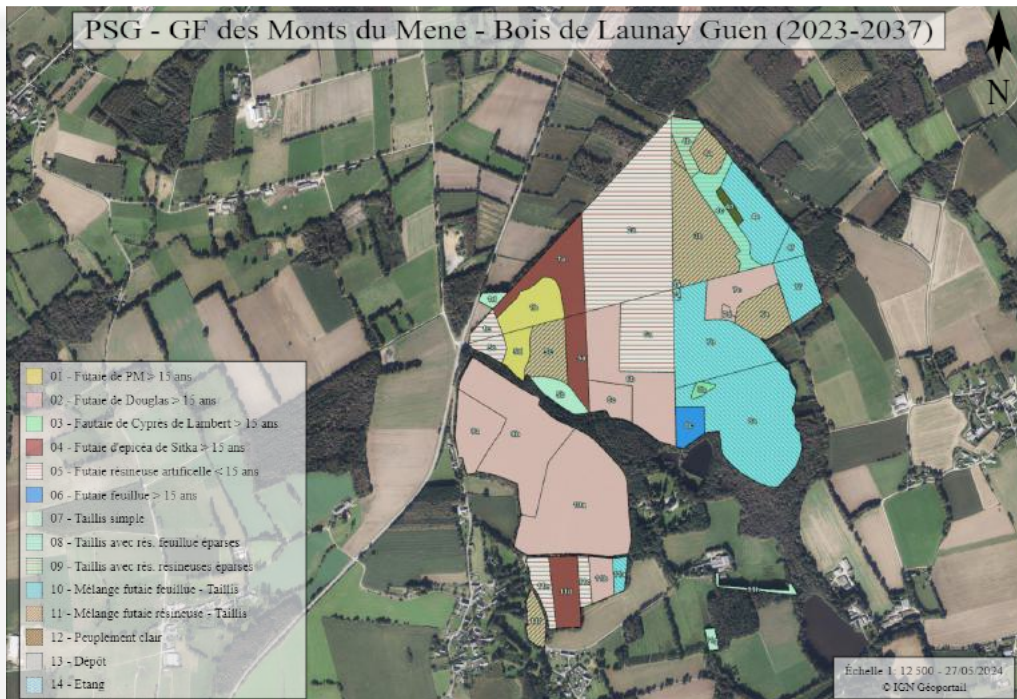


CÔTES D'ARMOR

Launay Guen 121 ha

MAI 2025

Des travaux de cloisonnement ont été menés dans la parcelle 3. Le bois coupé a alimenté la filière bois énergie. Le chantier de plantation a, par ailleurs, été mené à son terme. L'ensemble des plants (3000 thuja plicata, 1500 épicéas de Sitka, 600 chênes rouges) est désormais en place sur la surface prévue.



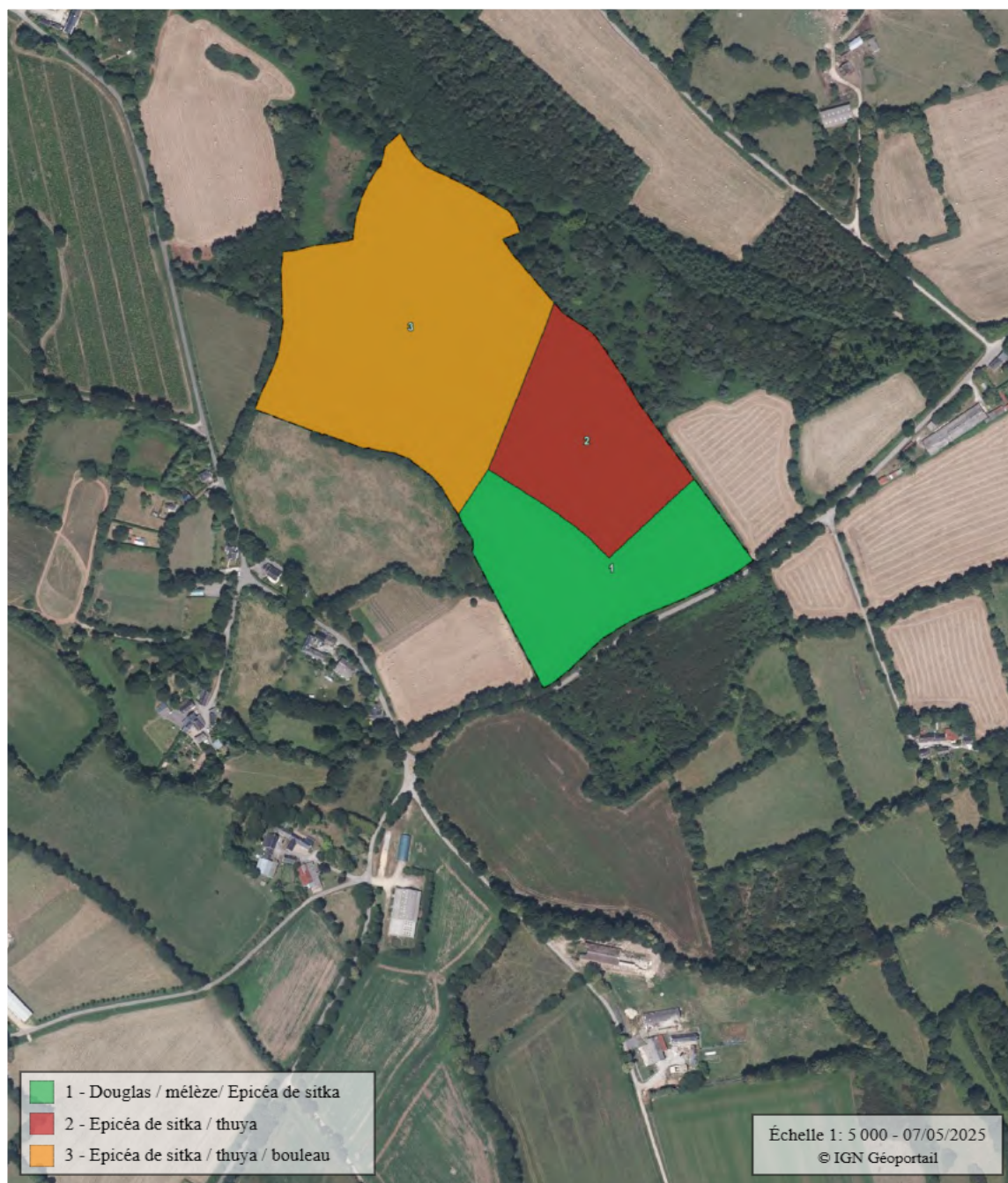
Loguivy 1 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Plouray 11,5 ha

Un dégagement des sapins de Nordmann - qui sont plantés en mélange avec les épicéas de Sitka dans la parcelle 3 - a été réalisé, afin d'éviter qu'ils soient étouffés dans leurs gaines de protection.



Louargat 4 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



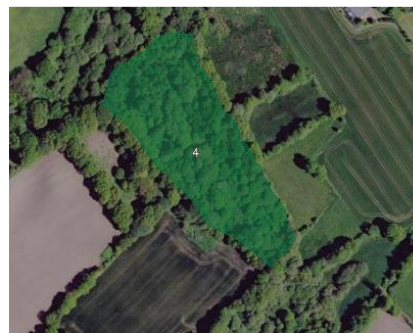
Lanrivain et Plouguernevel 17 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



LÉGENDE

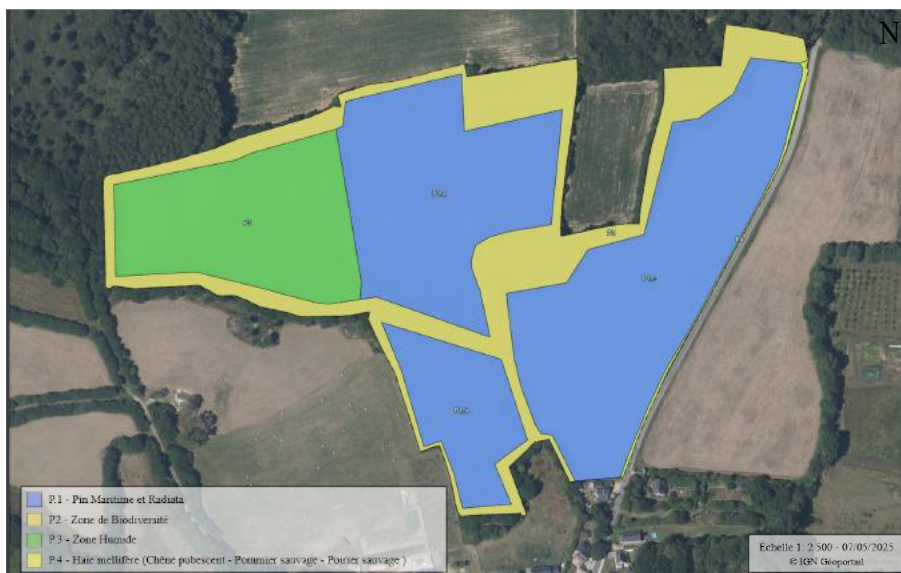
- 1, 1,70 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2008
- 2, 10,93 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2016
- 3, 8,31 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2019 (+ thuyas et douglas)
- 4, 2,09 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité



MORBIHAN

Ploemel 10 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé ainsi qu'une application de Trico (répulsif naturel) sur les jeunes plants.



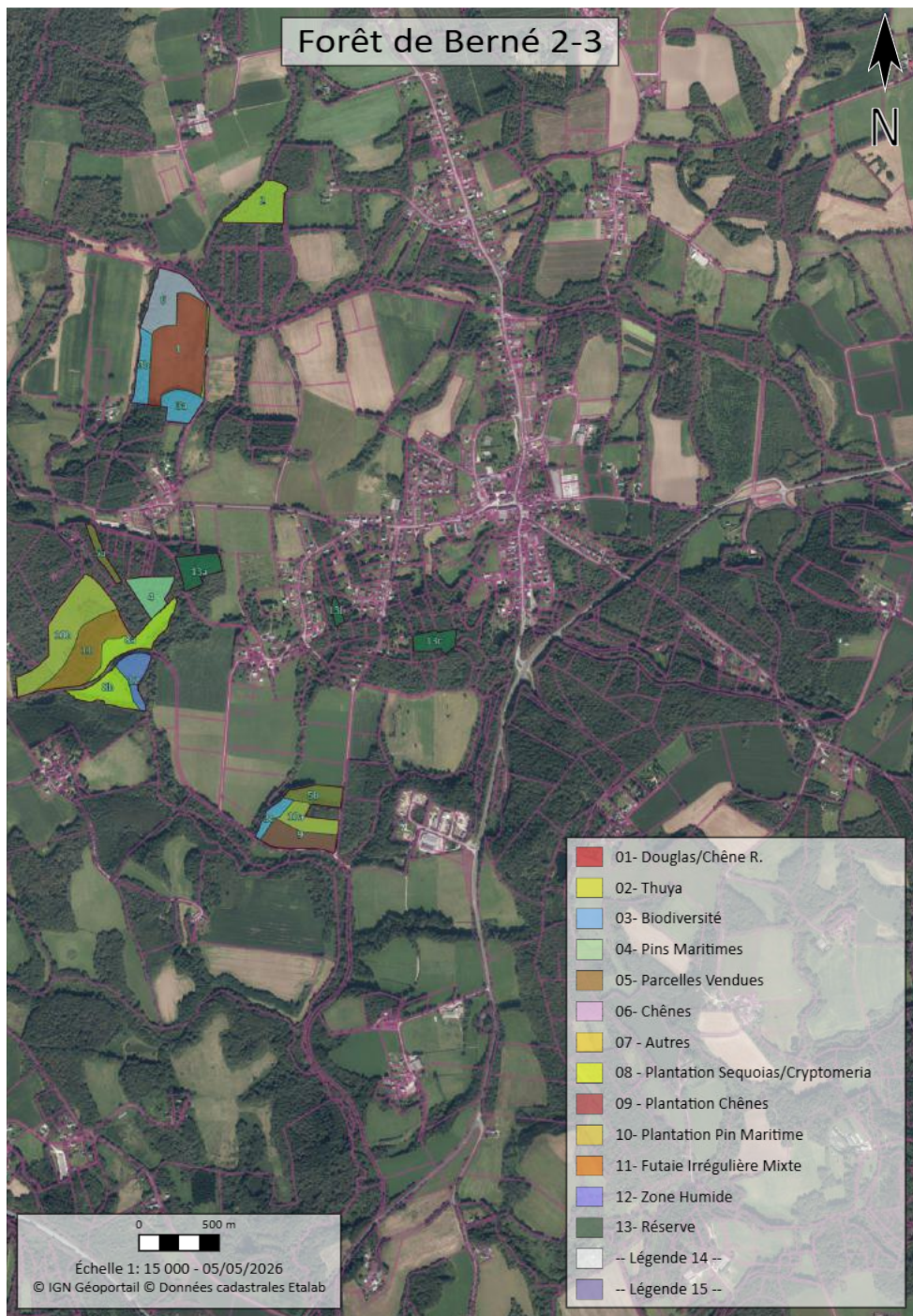
Berné 1 4 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.



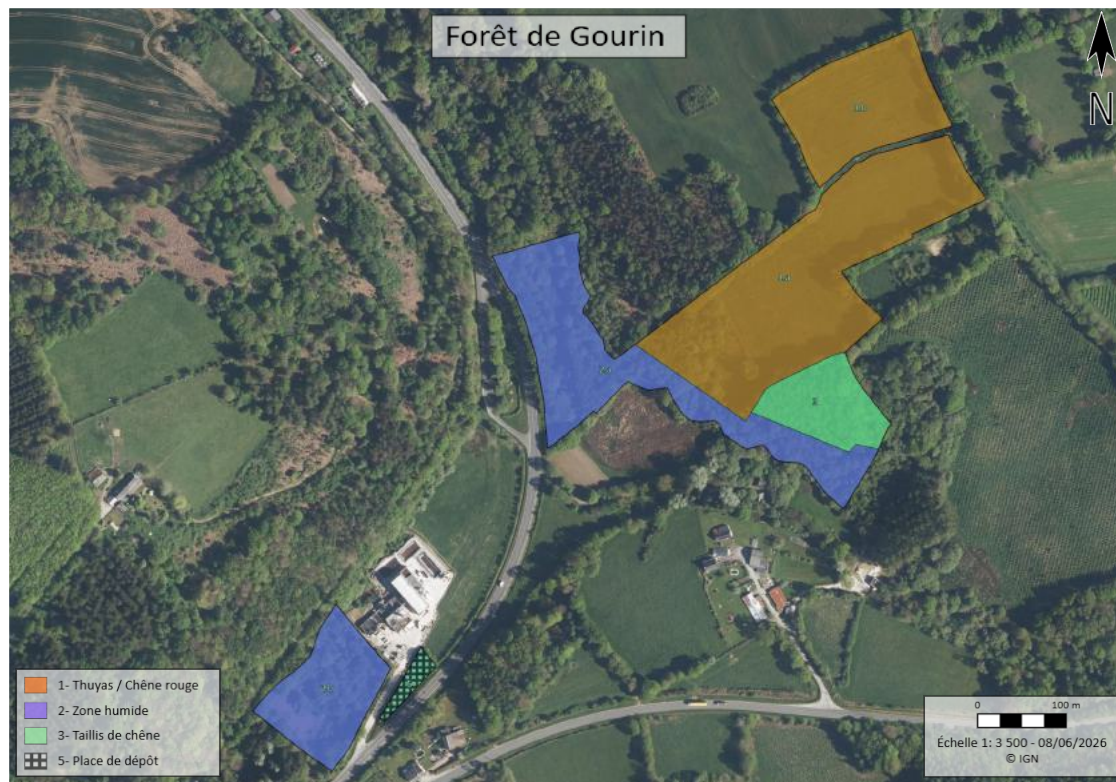
Berné 3 12 ha

Une application de Trico (répulsif naturel) a été réalisée dans cette jeune forêt en 2025.



Gourin 7 ha

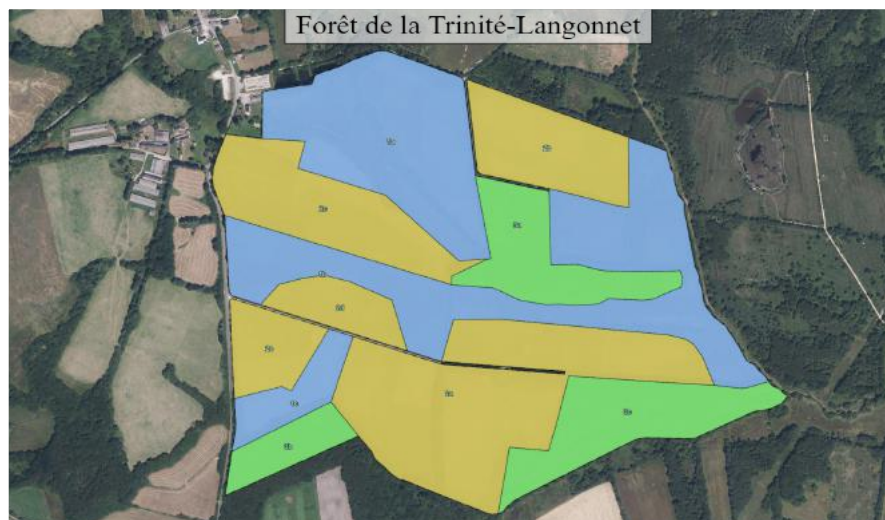
Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



La Trinité-Langonnet 93 ha

JUIN 2025

Un dégagement mécanique à la débroussailleuse a été conduit sur l'ensemble des lignes de plantation, soit 32 hectares traités. Les chênes présentent une belle vigueur végétative et un excellent taux de reprise, confirmé par un second passage de contrôle fin juin. L'état général du peuplement est très satisfaisant.



LÉGENDE

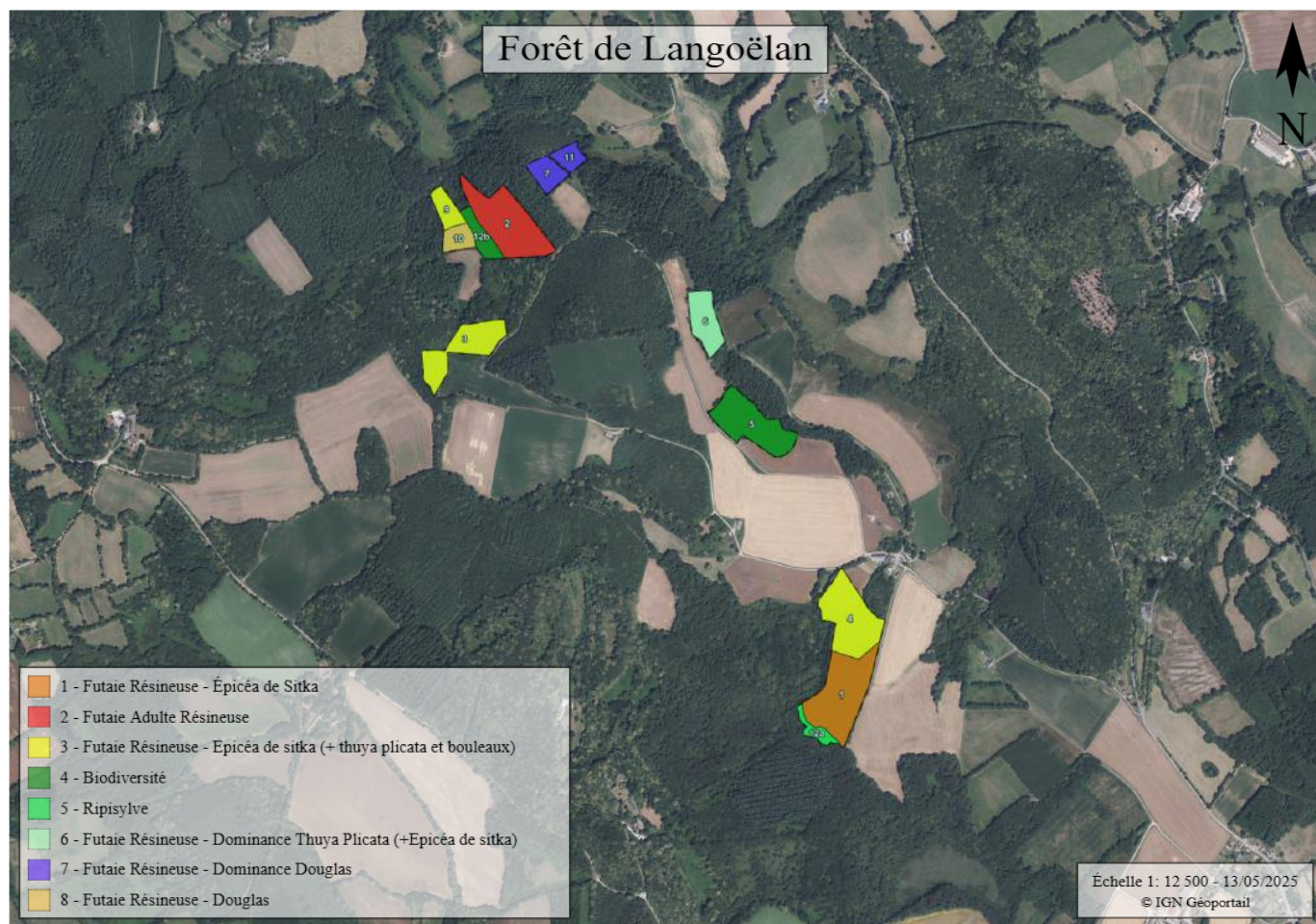
- 1. Terrain hors PSG
- 2. Chêne sessile et pédoncule (80%) + hêtre, aubépine, poirier, pin sylvestre
- 3. Mélange taillis-futaie

Langoëlan 16 ha

MAI 2025 Un test innovant de semis par drone a été mené sur 0,5 hectare de chablis en partenariat avec l'entreprise Mycélium. Environ 10 000 graines de thuya par hectare, enrobées dans des billes d'argile et de terreau, ont été répandues depuis les airs. Cette technique novatrice, adaptée aux zones difficiles d'accès, nécessite une bonne humidité du sol pour la germination, réunie lors de ce test printanier.

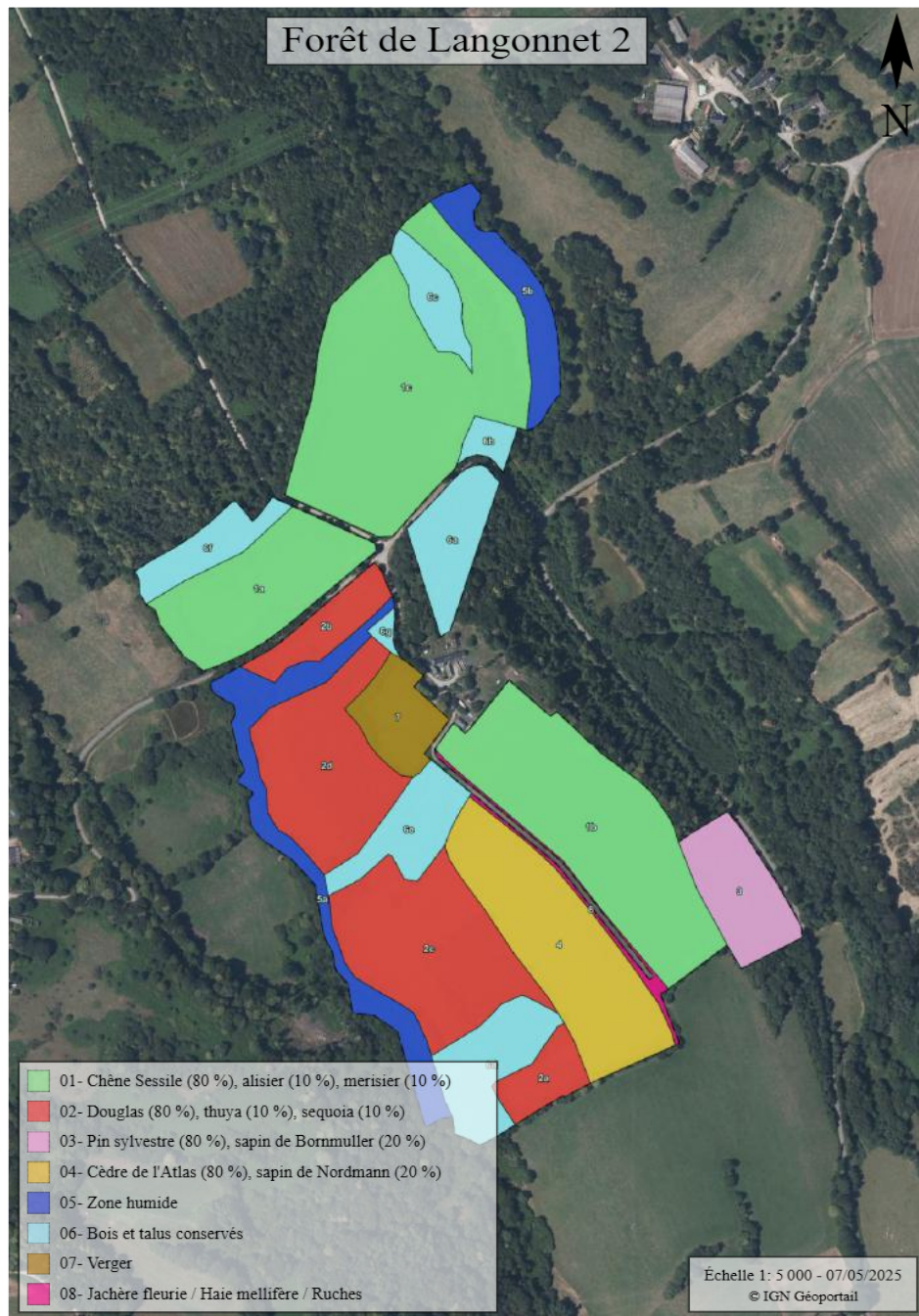
OCTOBRE 2025 Des travaux de restauration de la zone humide ont été réalisés: ouverture de la végétation herbacée par abattage et broyage, création de zones d'étrépage et aménagement de quatre mares. Ces interventions visent à restaurer les fonctions hydrologiques et écologiques du milieu.

NOVEMBRE 2025 Un inventaire pied-à-pied des épicéas de Sitka a été conduit afin d'évaluer précisément les volumes de bois disponibles sur les zones touchées par la tempête Ciarán. Ces données permettront d'orienter les décisions d'exploitation et de renouvellement du peuplement.



Langonnet 29 ha

Une application de Trico (répulsif naturel) a été réalisée, ainsi que des dégagements de végétation adventice dans cette forêt en 2025.



Langonnet 3 17,4 ha

SEPTEMBRE 2025

Les travaux préparatoires ont été conduits en plusieurs passages: travail du sol, installation de piquets de clôture et pose de la clôture de protection. Ces opérations sont indispensables pour protéger les jeunes plants contre la pression du gibier lors de leur plantation.

NOVEMBRE 2025

La plantation a été effectuée à la fin de l'année 2025: chênes, thuyas, Douglas, épicéas de Sitka.



LISTE DES PARCELLES FORESTIÈRES

PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPLEMENT	ESSENCES PRINCIPALES
■ 1	5,3900 ha	Terrain nu ou friche → Futaie irrégulière mixte	Chêne sessile 85% Merisier 5% Alisier 5% Pin sylvestre 5%
■ 2	2,5765 ha	Terrain nu ou friche → Futaie irrégulière mixte	Chêne sessile 85% Merisier 5% Alisier 5% Pin sylvestre 5%
■ 3	5,1156 ha	Terrain nu ou friche → Futaie irrégulière mixte	Thuya 70% Epicéa de sitka 20% Hêtre 5% Douglas 5%
■ LIGN	0,2949 ha	<i>Non renseigné</i>	
■ TAL	3,8139 ha	<i>Non renseigné</i>	



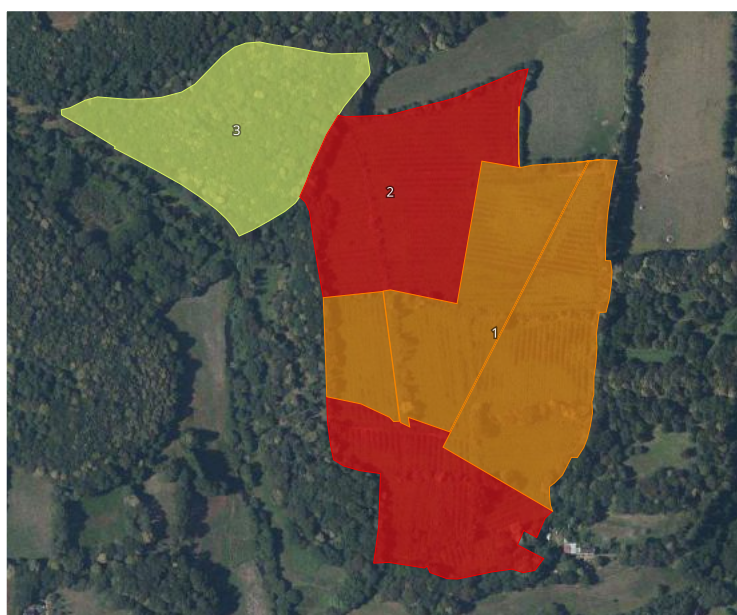
Le Fauët 1 15 ha

LISTE DES PARCELLES FORESTIÈRES

PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ 1	6,0903 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné Douglas - épicéa - chêne rouge 2018	Douglas 63 % Epicéa de Sibéa 25 % Chêne rouge 12 % 5,25 ha
■ 2	5,6587 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné douglas - épicéa - chêne rouge 2019	Transformation 4,35 ha
■ 3	3,0800 ha	Futaie	Non renseigné Chêne - châtaignier	

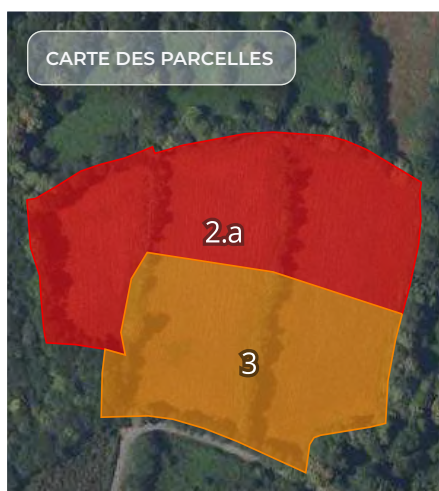
SEPTEMBRE 2025

Un passage terrain a été effectué sur ce massif dans le cadre du suivi régulier des forêts en gestion.



Le Fauët 2 4 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



LISTE DES PARCELLES FORESTIÈRES

PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ 1	1,3100 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné douglas/thuya	Douglas 86% Chêne rouge 8% Châtaignier 8%
■ 2.a	1,4383 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné Cèdres	Cèdres 80% Epicéa de Sibéa 20%
■ 3	1,1647 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné douglas / châtaignier	

Le Faouët 3 et 4 6,5 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ A	2,9470 ha	Futaie régulière résineuse - plantation → Futaie régulière résineuse - semis naturel	<i>Non renseigné</i> <i>Douglas / sequoia (futaie)</i>	Douglas 81% Sequoia 19%



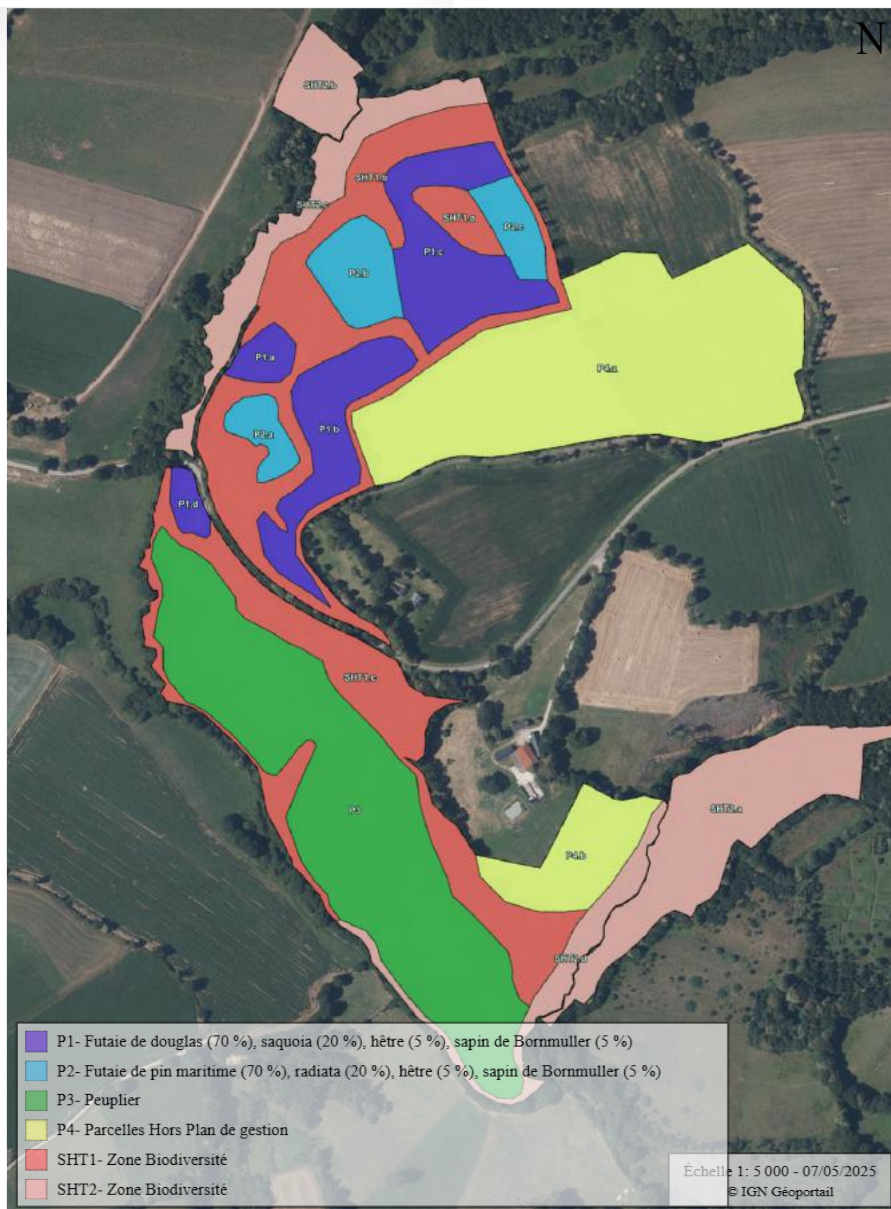
PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ 1	3,0099 ha	Futaie régulière résineuse - plantation	Douglas <i>Douglas/Chataigniers futaie</i>	Douglas 81% Châtaignier 19%
■ 2	0,6101 ha	Mélange taillis-futaie à dominante de feuillus	<i>Non renseigné</i> <i>taillis/futaie</i>	



Le Faouët 5 28 ha

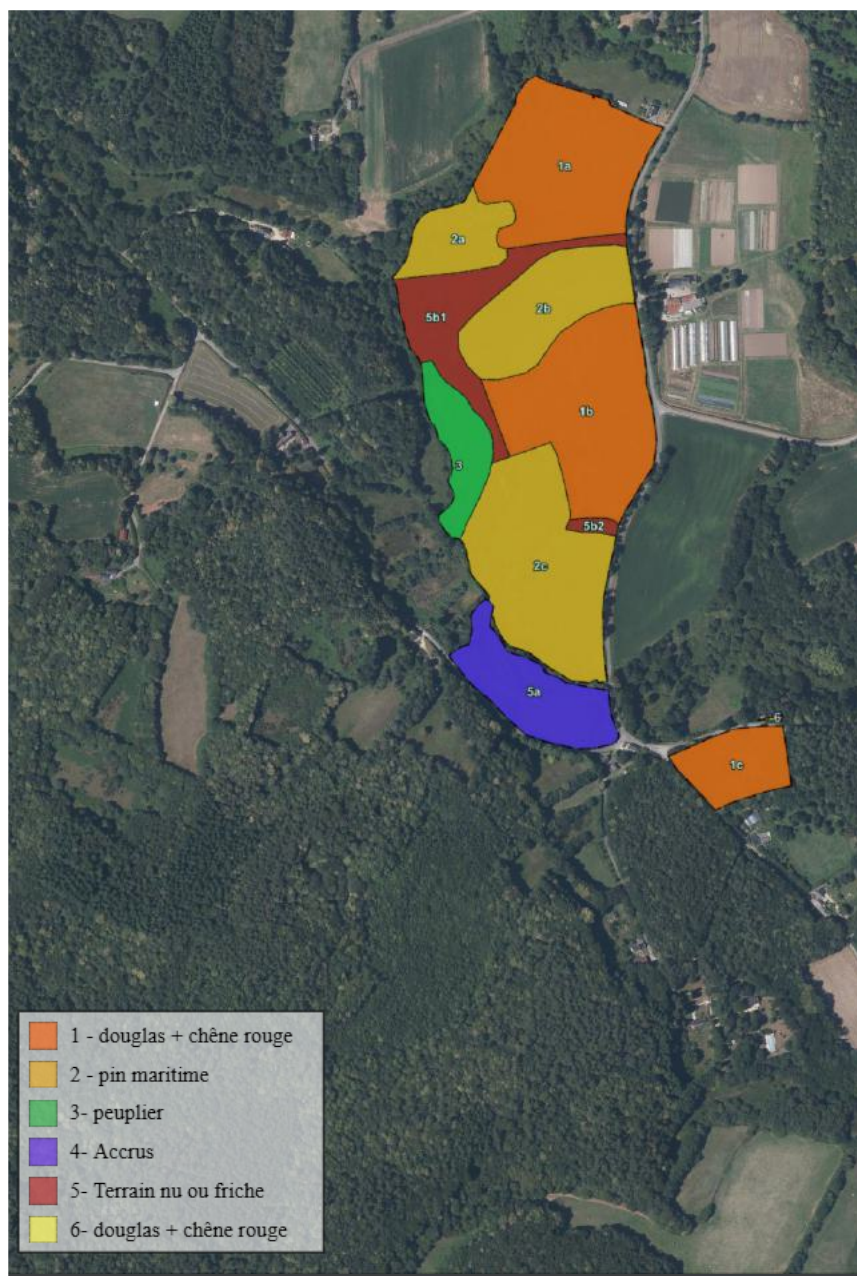
OCTOBRE 2025

Un dégagement des plants pour limiter la concurrence de la végétation spontanée a été effectué.



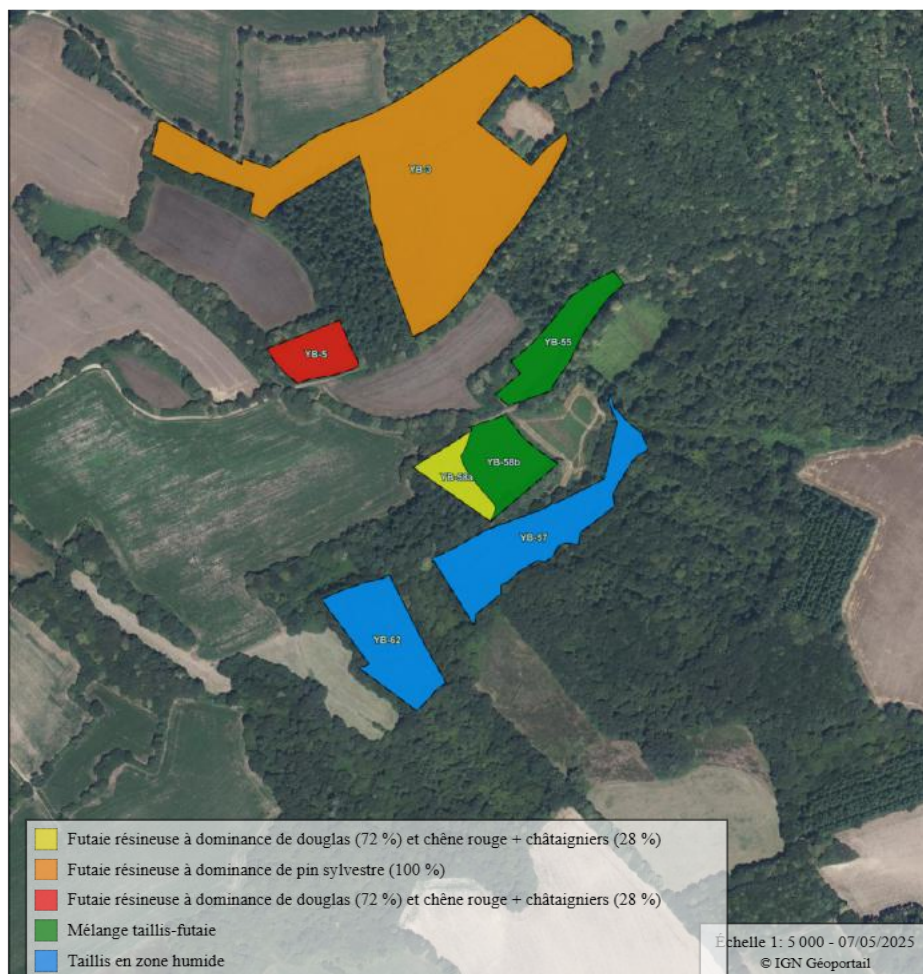
Melrand 15,5 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Ploërdut 1 9 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Ploërdut 2 2,7 ha

Un broyage des andains et un regarni de thuyas ont été réalisés. La reprise des plants est très bonne.



Ploërdut 3 16,8 ha

AVRIL 2025

Un inventaire des amphibiens a été conduit sur le massif. Le recensement de ces espèces bio indicatrices permet de mesurer la qualité des milieux humides présents et d'évaluer la richesse écologique globale de la forêt.

- A - Zone humide restaurée
- B - Plantation d'épicéa de sitka (70%) / thuya (20%) / Chêne rouge (10%)
- C - Plantation de pin maritime



Ploërdut 4 8,2 ha

Un dégagement de la végétation a été réalisé à l'automne, accompagné d'une application de Trico pour protéger les plants contre l'abrutissement des chevreuils, dont la pression est particulièrement marquée en forêt bretonne.

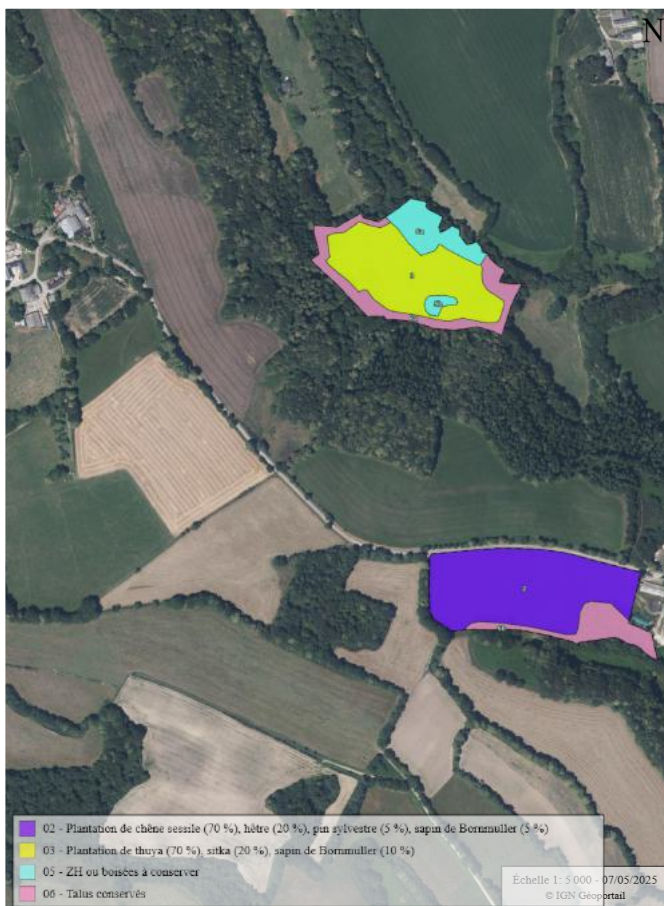
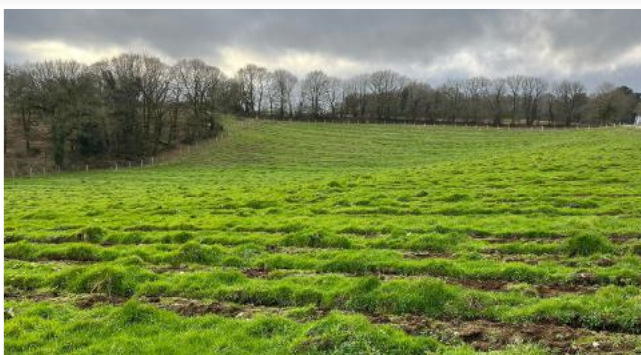


- 01 - Plantation de douglas (70%), sequoia (20%), sapin de Bornmuller (10%)
- 04 - Plantation de pin maritime (70%), radiata (20%), sapin de Bornmuller (10%)
- 05 - ZH ou boisées à conserver
- 06 - Talus conservés

Ploërdut 5 5 ha

NOVEMBRE 2025

Un dégagement de la végétation a été réalisé à l'automne, accompagné d'une application de Trico pour protéger les plants contre l'abrutissement des chevreuils, dont la pression est particulièrement marquée en forêt bretonne.



FINISTÈRE

Cléden-Poher (12 ha)

OCTOBRE 2025

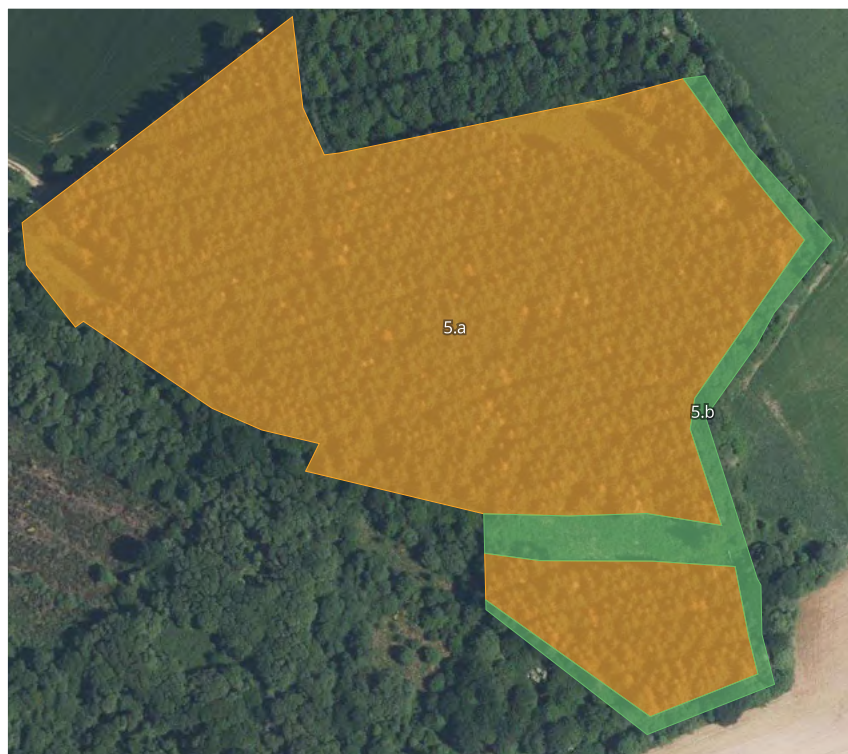
Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Cléden-Poher 2 (4,7 ha)

SEPTEMBRE 2025

Le bilan de la campagne printanière est très positif: les 4 600 plants mis en terre (épicéas de Sitka, thuyas et chênes rouges) ont montré une excellente reprise dès juillet. L'application préventive du répulsif Trico lors de la plantation a contribué à limiter efficacement la pression d'abrutissement du grand gibier. Un complément de reboisement a été réalisé.

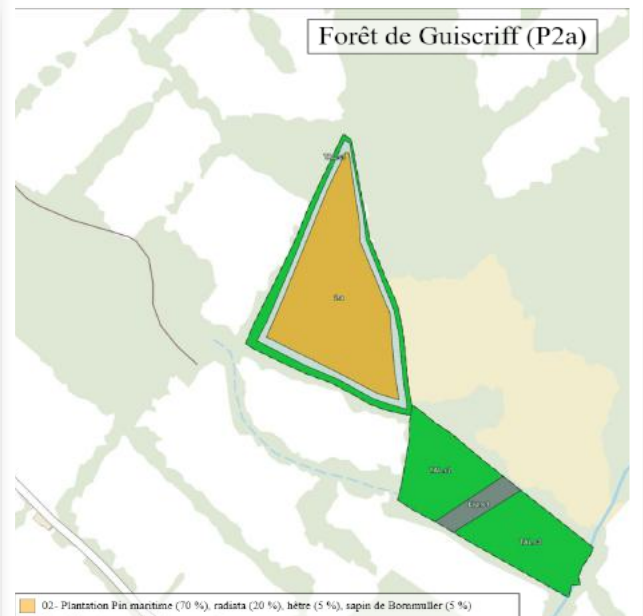
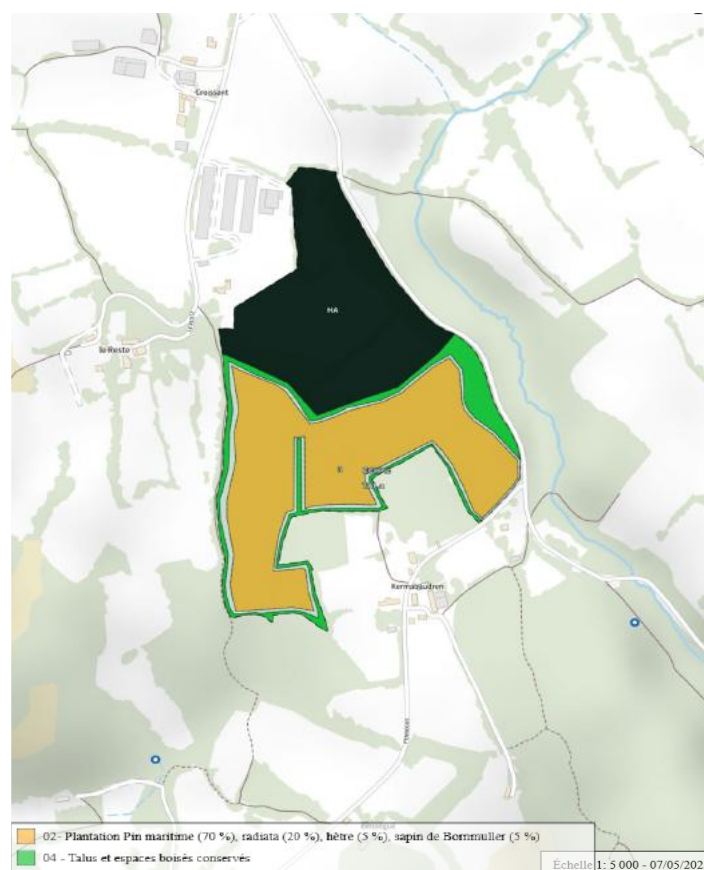
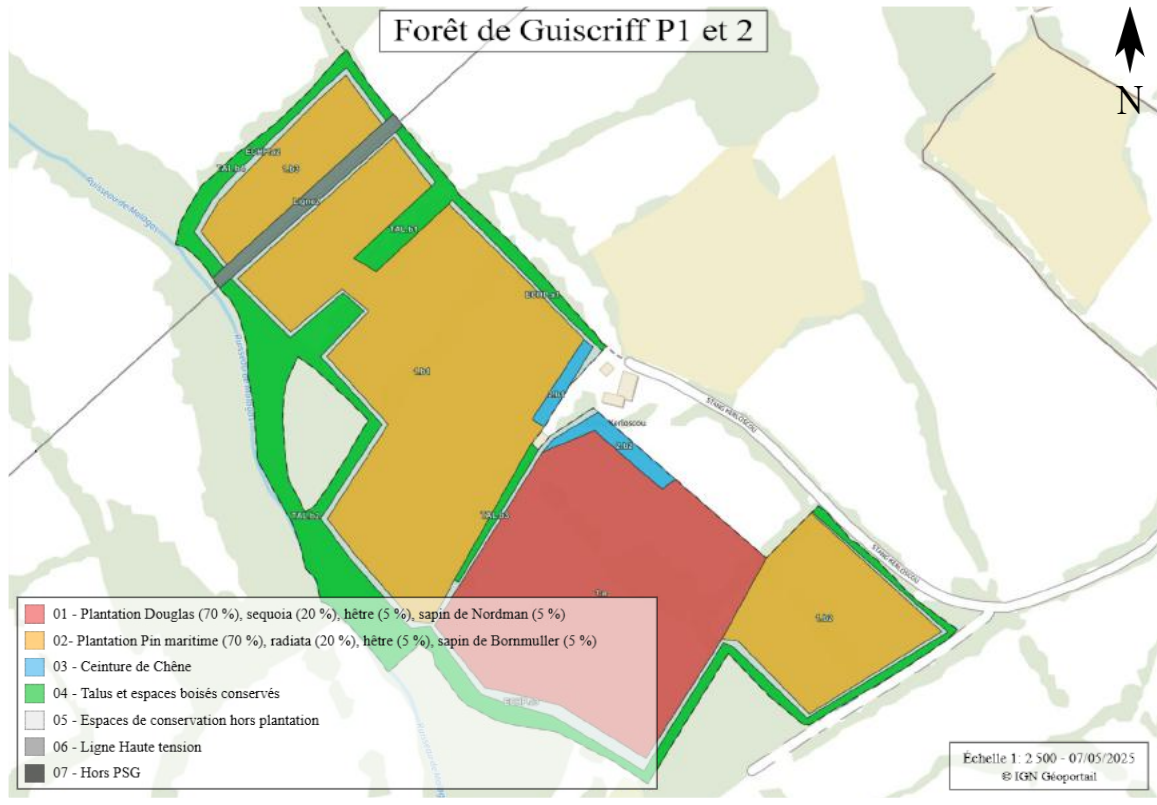


PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
5.a	4,2444 ha	Futaie régulière résineuse - plantation	Non renseigné <i>Thuya plicata</i> (70%)	Thuya Plicata 70% Epicéa de sitka 25% Chêne rouge d'Amérique 5%
5.b	0,4350 ha	Non renseigné	Non renseigné Talus et espaces non plantés	



Guiscriff 17 ha

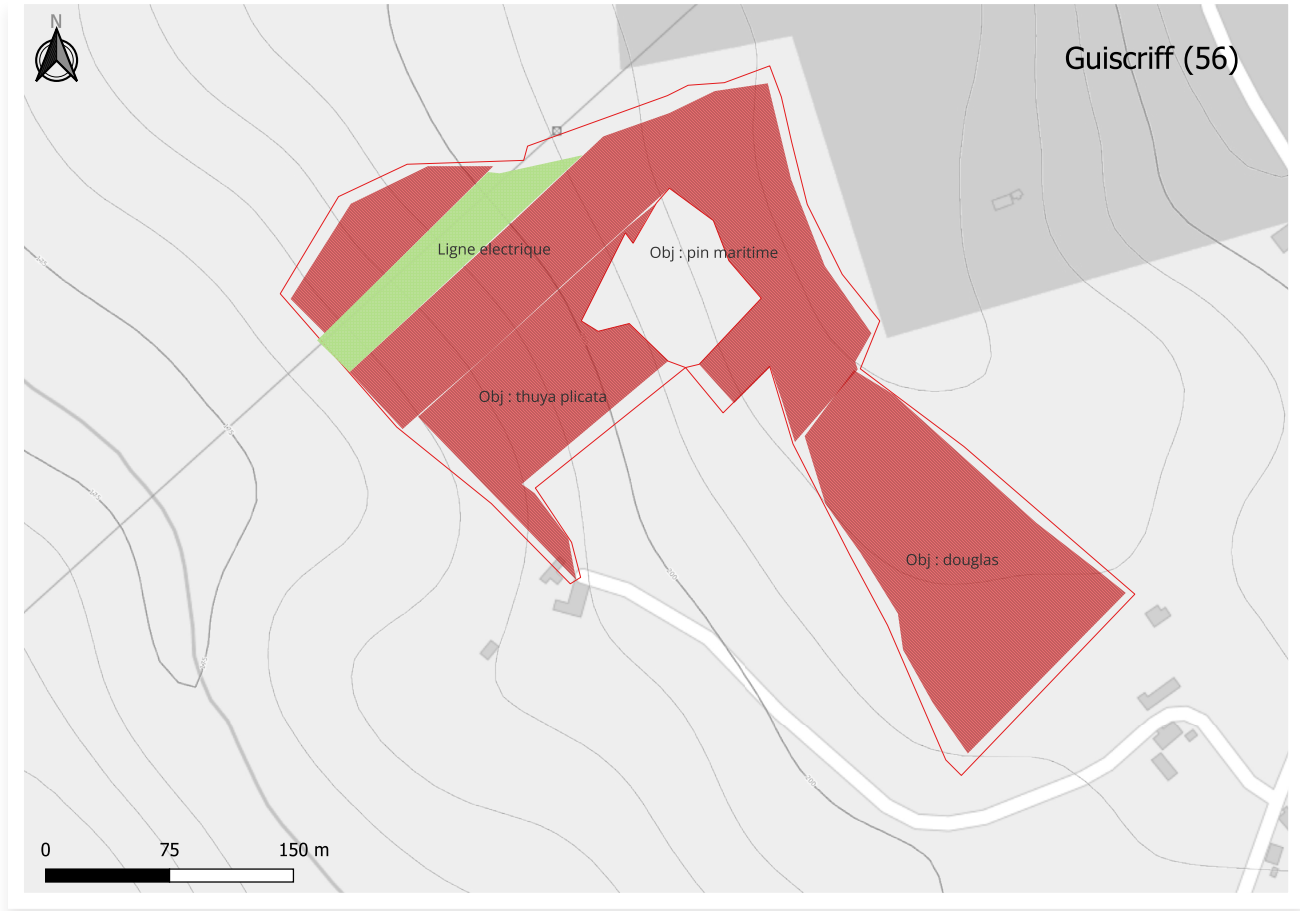
OCTOBRE 2025 Un dégagement de la végétation concurrente a été réalisé, accompagné d'une application de Trico (répulsif naturel à base de graisse de mouton). Un broyage des interlignes a également été effectué afin de maintenir les voies d'accès et limiter la compétition racinaire.












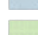

Guiscriff 3 - Nouvelle acquisition 5,9 ha






OCTOBRE 2025

Le travail du sol a été réalisé sur les parcelles destinées à la prochaine plantation, constituant la première étape indispensable au bon accueil des jeunes plants.






Typologie de peuplements

-  plantation - 15 ans
-  plantation + 15 ans
-  futaie régulière BM GB
-  futaie régulière BM
-  futaie régulière PB BM
-  futaie irrégulière
-  taillis
-  régénération naturelle/accrus
-  libre évolution/îlots de sénescence
-  zone humide
-  zone ouverte

-  limites cadastrales
-  murets
-  ruisseau ou rivière permanent(e)
-  ruisseau intermittent
-  affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

-  feuillus
-  mixte
-  résineux



Locmaria-Berrien 2,75 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée dans cette forêt en 2025.



LÉGENDE



1. 1,61 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Epicéa de Sitka



2. 0,44 ha Futaie régulière résineuse, peuplement mature - Mélèze, Douglas



3. 0,53 ha Taillis simple - Châtaignier, Genévrier

Melgven 3,7 ha

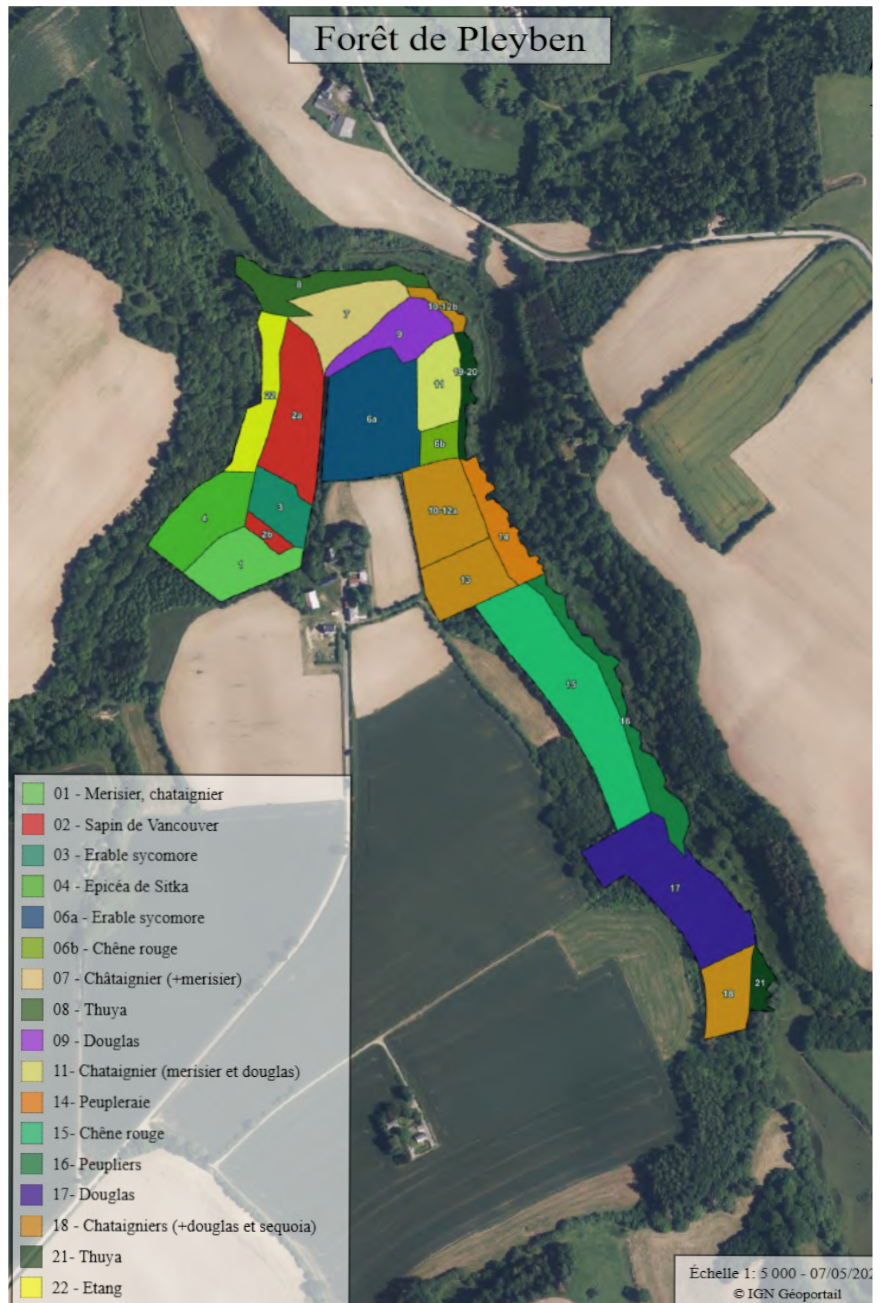
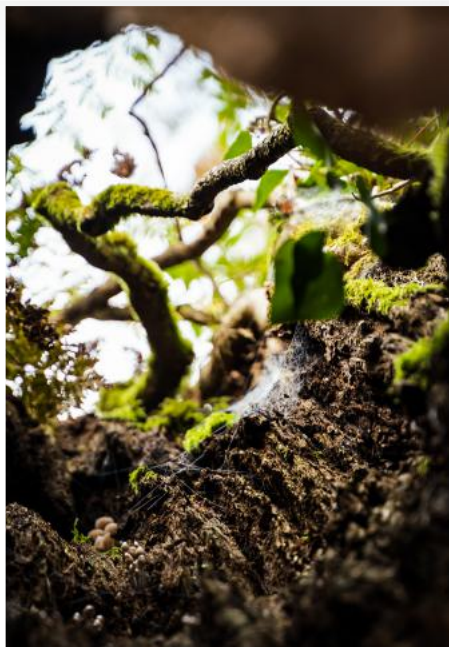
Un broyage des interlignes a été fait au printemps 2025.



Pleyben 12,4 ha

OCTOBRE 2025

Un signal positif de biodiversité a été observé: des cavités de pic ont été identifiées dans une chandelle (arbre mort sur pied conservé volontairement). La présence de pics, oiseaux indicateurs d'une bonne santé forestière, témoigne de la richesse écologique du site.



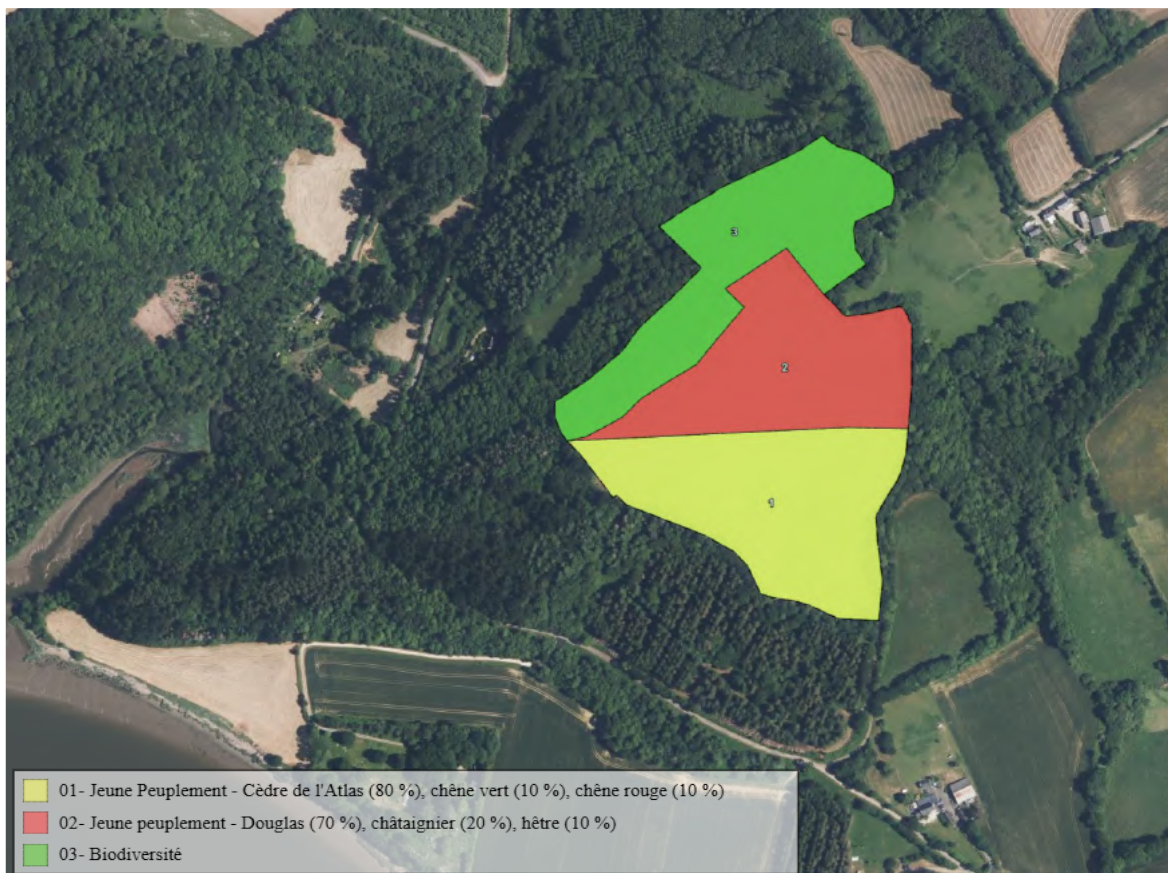
Pont-de-Buis 10 ha

OCTOBRE 2025

Le chantier de traitement des chablis issus de la tempête Ciaran a été initié sur une surface d'environ 1,5 hectare. L'extraction et le débardage des bois renversés ont débuté sans délai afin d'éviter la dégradation des grumes et la prolifération d'insectes xylophages.

NOVEMBRE 2025

Les opérations d'extraction des arbres tombés et de débardage ont été menées à bien et achevées courant novembre. L'ensemble des bois est désormais sorti de la parcelle et prêt à être valorisé. Ce traitement rapide des chablis constitue une étape essentielle avant d'engager le renouvellement du peuplement.





📍 NORMANDIE



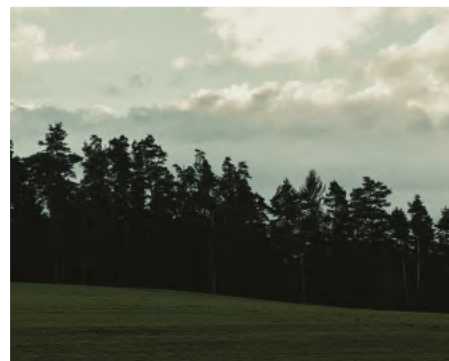
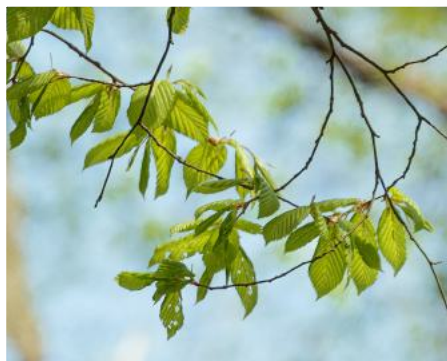
Biodiversité



ORNE

Lalacelle 0,7 ha

Aucune action n'a été menée en 2025 sur cette terre laissée en libre évolution (jachère) avant une première coupe raisonnée qui permettra la mise en place d'une régénération naturelle. L'objectif de cette prairie fleurie est de procurer de la nourriture aux pollinisateurs et de créer un refuge pour la faune sauvage.





📍 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



CÔTE-D'OR

Champeau-en-Morvan 6,8 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée en 2025.



LÉGENDE



A. 3,20 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Mélèze



B. 1,40 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas



C. 2,19 ha Futaie régulière - Douglas, Épicéa de Sitka

NIÈVRE

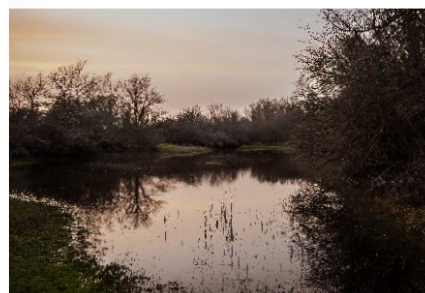
Luthenay-Uxeloup 112,5 ha

MAI 2025

Le bilan du premier passage de Trico est encourageant : les abrouissements restent limités et plusieurs plants ont déjà développé des pousses de 15 à 20 cm sans dommages. La partie sud affiche une vitalité forte ; la partie nord, plus modérée, fera l'objet d'une attention particulière.

OCTOBRE 2025

Une nouvelle application de Trico a été réalisée à l'automne. La reprise est satisfaisante, notamment pour les pins atteignant 60 à 80 cm de hauteur. Les chênes sessiles se distinguent favorablement : leur croissance est régulière et les abrouissements moins fréquents que sur les chênes rouges.



Cudot 201,2 ha

MARS 2025

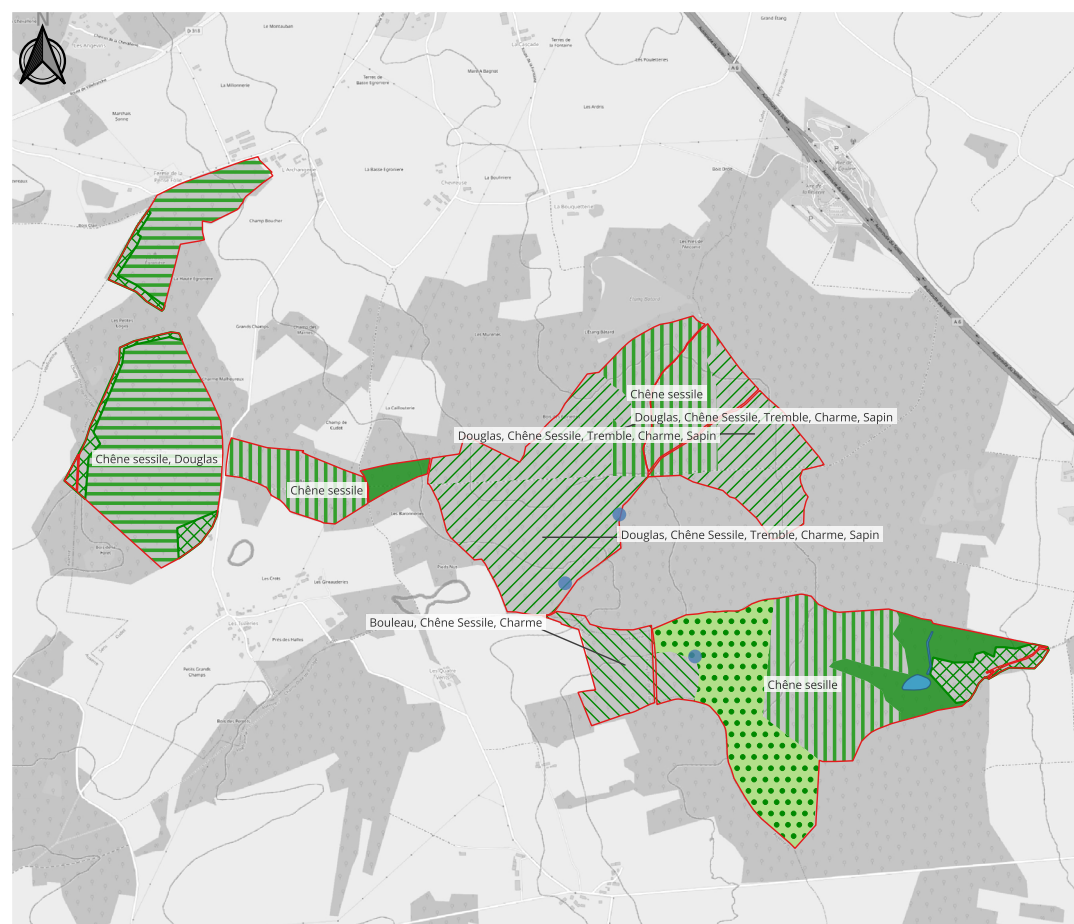
Inventaire de la forêt sur pied dans l'optique de la valoriser au mieux.

JUILLET 2025

Évaluation du travail du sol et du broyage en plein des parcelles à reboiser en vue de la plantation du printemps suivant. Broyage sélectif d'anciennes plantations pour définir l'état et envisager soit un reboisement soit d'améliorer l'existant.

AUTOMNE 2025

Rédaction du PSG et rencontre sur le terrain avec l'instructeur du CRPF, puis broyage pour préparer le sol avant les plantations.



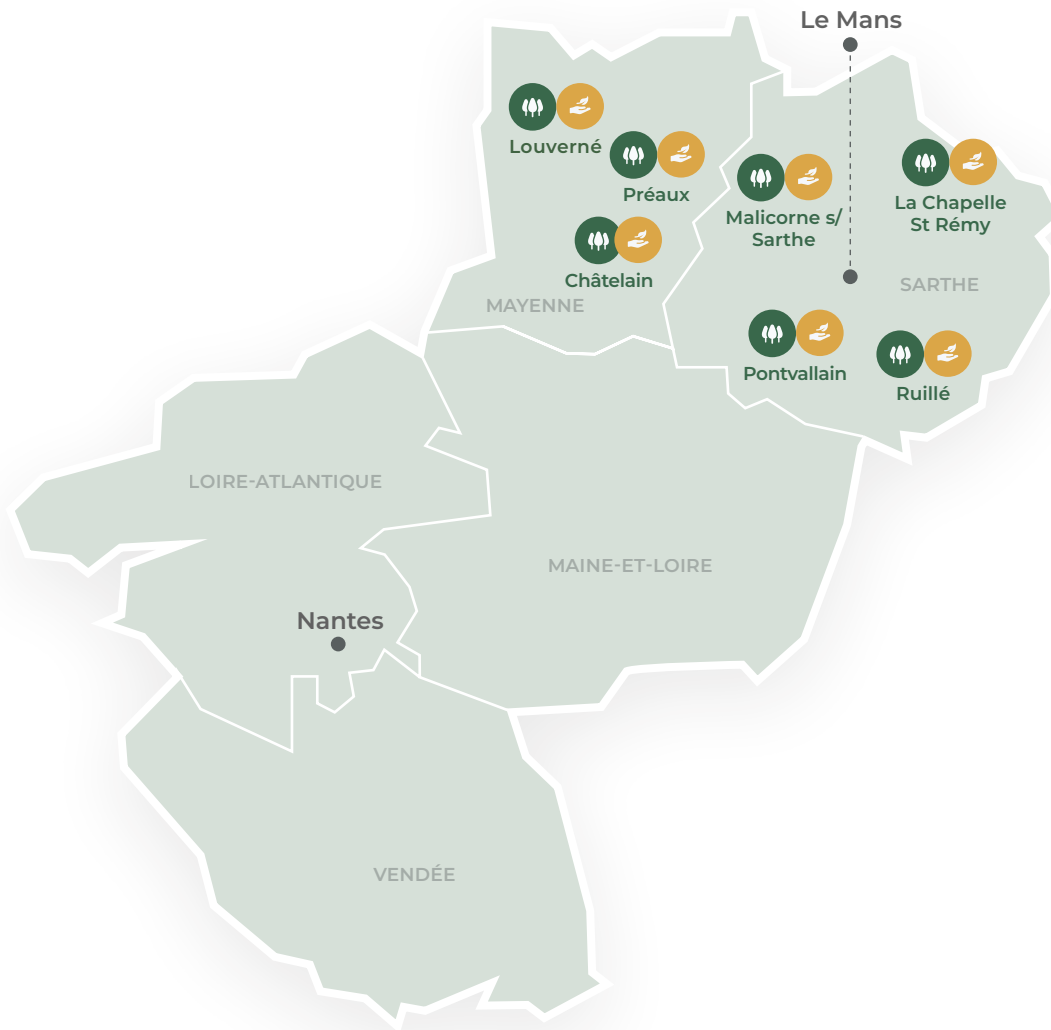
Cudot (89)

Légende

- Parcelles forestières
- Blanc d'étoic
 - Friche
 - ▨ Futaie mixte
 - ▩ Jeune futaie feuillue
 - ▧ Lisière feuillue
 - ▮ Plantation
 - ▭ Plantation mixte
 - ▭ Parcellaire cadastral



📍 PAYS-DE-LA-LOIRE



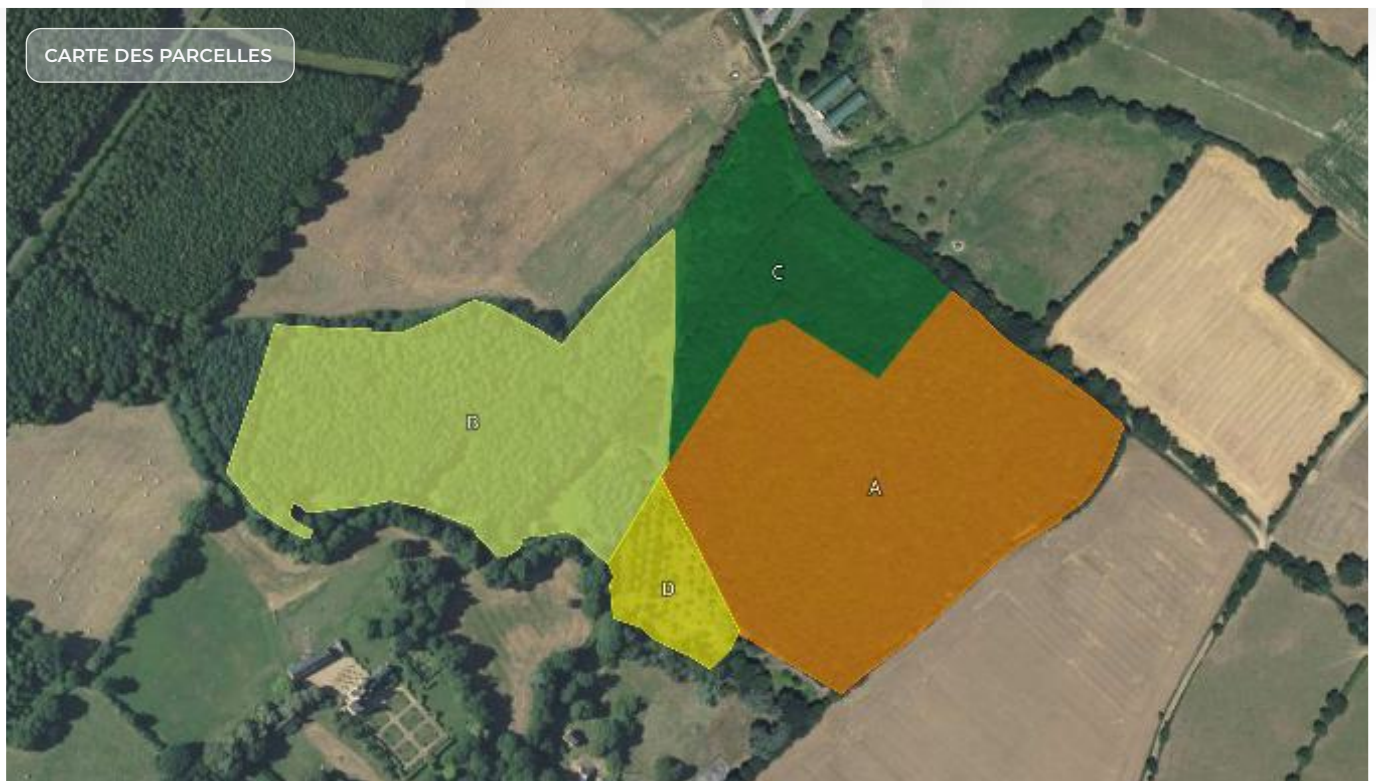
-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.
-  Les ruches



MAYENNE

Préaux (10,5 ha)

Aucune action forestière n'a été réalisée en 2025.



LÉGENDE



A. 4,46 ha Futaie régulière
- Chêne sessile



B. 3,57 ha Futaie régulière
- Frêne



C. 1,79 ha Futaie régulière
- Merisier



C. 0,54 ha Futaie régulière,
Noyer noir



Châtelain 12,8 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée en 2025.



LÉGENDE

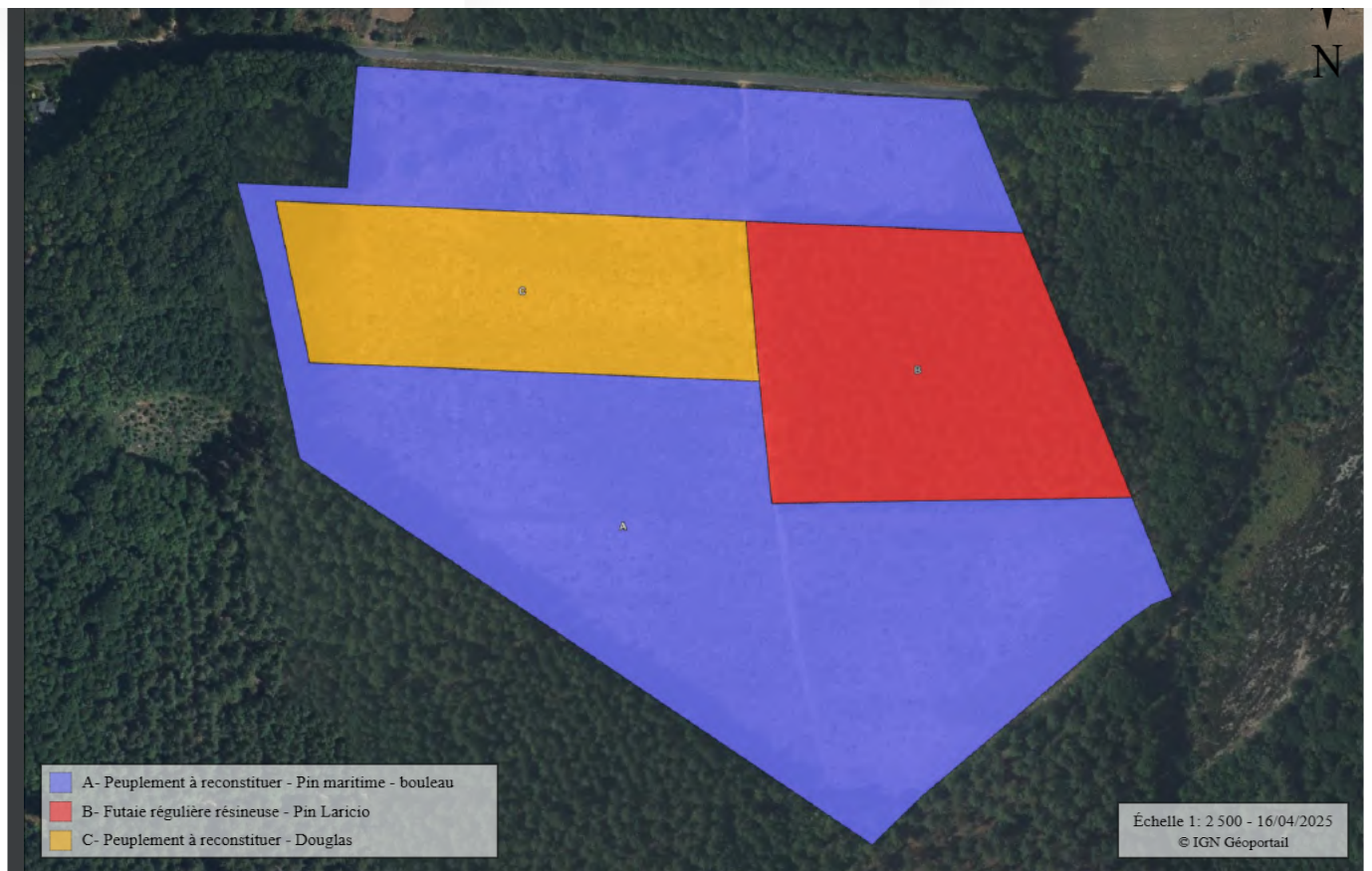
- A. 12,86 ha Futaie régulière - Chêne sessile



SARTHE

La Chapelle Saint Rémy 13 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée en 2025.



Louverné 12,5 ha

AVRIL 2025

Une visite de terrain a été effectuée afin d'évaluer l'état du massif et de préparer les prochaines interventions.

OCTOBRE 2025

Les travaux de préparation du sol ont débuté en vue de la prochaine campagne de plantation.



LÉGENDE

- 1.1. 3,7180 ha - Chêne sessile, Érable sycomore
- 1.2. 2,2253 ha - Chêne sessile, Érable sycomore, Alisier torminal
- 2.1. 2,8535 ha - Zone non plantée
- 2.2. 0,7735 ha - Haies conservées
- 2.3. 0,4186 ha - Lisière
- 3.1. 0,1285 ha - Mares
- 3.2. 2,4078 ha - Zone humide

Ruillé 21 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.



LÉGENDE



A. 221,44 ha Futaie régulière
feuillue - Chêne sessile,
Châtaignier







Pontvallain (La Faigne) 6,7 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.

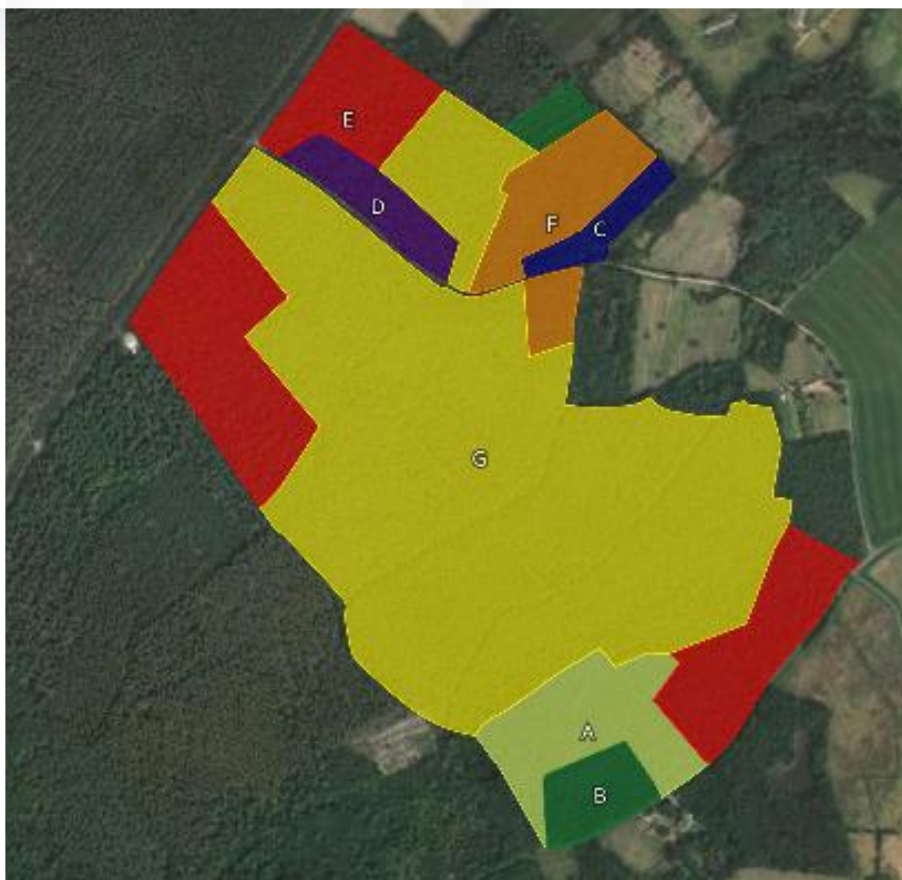


LÉGENDE

-  1. 2,77 ha Futaie régulière - Pin laricio
-  2. 0,85 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime
-  3. 1,71 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio
-  4. 0,65 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Châtaignier

Malicorne-sur-Sarthe 68 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.

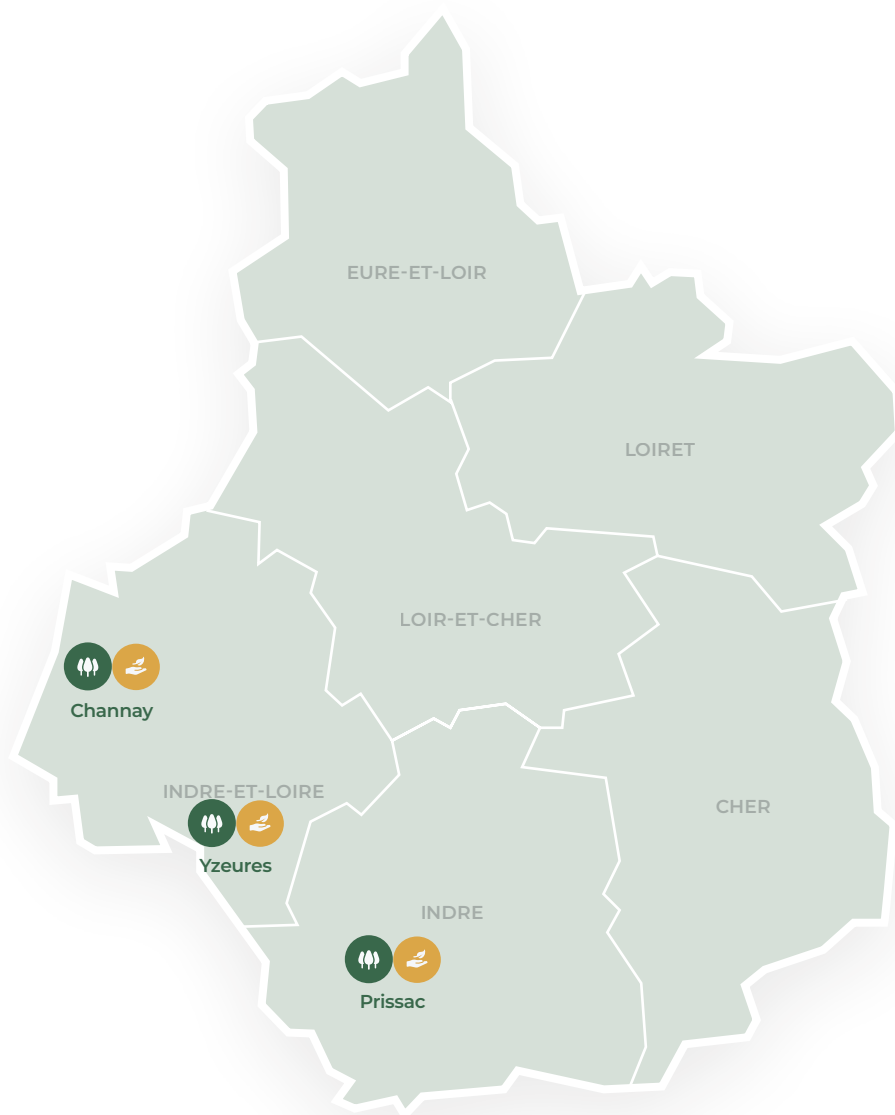


LÉGENDE

- A. 4,43 ha Mélange taillis-futaie - Chêne, Châtaignier
- B. 2,54 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio, résineux divers
- C. 1,13 ha Futaie régulière - Merisier et divers
- D. 1,91 ha Futaie régulière - Pin maritime
- E. 12,86 ha Mélange taillis-futaie - Pin maritime, feuillus divers
- F. 4,09 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier
- G. 41,10 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime



📍 CENTRE-VAL-DE-LOIRE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



INDRE-ET-LOIRE

Channay 4 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.



LÉGENDE

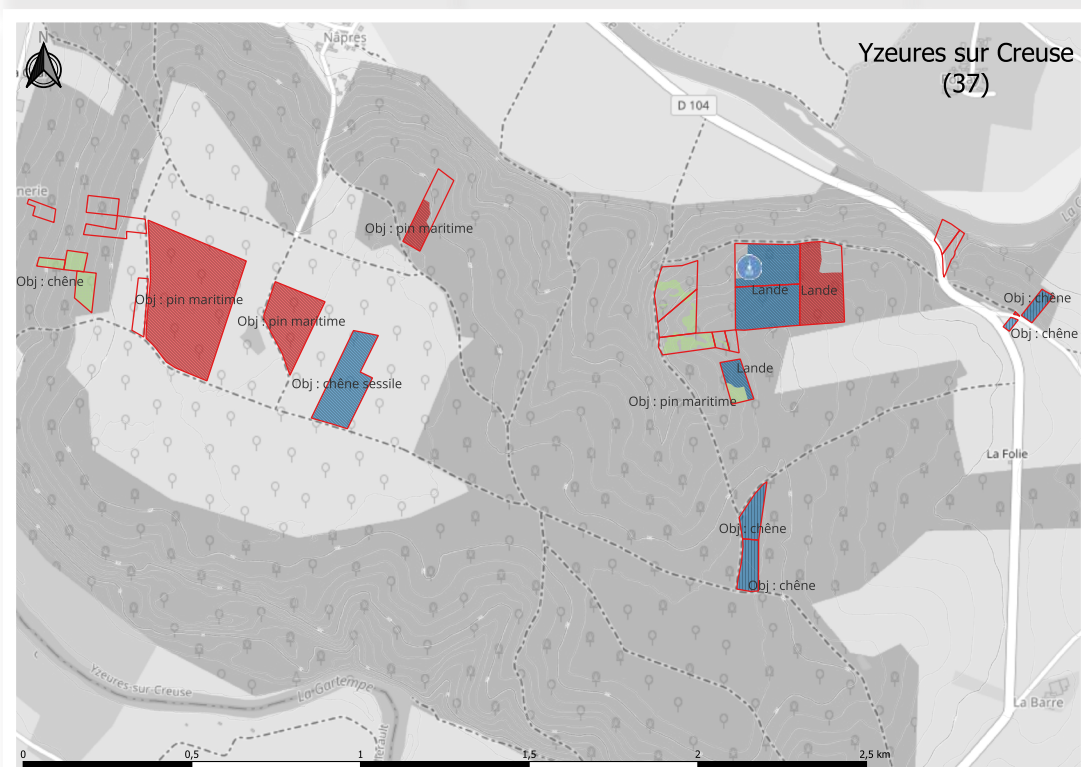
 P2. 3,85ha Futaie régulière résineuse, peuplement intermédiaire - Pin maritime



Yzeures-sur-Creuse 22,15 ha

DÉCEMBRE 2025

Les travaux de préparation ont démarré mi-décembre. Le passage du broyeur forestier a été réalisé sur la majeure partie de la surface. Un point de vigilance sera maintenu lors de la première saison de végétation si les conditions estivales sont caniculaires.



Typologie de peuplements

- plantation - 15 ans
- plantation + 15 ans
- futaie régulière BM GB
- futaie régulière BM
- futaie régulière PB BM
- futaie irrégulière
- taillis
- régénération naturelle/accrus
- libre évolution/ilots de sénescence
- zone humide
- zone ouverte

- limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

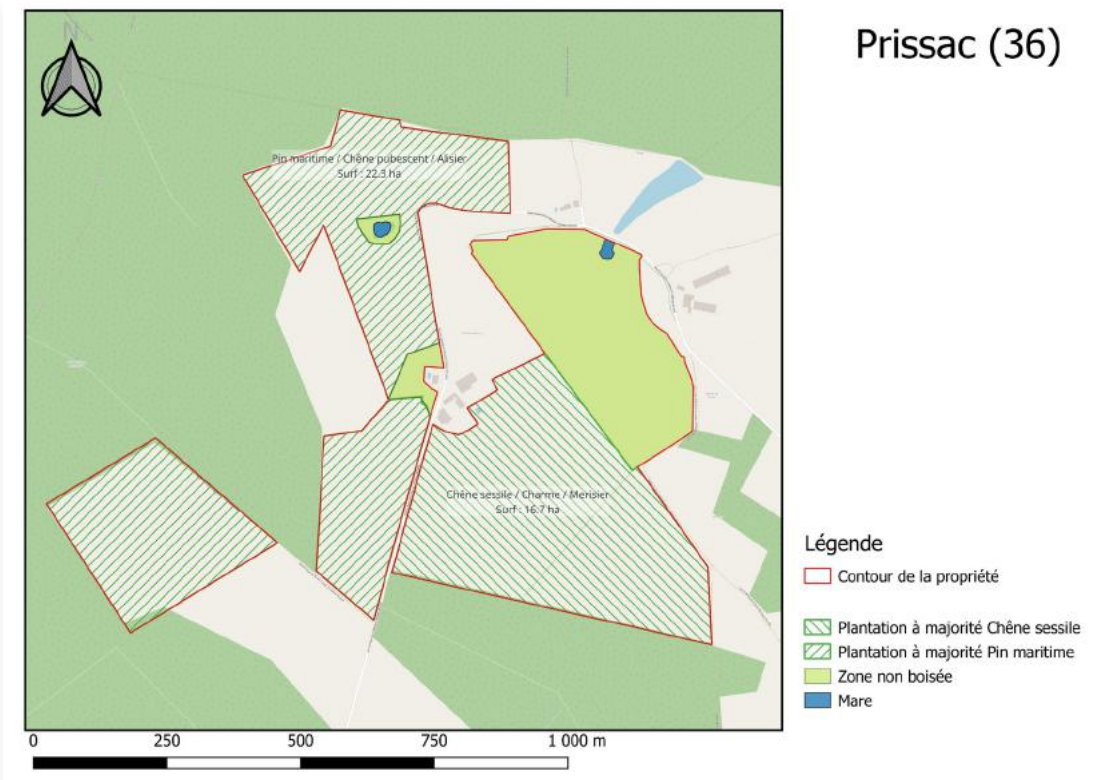
- feuillus
- mixte
- résineux

INDRE

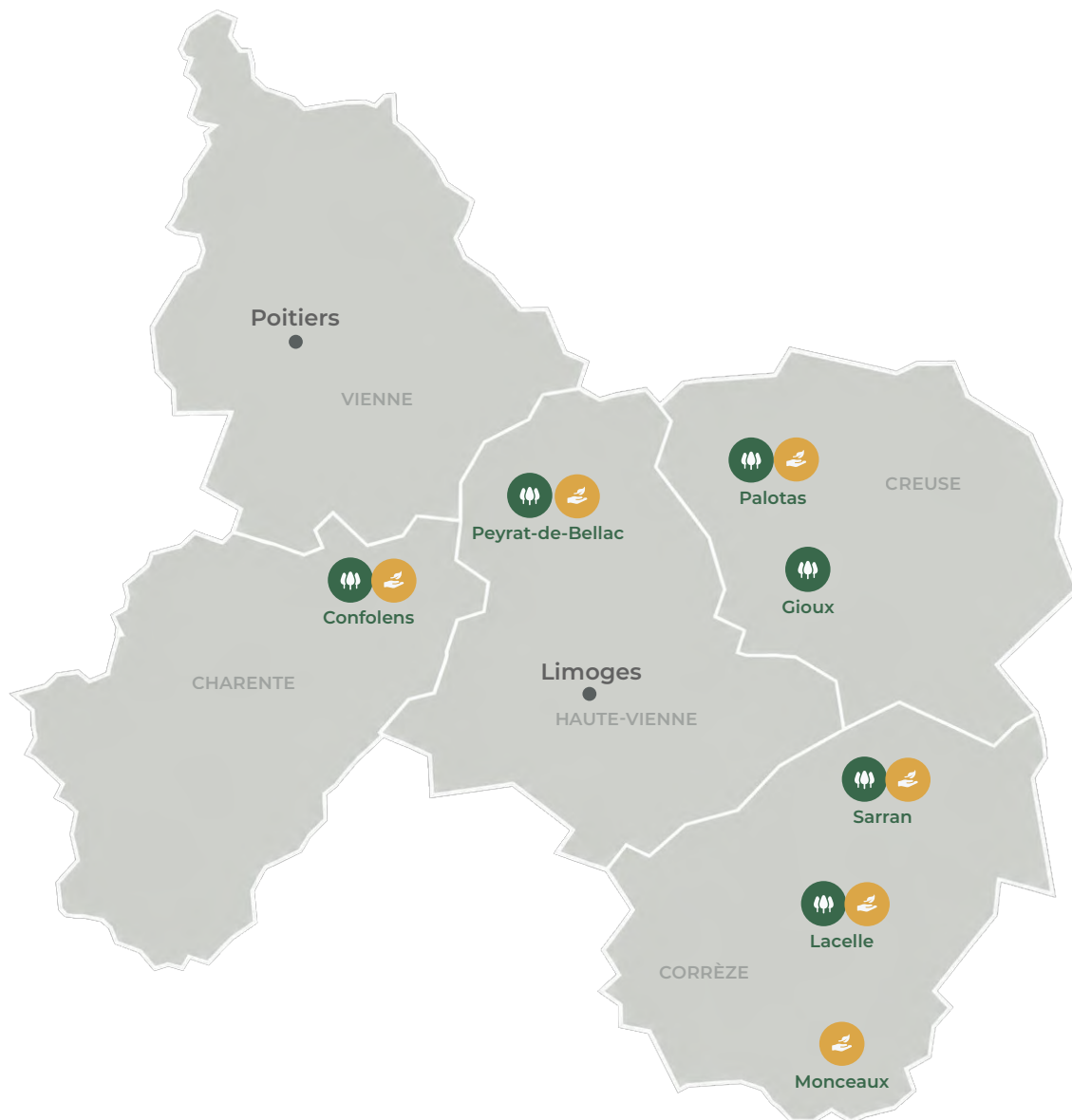
Prissac 60 ha

OCTOBRE 2025

La préparation du sol a été achevée sur l'ensemble des parcelles destinées à la plantation, qui pourra ainsi être engagée dans les meilleures conditions lors de la prochaine campagne.



📍 NOUVELLE-AQUITAINE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



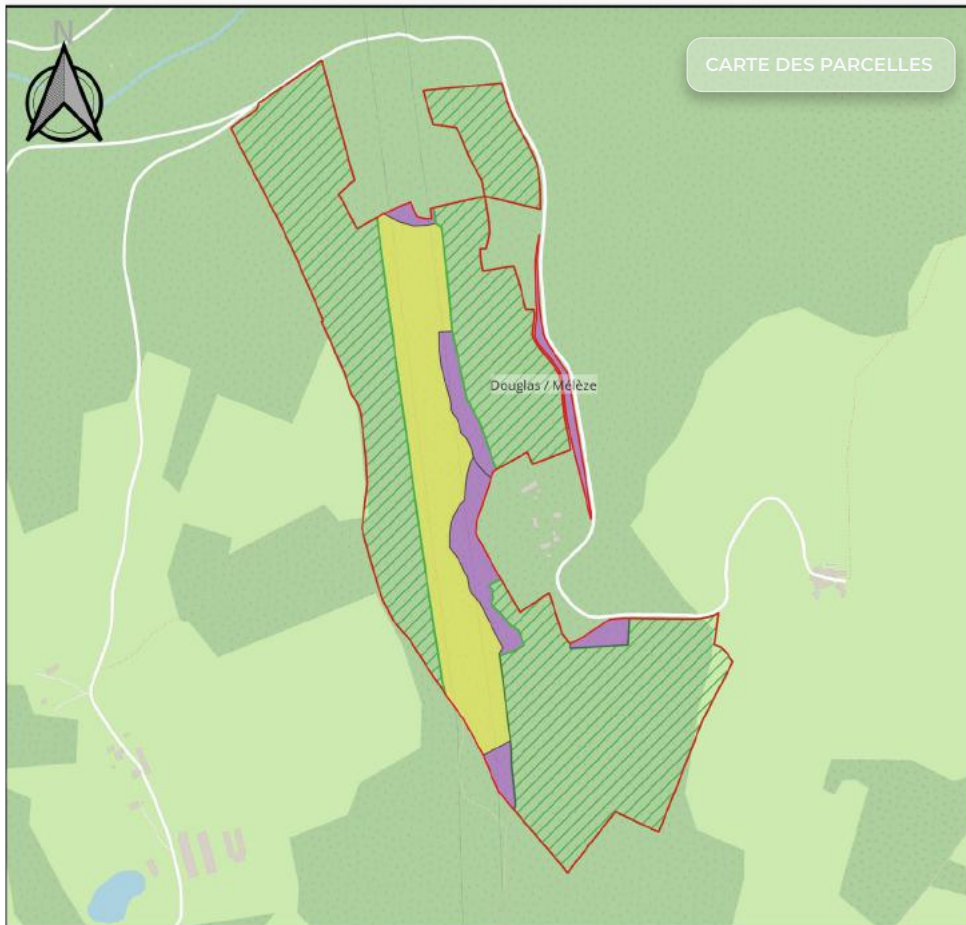
Les ruches



CREUSE

Gioux (30,7 ha)

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.

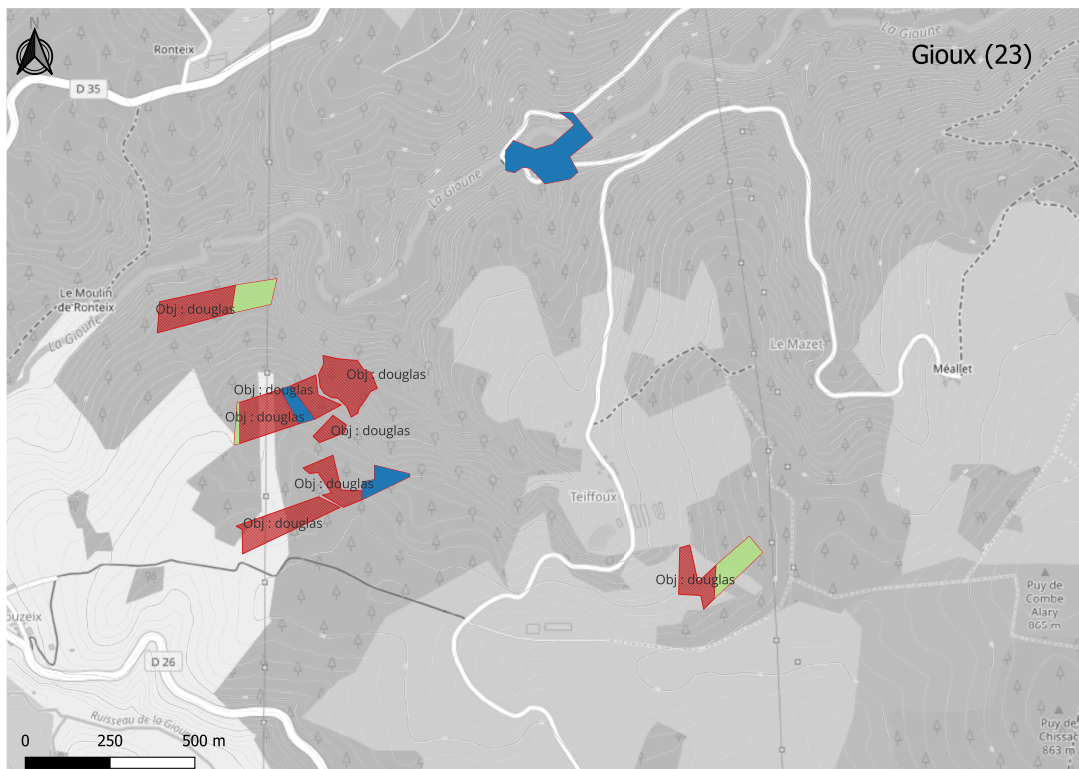


Gioux (23)



Gioux 2 16,2 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Typologie de peuplements

- plantation - 15 ans
- plantation + 15 ans
- futaie régulière BM GB
- futaie régulière BM
- futaie régulière PB BM
- futaie irrégulière
- taillis
- régénération naturelle/accrus
- libre évolution/îlots de sénescence
- zone humide
- zone ouverte

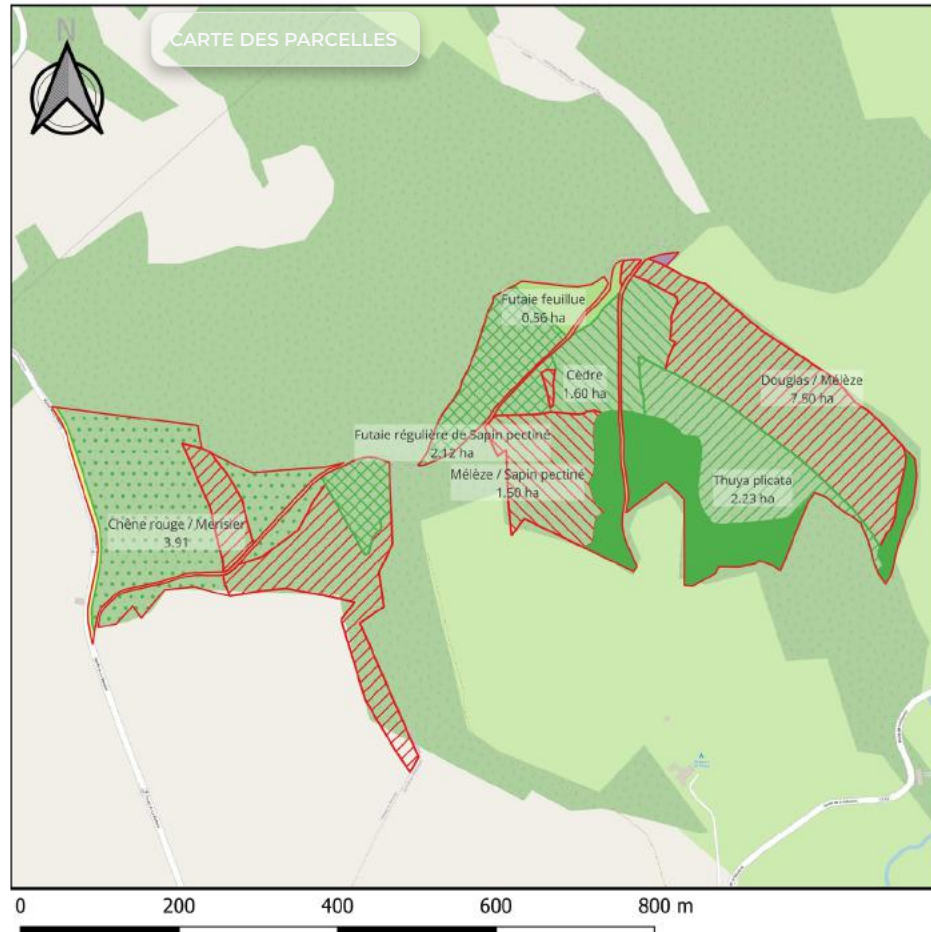
- limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

- feuillus
- mixte
- résineux

Palotas 22,7 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Palotas (23)

Légende

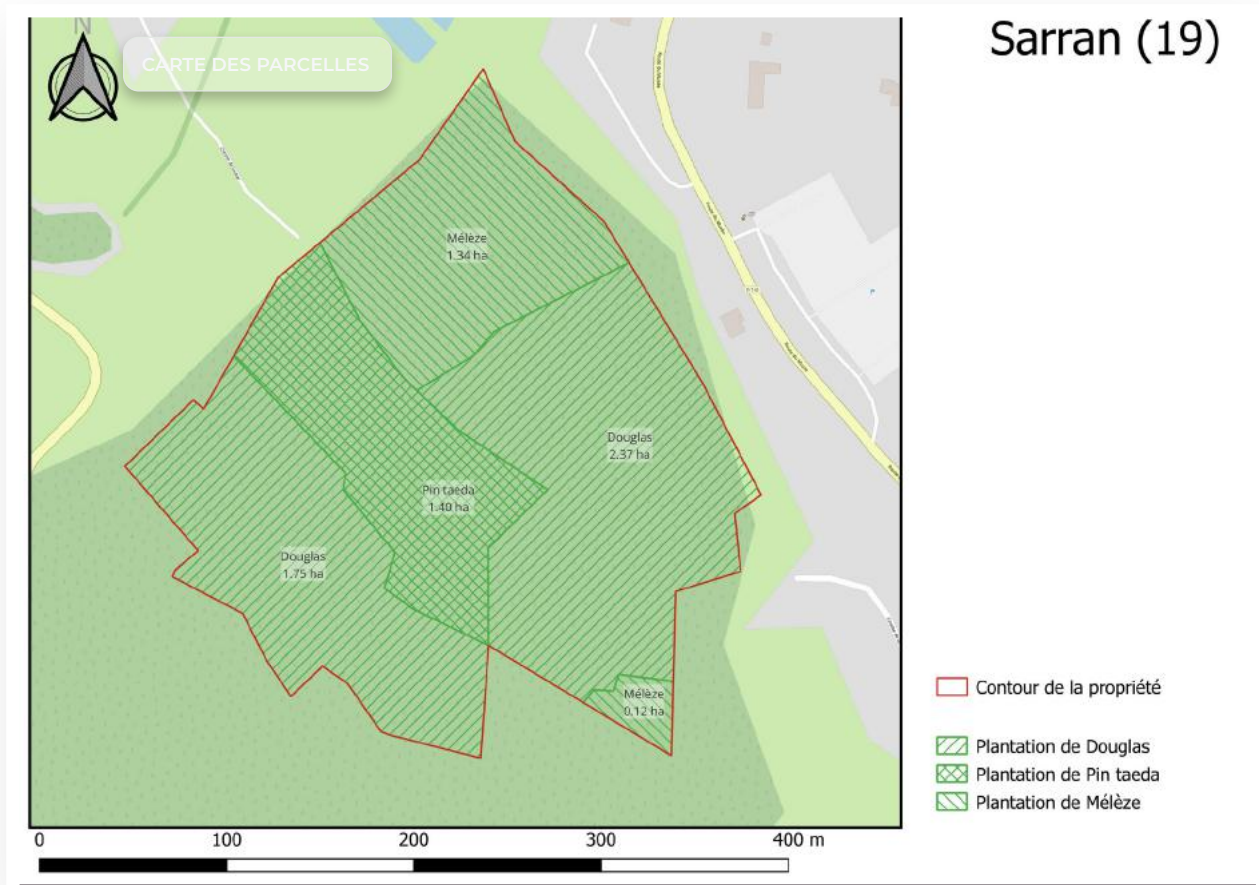
- Contour de la propriété
- Plantation à majorité Chêne rouge
- Plantation à majorité Douglas
- Plantation de Cèdre
- Plantation à majorité Mélieze
- Plantation de Thuya plicata
- Futaie régulière de Sapin pectiné
- Futaie feuillue
- Îlot de sénescence
- Libre évolution
- Haie



CORRÈZE

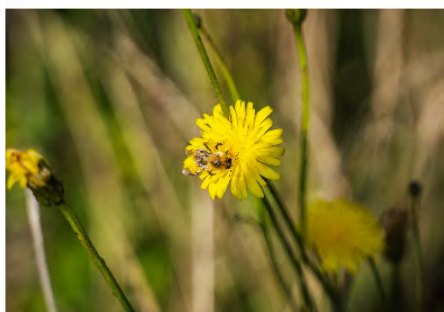
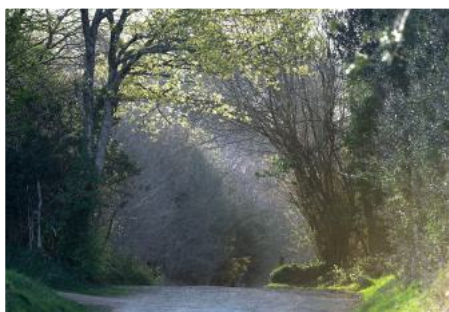
Sarran 7 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025.



Monceaux-sur-Dordogne 20,4 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2025. Au printemps, une entreprise partenaire a visité la forêt avec l'ornithologue Jean-Michel Teulière et des membres d'EcoTree. La nidification d'un rapace rare a été notée en bordure de nos parcelles.



LÉGENDE



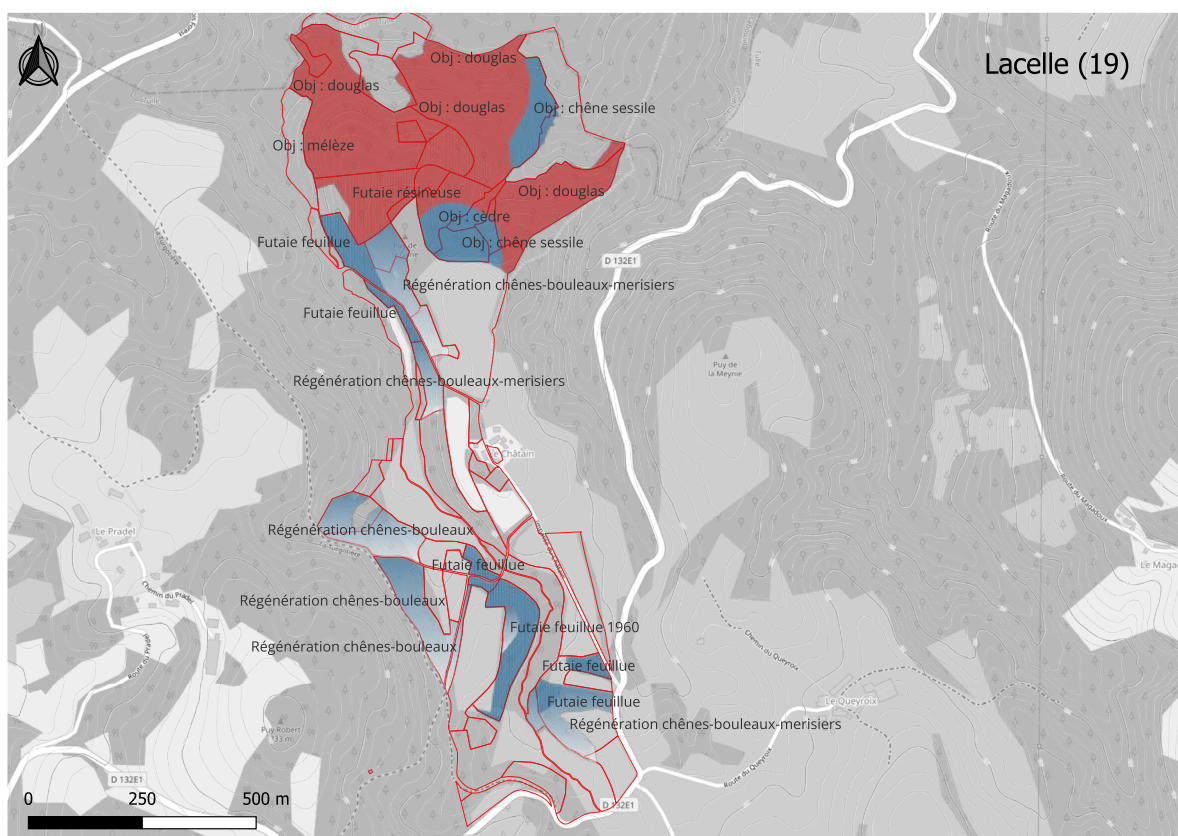
A. 20,43 ha Châtaignier, Hêtre...



Lacelle 69,2 ha

MAI 2025

Les forestiers se sont rendus sur le massif et y ont réalisé un inventaire par placettes statistiques en vue d'une modélisation des parties sur pied dans les business plans.



Typologie de peuplements

- ☐ plantation - 15 ans
- ☐ plantation + 15 ans
- ☐ futaie régulière BM GB
- ☐ futaie régulière BM
- ☐ futaie régulière PB BM
- ☐ futaie irrégulière
- ☐ taillis
- ☐ régénération naturelle/accrus
- ☐ libre évolution/îlots de sénescence
- ☐ zone humide
- ☐ zone ouverte

- ☐ limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- - - ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

- ☐ feuillus
- ☐ mixte
- ☐ résineux

CHARENTE

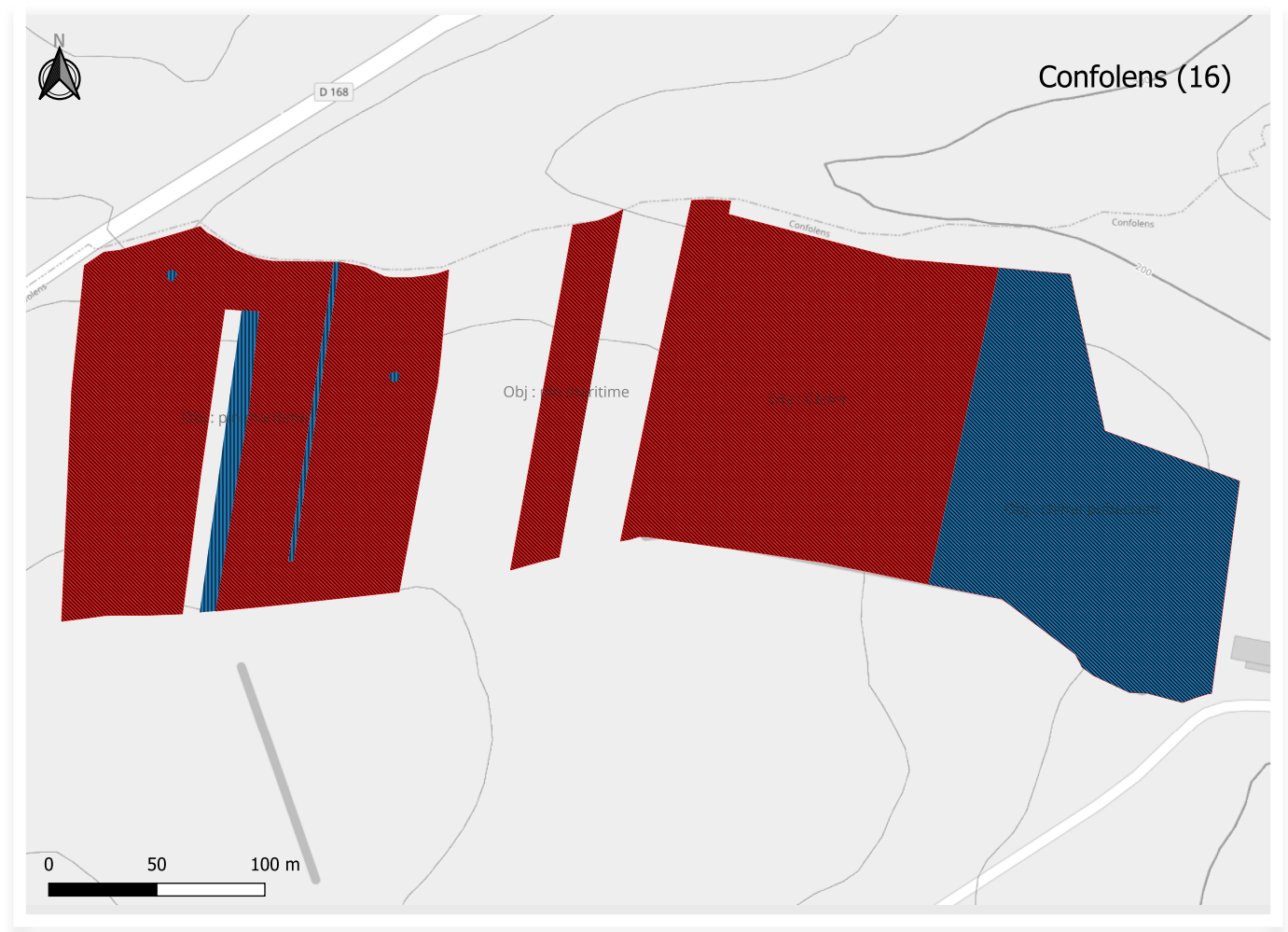
Confolens - Nouvelle acquisition 6,7 ha

AOÛT 2025

Un broyage des parcelles a été réalisé en préparation des travaux de plantation.

OCTOBRE 2025

Une visite de terrain a été conduite afin de finaliser la planification opérationnelle de la prochaine campagne de plantation.



Typologie de peuplements

- plantation - 15 ans
- plantation + 15 ans
- futaie régulière BM GB
- futaie régulière BM
- futaie régulière PB BM
- futaie irrégulière
- taillis
- régénération naturelle/accrus
- libre évolution/îlots de sénescence
- zone humide
- zone ouverte

- limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

- feuillus
- mixte
- résineux

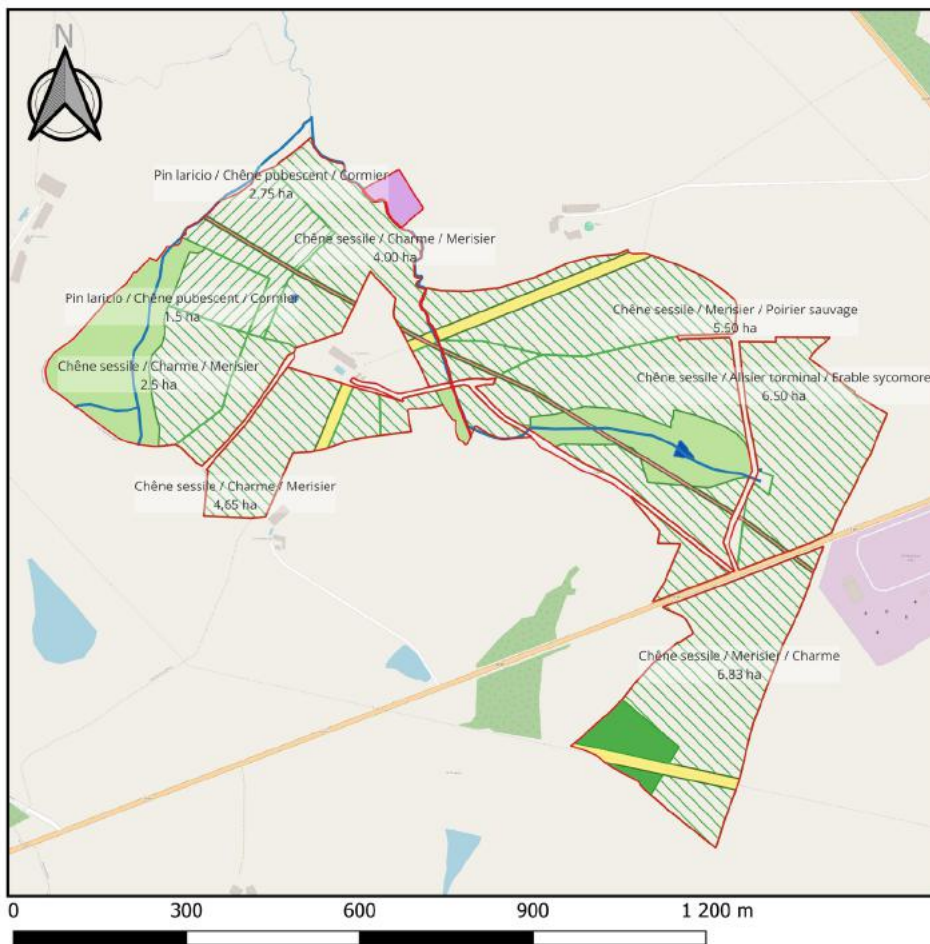


HAUTE-VIENNE

Peyrat-de-Bellac (61 ha)

La campagne de plantation a démarré en novembre avant d'être suspendue à cause des conditions météorologiques (forte pluie et sol détrempé). Deux essences principales sont plantées: le chêne sessile et le pin laricio.

Peyrat-de-Bellac (87)



Légende

- Contour de la propriété
- Plantation à majorité Chêne sessile
- Plantation à majorité Pin laricio
- Îlot de sénescence
- Zone non boisée
- Libre évolution
- Conduite de gaz
- Ligne électrique
- Mare et plan d'eau
- Ruisseaux



Nouic 34,1 ha

JANVIER 2025

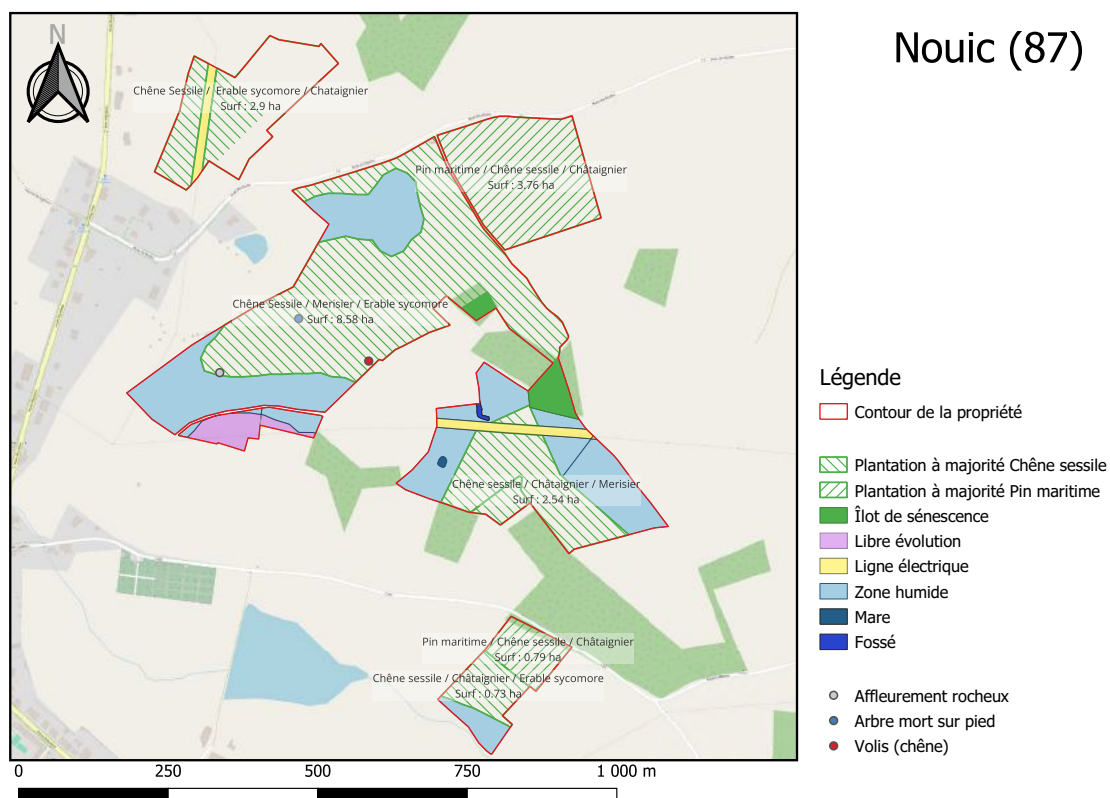
Une opération de remise en état du site a été réalisée par l'association Rempart: dépose des clôtures, démantèlement d'un bâtiment à moutons et évacuation de déchets agricoles. Cette phase de nettoyage préalable libère l'espace nécessaire aux futurs travaux sylvicoles.

MAI 2025

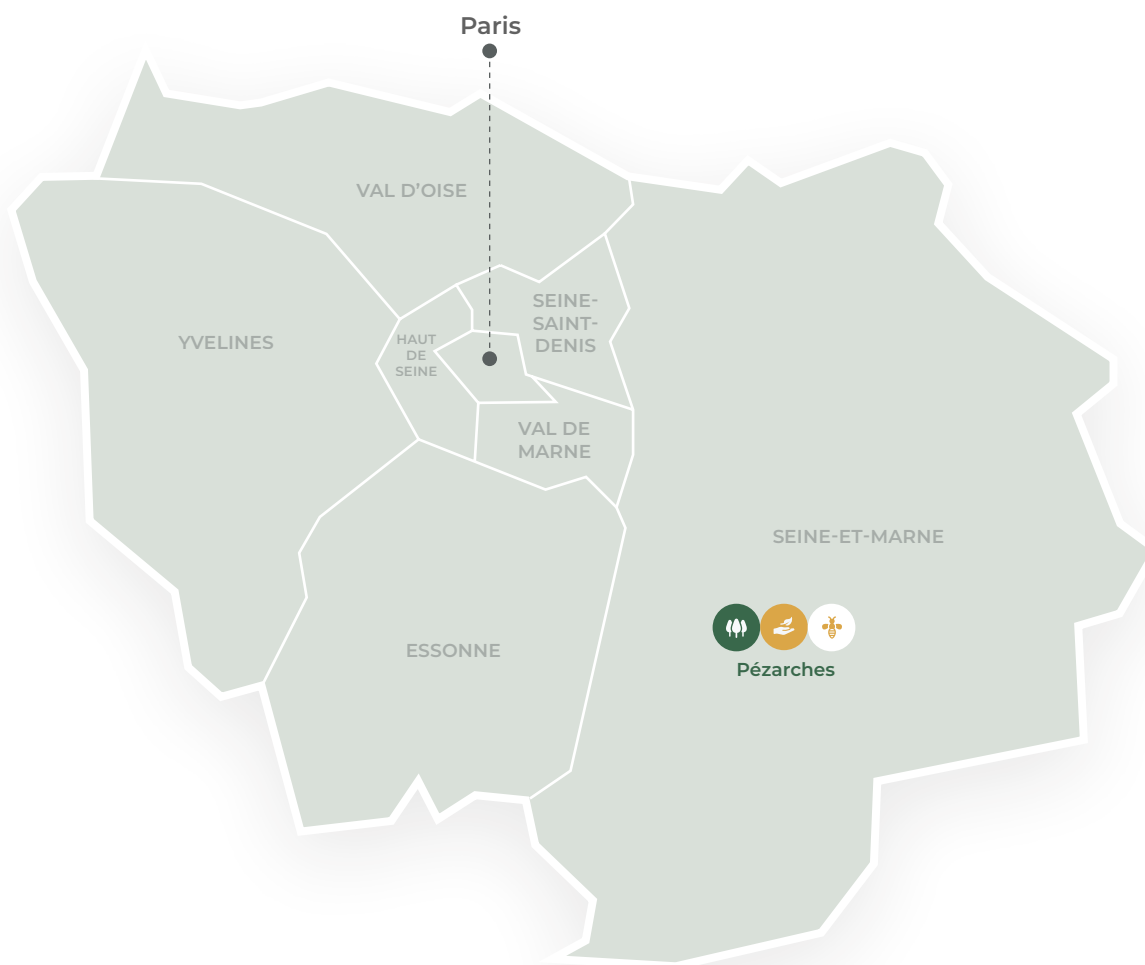
Application du répulsif Trico (à base de graisse de mouton) sur l'intégralité de la parcelle afin de protéger les jeunes plants contre l'abroustissement. Des dégagements manuels ont été réalisés sur les zones à forte concurrence herbacée pour éviter l'étouffement des plants.

OCTOBRE 2025

Un nouveau passage de dégagement de la végétation concurrente a été réalisé. Une évaluation du taux de reprise a simultanément été effectué afin de planifier les regarnis à effectuer lors de la prochaine campagne de plantation.



📍 ÎLE-DE-FRANCE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



Les ruches

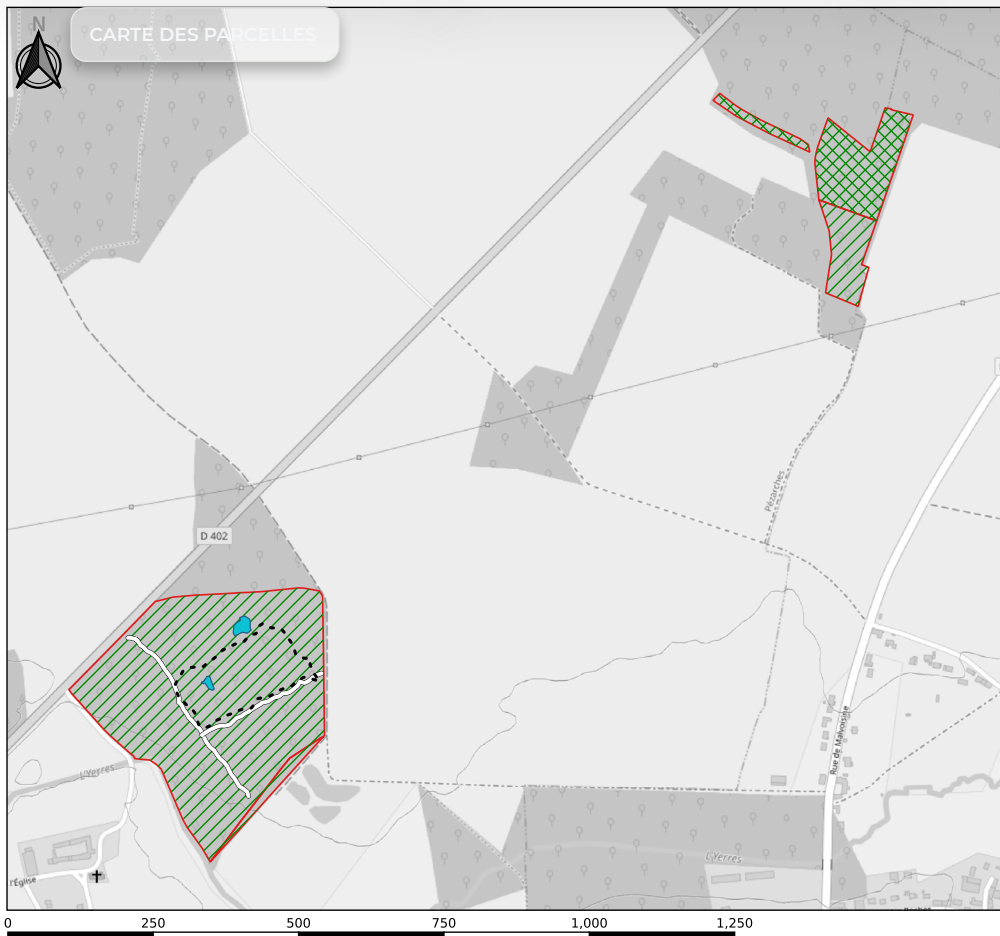


SEINE-ET-MARNE

Pézarches 16,6 ha

JANVIER 2025

Une mesure de la surface terrière a été réalisée sur le massif. Cet indicateur forestier clé permet d'évaluer la densité du peuplement et d'orienter les décisions de gestion à venir (éclaircies, travaux sylvicoles).



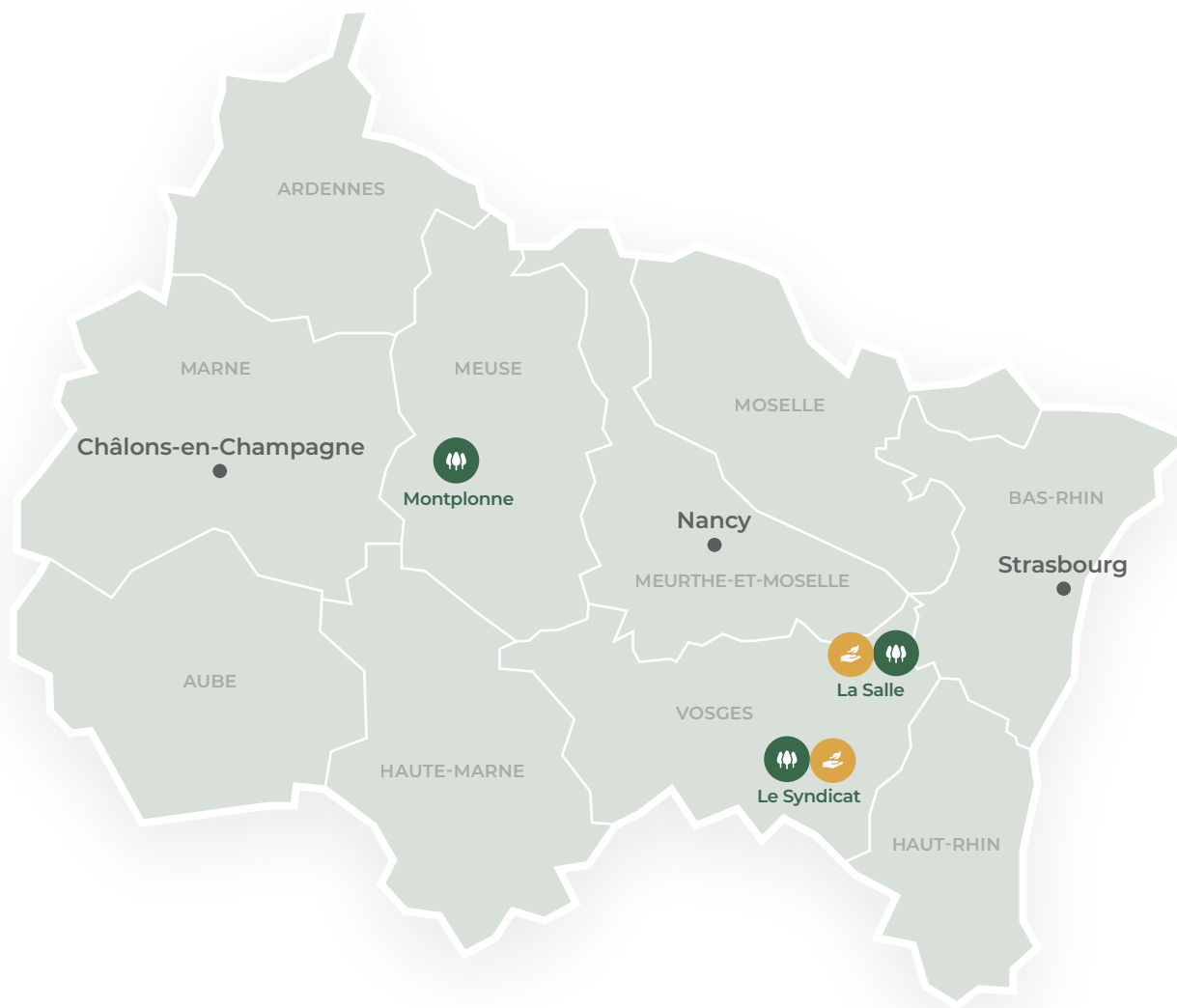
Pézarches (77)

Légende

- Parcellaire cadastral
- Zones humides (mares forestières)
- Sentier pédagogique
- Allées
- Peuplements forestiers
 - Futaie Chêne sessile majoritaire
 - Futaie Robinier faux Acacia + Frênes



📍 GRAND-EST



-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



MEUSE

Montplonne 83,5 ha

JANVIER 2025

Une mesure de la surface terrière a été réalisée sur le massif. Cet indicateur forestier clé permet d'évaluer la densité du peuplement et d'orienter les décisions de gestion à venir (éclaircies, travaux sylvicoles).



Montplonne (55)
(partie nord)

- Légende**
Peuplements forestiers objectifs
- Plantation 2023 : Chêne sessile
 - Plantation 2023 : Pin noir sous Mélèze
 - Plantation 2024 : Érable à feuille d'obole
 - Jeune futaie : Érable sycamore
 - Futaie : Mélèze
 - Lisière : Merisier, Érables, Hêtre
 - Recru feuillu naturel
 - cadastre



Montplonne (55)
(partie sud)

- Légende**
peuplements
- Plantation
 - Douglas perchis
 - Lisière feuillue
 - Plantation sous mélèzes
 - Recru feuillu
 - Recru naturel
 - Cadastre



VOSGES

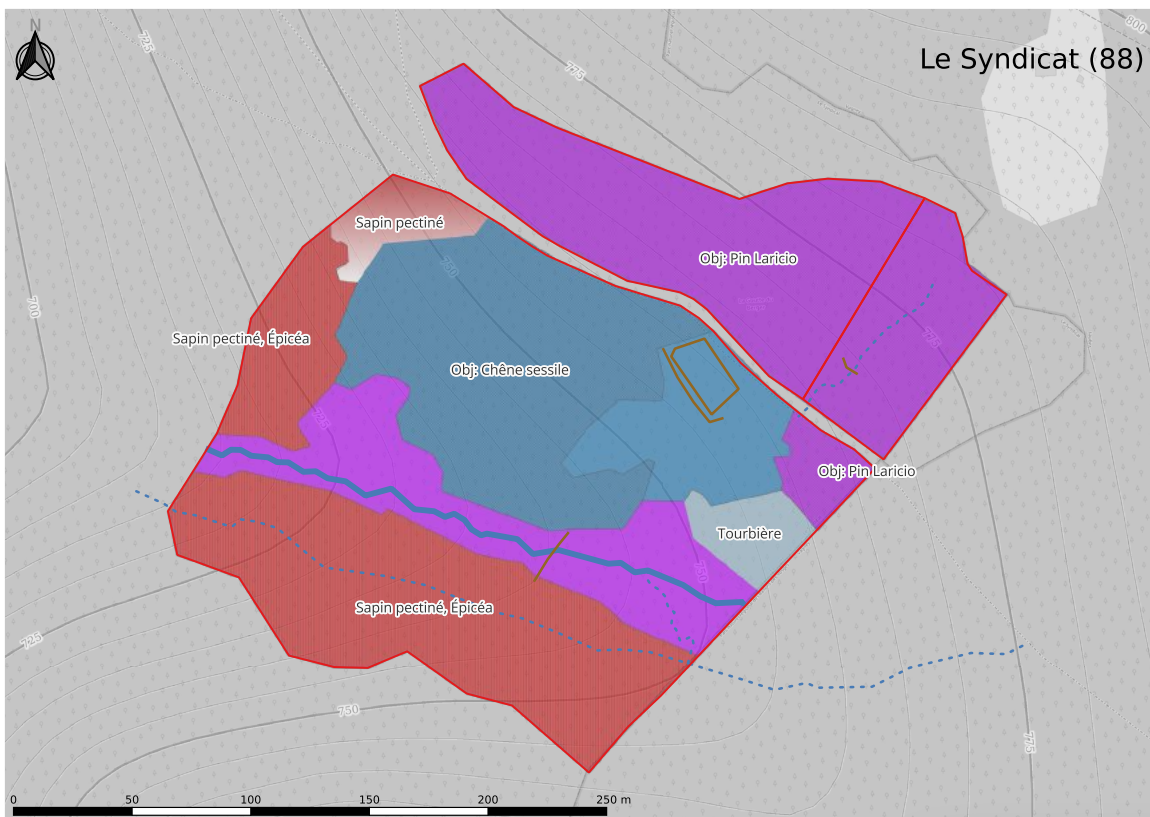
Le Syndicat 5,7 ha

FÉVRIER 2025

Une visite post-plantation a été effectuée afin d'établir un état des lieux complet du massif après la mise en terre des plants.

OCTOBRE 2025

Un nouveau passage terrain a permis de dresser un bilan nuancé: des secteurs présentent une bonne dynamique de reprise, tandis que d'autres zones nécessiteront un suivi renforcé lors du prochain exercice.



Typologie de peuplements

- plantation - 15 ans
- plantation + 15 ans
- futaie régulière BM GB
- futaie régulière BM
- futaie régulière PB BM
- futaie irrégulière

- taillis
- régénération naturelle/accrus
- libre évolution/îlots de sénescence
- zone humide
- zone ouverte

- limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

- feuillus
- mixte
- résineux



La Salle 5,8 ha

FÉVRIER 2025

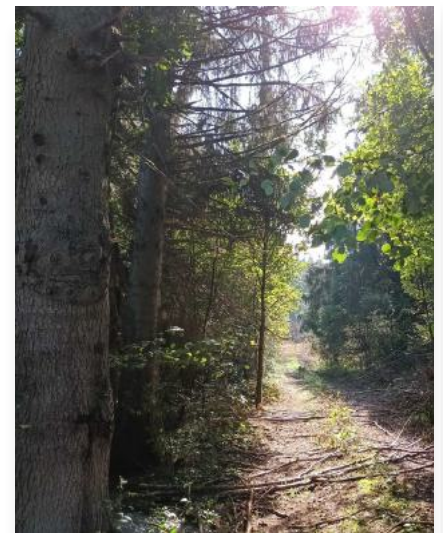
Un broyage lourd a été réalisé sur l'ensemble de la parcelle afin de préparer le terrain en vue de la prochaine campagne de plantation. Cette opération mécanique permet d'éliminer la végétation concurrente et d'ameublir le sol pour favoriser la reprise des jeunes plants.

MARS - AVRIL 2025

La campagne de plantation s'est déroulée en mars, avec la mise en place des plants sur l'ensemble des zones préparées. Les travaux de protection ont été finalisés mi-avril, marquant l'achèvement complet de cette phase d'installation.

JUIN 2025

Un passage a été effectué sur le terrain par notre équipe pour évaluer le taux de reprise des arbres plantés la saison précédente. Rendez-vous a été pris avec des spécialistes des zones humides et des responsables du bassin de la Valdange pour délimiter une mare pérenne.



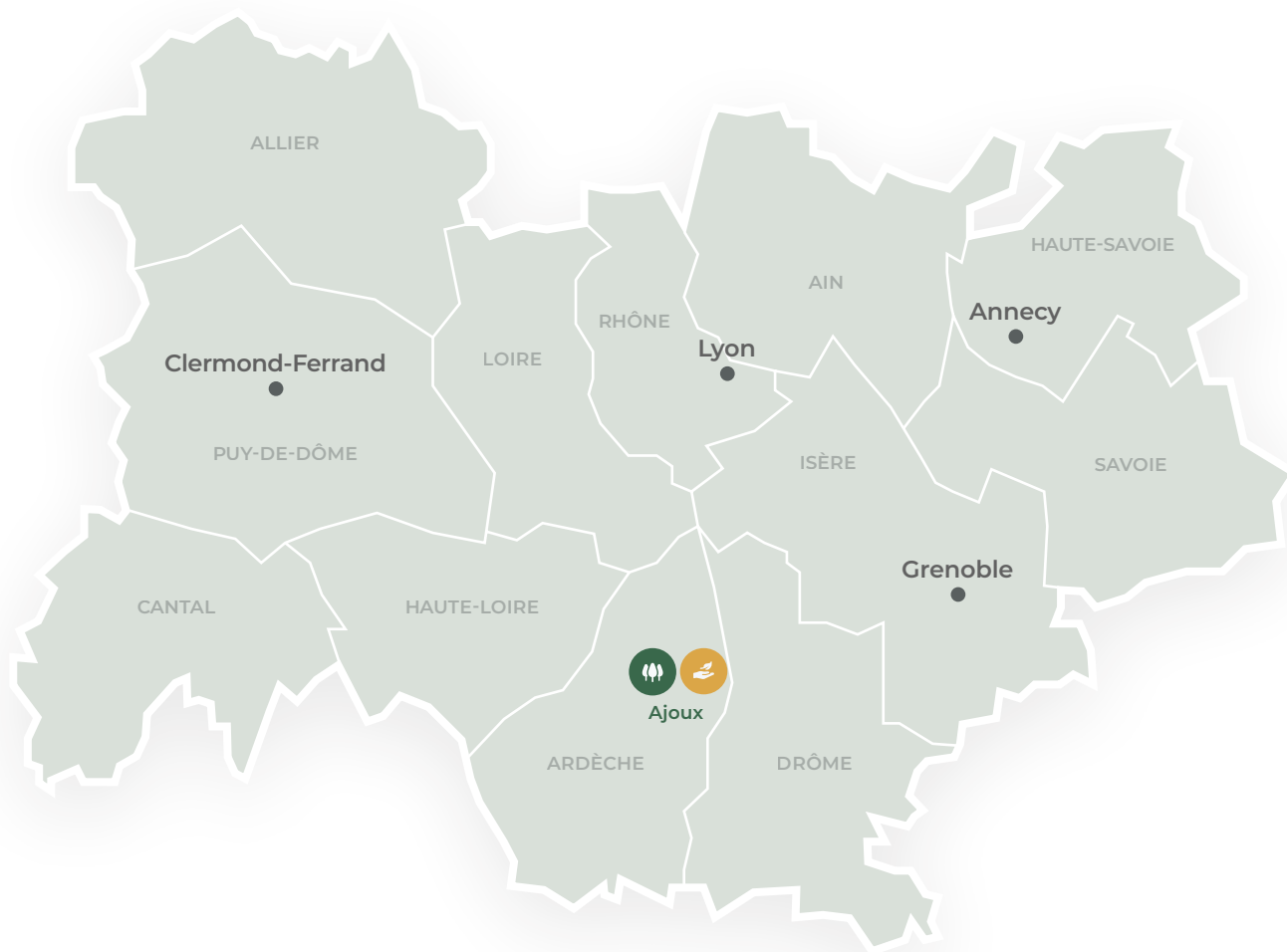
Légende

Zones de plantation

- Aulne (cordon et ripisylve)
- Chêne sessile (+ érable sycomore, cyprès chat)
- Douglas (+ chêne pubescent, merisier, poirier)
- Chemin de randonnée
- Ruines d'ancienne forge
- Zone feuillue en évolution libre
- Ripisylve et zone humide préservée
- Lisières étagées
- Jeune futaie d'épicéa (~ 20 ans)
- Limites cadastrales



📍 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



ARDÈCHE

Ajoux 30 ha

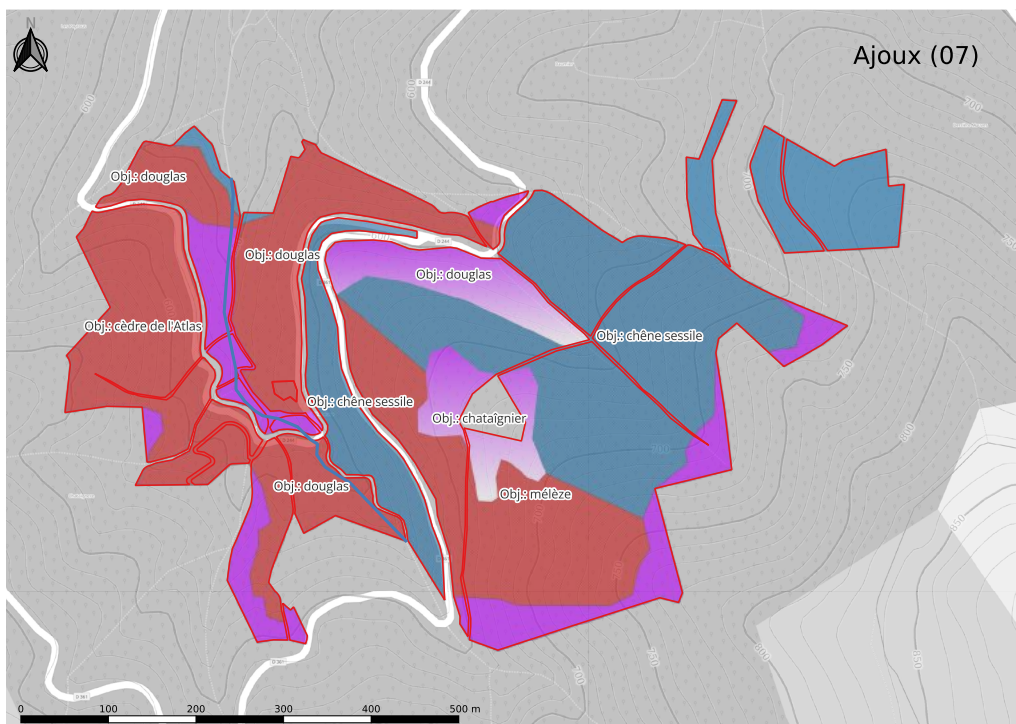
AVRIL 2025

Une visite de terrain a été effectuée pour chiffrer les travaux à venir et identifier les actions de biodiversité pouvant être déployées sur ce massif, dans le cadre de notre engagement d'amélioration continue de la valeur écologique de nos forêts.

Jun 2025: Une pose de filets de toile de coco a été réalisée pour limiter l'érosion, suite à une visite de terrain avec le référent de Natura 2000.

JUILLET 2025

Des travaux d'entretien intensifs ont été conduits dans les plantations au cours de l'été, pour l'essentiel des dégagements. Nous prévoyons des regarnis pour 2026 car l'été sec a porté préjudice aux jeunes arbres, surtout les mélèzes plantés au printemps.



Typologie de peuplements

- plantation - 15 ans
- plantation + 15 ans
- futaie régulière BM GB
- futaie régulière BM
- futaie régulière PB BM
- futaie irrégulière
- taillis
- régénération naturelle/accrus
- libre évolution/flots de sénescence
- zone humide
- zone ouverte

- limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

- feuillus
- mixte
- résineux



 DANEMARK



Les forêts



Restauration de tourbières,
ripisylves, mares, etc.




Thisted 4,5 ha

JUIN 2025

La visite de terrain réalisée en juin 2025 a révélé des difficultés de reprise sur ce massif: de nombreux plants présentent un dessèchement en cime, phénomène attribué par le gestionnaire aux conditions climatiques particulièrement venteuses du site ainsi qu'à un printemps sec. Cette explication apparaît tout à fait plausible au regard du contexte pédo-climatique local. En revanche, les essences de biodiversité et de couvert rapide, bouleaux et aulnes notamment, affichent une vitalité satisfaisante. Une analyse approfondie a été planifiée à l'issue de l'été afin de déterminer les besoins en regarnis.



LÉGENDE

-  0,93 ha Érable avec épicéa de Sitka et cerisier
-  1,37 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, cerisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine
-  2,21 ha Chêne sessile avec pin, châtaignier et bouleau



Kalundborg 5,5 ha

JUIN 2025

Une visite d'équipe en juin 2025 a permis de constater une plantation de très belle facture, avec des arbres particulièrement vigoureux. Si certaines zones semblent légèrement moins denses à la lecture des vues satellites, la qualité du travail réalisé par Skovdyrkerne, les gestionnaires en charge du site, inspire pleine confiance quant au développement à venir du peuplement.

SEPTEMBRE 2025

EcoTree a co-organisé une journée d'action ESG en partenariat avec la Chambre de commerce franco-danoise. Les membres de la Chambre ont participé activement à l'entretien du site, contribuant au débroussaillage de la végétation concurrente et à la mise en place de semis de fleurs sur la prairie, dans la perspective de la prochaine saison estivale.



LÉGENDE

- 4,09 ha Chêne sessile avec charme, aulne, pommier et érable
- 1,49 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, merisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine

Orø-Margrete 1 5,2 ha

AVRIL 2025

La plantation a été réalisée en avril 2025 en présence de clients et de partenaires d'EcoTree. Le peuplement mis en place associe chêne, hêtre, charme, cerisier et mélèze, reflétant une volonté de composer une forêt diversifiée et résiliente face aux aléas climatiques et sanitaires.

JUIN 2025

Le bilan de végétation est très satisfaisant : feuillus et résineux présentent tous deux une belle reprise, témoignant de bonnes conditions d'installation et d'une gestion adaptée au contexte local.



LÉGENDE

- 2,91 ha Hêtre avec érable, aulne et mélèze
- 3,74 ha Chêne sessile avec charme, aulne, noisetier et mélèze
- 1,37 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, merisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine



Orø-Margrete 2 5,2 ha

FÉVRIER 2025

EcoTree a été invité à témoigner dans le cadre d'un reportage diffusé sur TV2, la deuxième chaîne nationale danoise. Ce reportage dresse un bilan positif de dix années d'expérience dans la plantation et la gestion de forêts à travers l'Europe, renforçant la notoriété et la crédibilité d'EcoTree à l'échelle internationale.

JUIN 2025

Le suivi de terrain confirme une excellente reprise des plants, tant pour les essences feuillues que résineuses. Les conditions pédoclimatiques du site se révèlent très favorables au développement du peuplement.

En juin 2025, l'acteur Nikolaj Coster-Waldau a visité la forêt dans le cadre du tournage d'une série documentaire pour Bloomberg TV, dans laquelle il met en lumière des initiatives innovantes en faveur de la nature à travers le monde.



Typologie de peuplements

- plantation - 15 ans
- plantation + 15 ans
- futaie régulière BM GB
- futaie régulière BM
- futaie régulière PB BM
- futaie irrégulière
- taillis
- régénération naturelle/accrus
- libre évolution/îlots de sénescence
- zone humide
- zone ouverte

- limites cadastrales
- murets
- ruisseau ou rivière permanent(e)
- ruisseau intermittent
- affleurement rocheux

Type d'essences à majorité

- feuillus
- mixte
- résineux

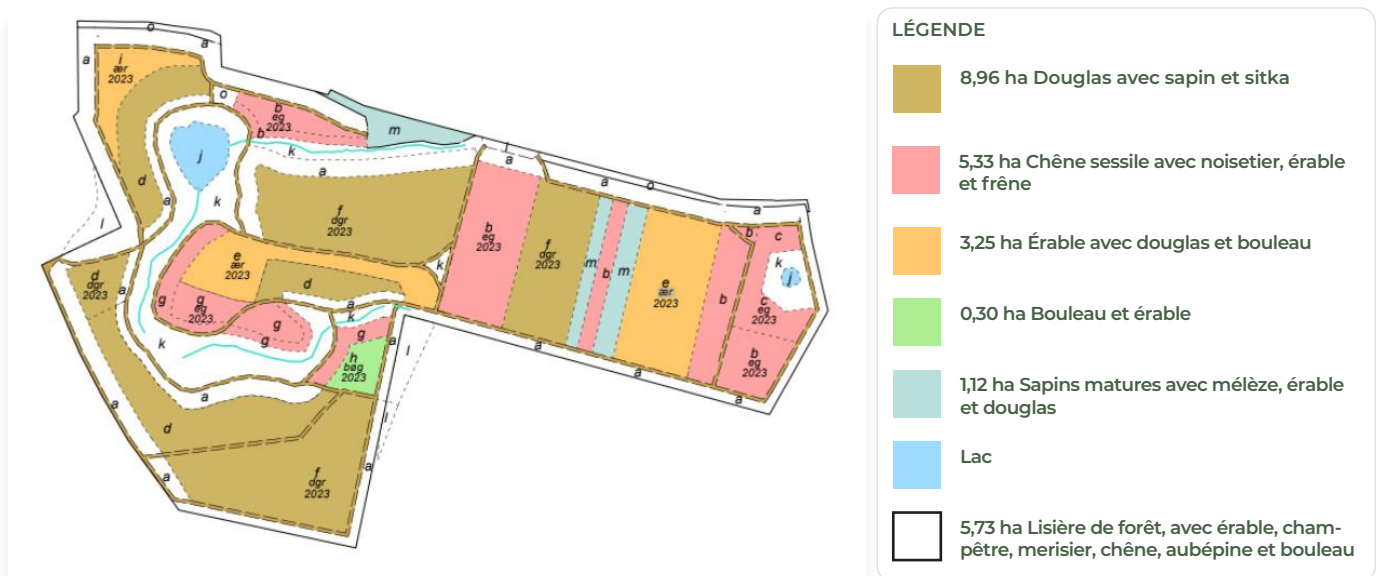
Nysum 31,2 ha

JUIN 2025

Une visite de terrain menée en juin 2025 a révélé une reprise globalement satisfaisante des plants, avec quelques bourgeons terminaux secs mais en proportion nettement moindre qu'attendu. La végétation concurrente est bien présente, mais les travaux de dégagement sont planifiés et correctement suivis. On note par endroits la présence d'orties, marquant les zones ayant bénéficié d'un apport de fertilisant, sans incidence notable sur le développement des plants. Les lisières du massif sont bien établies.

OCTOBRE 2025

Une visite de terrain a été conduite sur ce massif. L'état général des premières plantations est remarquable, témoignant d'un développement particulièrement satisfaisant du peuplement. Les surfaces restantes sont quant à elles programmées pour être plantées au printemps 2026.



D. Nos projets menés hors foncier EcoTree

📍 DANEMARK

Forêt de Mon - 7,5 ha

OCTOBRE 2025

Planté au printemps 2024 sur 5,12 ha, ce massif compte plus de dix essences (chêne, hêtre, chêne rouge, aulne, bouleau et charme, entre autres). La surface restante est quant à elle préservée en prairie, pâturée par des vaches et des moutons. La visite conduite en octobre 2025 a confirmé une belle dynamique de croissance et un bon taux de reprise des jeunes plants. Le site, perché sur une colline surplombant deux étangs, offre un cadre à la fois remarquable et plein de vie. Ce projet est mené en étroite collaboration avec l'agriculteur propriétaire des terres, dans le cadre d'un partenariat tiers.



📍 ALLEMAGNE



Les forêts



Les zones humides



MECKLEMBOURG-POMÉRIANIE OCCIDENTALE

Tourbière de Schönwolder - 10,92 ha

La tourbière de Schönwolder, située dans la réserve de biosphère de Schaalsee classée par l'UNESCO, est l'une des dernières hautes tourbières restaurables du land de Mecklembourg-Poméranie occidentale, en Allemagne, et la seule de la région à posséder une couche de tourbe pratiquement intacte. Des décennies de drainage ont fait baisser le niveau de la nappe phréatique, entraînant une minéralisation de la tourbe et une disparition progressive de la végétation typique des tourbières. L'objectif du projet de restauration de 10,92 hectares est de relever le niveau de l'eau, de relancer la croissance naturelle de la tourbe et de réduire les émissions de carbone du site dégradé, ce qui profitera, dans les années à venir, à quelque 138 hectares de tourbières.

En 2025, les principaux travaux d'ingénierie ont été achevés: les fossés de drainage ont été comblés, des palplanches et des remblais ont été installés, et un bassin de rétention a été créé pour empêcher le ruissellement des nutriments provenant des terres agricoles environnantes. Environ 500 mètres de fossés ont été reprofilés pour rediriger le débit d'eau. Les conifères non indigènes ont également été sortis de la zone afin de réduire le pompage de l'eau. Un recensement des oiseaux a été réalisé dans le cadre du programme de suivi à long terme, qui permettra de suivre la régénération du site au cours des 25 prochaines années.



SAXE-ANHALT

Forêt d'Harz - 7 ha

Notre tout premier projet en Allemagne se situe dans la forêt du Harz. Après les premières interventions menées les années précédentes, l'année 2025 a été consacrée à l'entretien des aménagements déjà effectués.



RHÉNANIE - PALATINAT

Waldmannswiese dans le Dahner Felsenland - 6,7 ha

Zone marécageuse abritant des tourbières en phase précoce et de petites parcelles de forêt marécageuse d'aulnes, fortement affectée par les monocultures d'épicéas, la Waldmannswiese est une zone de projet présentant un énorme potentiel pour devenir une tourbière à l'avenir.

En 2025, des améliorations structurelles ont été apportées le long du ruisseau Seibertsbach : les conifères non indigènes ont été retirés, les berges ont été remodelées pour permettre des inondations naturelles et du bois mort a été introduit pour favoriser la dynamique du cours d'eau. Les fossés de drainage ont été partiellement comblés à l'aide de sciure, de mottes d'herbe et de barrières de bois mort. Des aulnes noirs et des sorbiers indigènes ont été plantés sur l'ensemble du site. Les premiers signes de régénération sont déjà visibles : la mousse de sphaigne se propage, les niveaux d'eau se sont stabilisés, et la zone reprend vie.



BAVIÈRE

Tourbière d'Aßlinger Moos - 1,5 ha

La tourbière d'Aßlinger, également connue sous le nom de Brucker Moos, est située en Bavière, au sud de Munich. Il s'agit d'une tourbière fortement drainée, caractérisée par une grande diversité d'utilisations des sols. L'extraction de tourbe, l'élevage intensif et extensif sur prairies, ainsi que la sylviculture ne sont que quelques-unes des activités qui y ont été introduites. Ce projet de restauration a été lancé en 2025 sur une superficie totale de 22 ha. EcoTree cofinance une partie de la zone (1,5 ha). Les travaux s'étaleront sur les trois prochaines années.

En 2025, la prairie a été fauchée dans le cadre de la gestion continue de l'habitat, afin de favoriser les oiseaux nichant au sol. Il s'agit d'une mesure mise en œuvre trois fois par an. Des jauges de niveau d'eau ont été installées avec succès, afin d'établir une base de référence hydrologique précise dans la tourbière. Parallèlement, les travaux du projet pour 2026 ont été planifiés avec des hydrologues locaux et les responsables de la mise en œuvre du projet.



HESSE

Forêt près de Langen - 1,5 ha

Cette forêt est le tout dernier projet de reboisement d'EcoTree en Allemagne. Elle est située à Offenbach, dans la Hesse, près de Francfort.

Des années de sécheresse, de canicule et de tempêtes ont durement affecté ce qui était autrefois des peuplements sains de hêtres et de pins; près de 27 % des arbres de Hesse présentent désormais des dommages au niveau de la cime. En collaboration avec HessenForst, EcoTree contribue à transformer ces peuplements vulnérables au changement climatique en forêts mixtes résilientes en plantant des essences de feuillus adaptées au climat, jetant ainsi les bases d'un rétablissement écologique à long terme. La première plantation d'arbres a débuté en novembre 2025.



BASSE-SAXE

Tourbière de Langenhausen/Gnarrenburg - 50 ha



Nous avons lancé un projet de co-développement visant à remettre en eau une ancienne tourbière exploitée de manière intensive à Gnarrenburg, en Basse-Saxe. Le projet vise également à cultiver de la sphaigne, une mousse qui contribue à retenir l'eau dans la région et constitue une alternative à l'utilisation de la tourbe dans les terreaux.

En 2025, le projet Gnarrenburger Moor a franchi plusieurs étapes clés, notamment la validation et l'émission de crédits MoorFutures®. Les travaux de préparation du site et de remise en eau ont débuté en août.





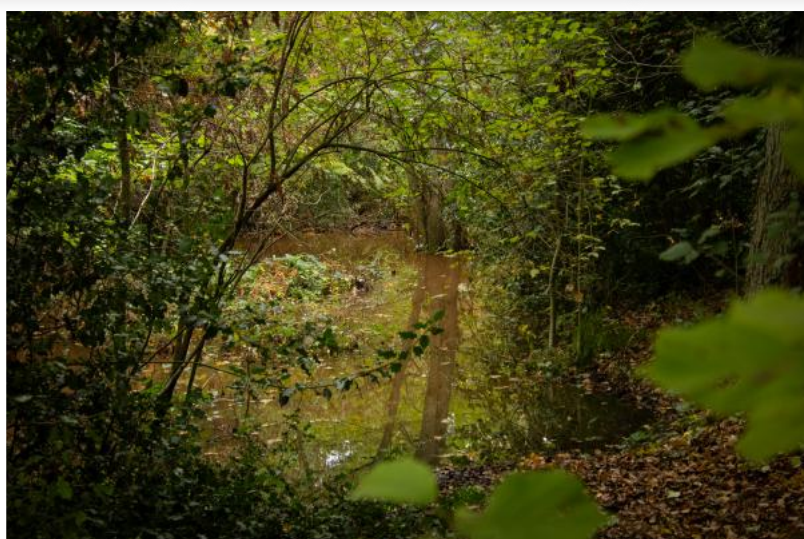
BELGIQUE

FLANDRE

Tourbière de Lange Beemden - 7,3 ha

Le premier projet de restauration de tourbière d'EcoTree en Belgique a débuté en 2025 dans la vallée du Zwarte Beek. Le Zwarte Beek est certifié selon la norme MoorFutures®. Il s'agit de la zone de tourbières la plus vaste et la plus dense de Flandre, située dans une zone à risque hydrologique. Endommagée par une exploitation intensive des sols et le drainage, elle est actuellement une source d'émissions de CO₂ et ne fait plus office de puits de carbone. La remise en eau de cette tourbière vise à réduire considérablement les émissions de CO₂ au cours des prochaines décennies. Outre le stockage du CO₂, la tourbière restaurée offrira une protection contre les inondations et servira d'habitat à des espèces menacées telles que la cigogne noire et la bécassine des marais.

En 2025, les bases du projet Lange Beemden en Belgique ont été jetées. Un programme de surveillance de référence a été lancé, avec l'installation de jauges pour suivre la profondeur de la nappe phréatique en vue des travaux de restauration à venir. Des partenaires pour la réalisation de ces travaux sont en cours de sélection pour 2026. L'année a également été marquée par une journée de tournage sur place avec Planet Wild et des bénévoles, permettant de faire connaître le projet à un public plus large.





FRANCE

Pour l'ensemble des projets suivants, l'expertise d'EcoTree a été sollicitée à des titres divers : expertise scientifique, forestière, écologique ou capacité à trouver et flécher les financements pour que les projets soient rendus possibles. Certains projets ont été portés par EcoTree avec d'autres partenaires que nous tenons à remercier de leur confiance : Guillier reboisement ; cabinet Lorne ; Neosylva ; Société forestière ; Forestry ; Sylvo2 ; Fransylva ; CRPF ; Comité des forêts ; Alliance forêt bois ; Terragree ; Forestys ; AviSilva ; Carbonapp.

NOUVELLE-AQUITAINE

Forêt de Landiras 1 (Gironde) - 23,4 ha



À Landiras, une jeune plantation s'étendant sur 23,4 hectares a été touchée par les incendies de 2022. Nous avons décidé de soutenir le projet de reboisement et de gestion durable de cette forêt, en accord avec nos forestiers et avec les propriétaires dont le souhait de sylviculture à couvert continu et en mélange d'essences s'accorde à nos principes.

DÉGAGEMENT - JUIN 2025

Le premier passage de dégagement de la végétation concurrente a été réalisé. Un contrôle terrain avant/après a permis de documenter l'état de la plantation réalisée lors de la saison 2023/2024 et d'évaluer l'efficacité de l'intervention.

Forêt de Landiras 2 (Gironde) - 9 ha



À Landiras, une jeune plantation s'étendant sur 9 hectares a été touchée par les incendies de 2022. Nous avons décidé de soutenir le projet de reboisement et de gestion durable de cette forêt, en accord avec nos forestiers et avec les propriétaires dont le souhait de sylviculture à couvert continu et en mélange d'essences s'accorde à nos principes.

PLANTATION TERMINÉE - MARS 2025

La campagne de plantation a été menée à son terme sur la totalité des parcelles concernées, représentant une superficie de 9,03 hectares entièrement reboisés.



Forêt de Landiras 3 (Gironde) - 2 ha



À Landiras, une jeune plantation s'étendant sur 2 hectares a été touchée par les incendies de 2022. Nous avons décidé de soutenir le projet de reboisement et de gestion durable de cette forêt, en accord avec nos forestiers et avec les propriétaires dont le souhait de sylviculture à couvert continu et en mélange d'essences s'accorde à nos principes.

MARS 2025

La plantation a été achevée sur la totalité de la zone concernée, soit 2,01 hectares entièrement reboisés.

MAI 2025

Un premier passage de contrôle confirme un taux de reprise satisfaisant pour l'ensemble des plants mis en terre fin mars. La dynamique de végétation est encourageante.

Forêt de Landiras 4 (Gironde) - 6,2 ha



À Landiras, une jeune plantation s'étendant sur 6,17 hectares a brûlé en 2022. Nous avons décidé de soutenir le projet de reboisement et de gestion durable de cette forêt.

JUIN 2025

Les opérations de croquage (arrachage mécanisé des souches) et de broyage ont été menées à leur terme, dégageant l'intégralité des parcelles concernées.

NOVEMBRE 2025

La préparation du sol avant plantation a été achevée sur la totalité des parcelles, ouvrant la voie à la prochaine campagne de mise en terre prévue en saison froide.

Forêt de Louchats (Gironde) - 101 ha - 18 030 t. de CO2 eq.



Le projet de Louchats s'inscrit dans une démarche de reconstitution d'un peuplement forestier détruit par les incendies dévastateurs de l'été 2022, dans le département de la Gironde. L'objectif est de restaurer 101,2 hectares de forêt sinistrée, et de favoriser une diversification, même mineure, des essences forestières. Le projet inclut ainsi la création de corridors écologiques via une trame bocagère (lisières et cordons de feuillus), intégrée au paysage et bénéfique aux trames verte et bleue locales.

Le projet LBC est conduit par la société forestière.

Forêt de Vidailat (Creuse) - 2,6 ha - 297 t. de CO2 eq.



L'objectif de ce boisement d'une ancienne terre agricole est de valoriser cette parcelle en friche par la plantation de feuillus destinés à la production de bois d'œuvre en menant une sylviculture respectueuse de la biodiversité. La parcelle sera plantée de chêne sessile et de chêne rouge avec une bordure de hêtre le long de la piste.

Ce projet vise à planter 3200 arbres sur la totalité de la surface, transformant ainsi une friche en forêt gérée durablement. La proximité de la ville de Limoges renforce l'importance de ce projet pour la région, en contribuant à la préservation de la biodiversité locale et en agissant comme un puits de carbone, crucial pour contribuer à l'atténuation du changement climatique. Ce projet permettra de **séquestrer 297 tonnes de carbone additionnel, selon le référentiel du label bas-carbone**. Il est porté par la Coopérative forestière Bourgogne Limousin et EcoTree.

Forêt de Salies de Béarn (Pyrénées-Atlantiques)

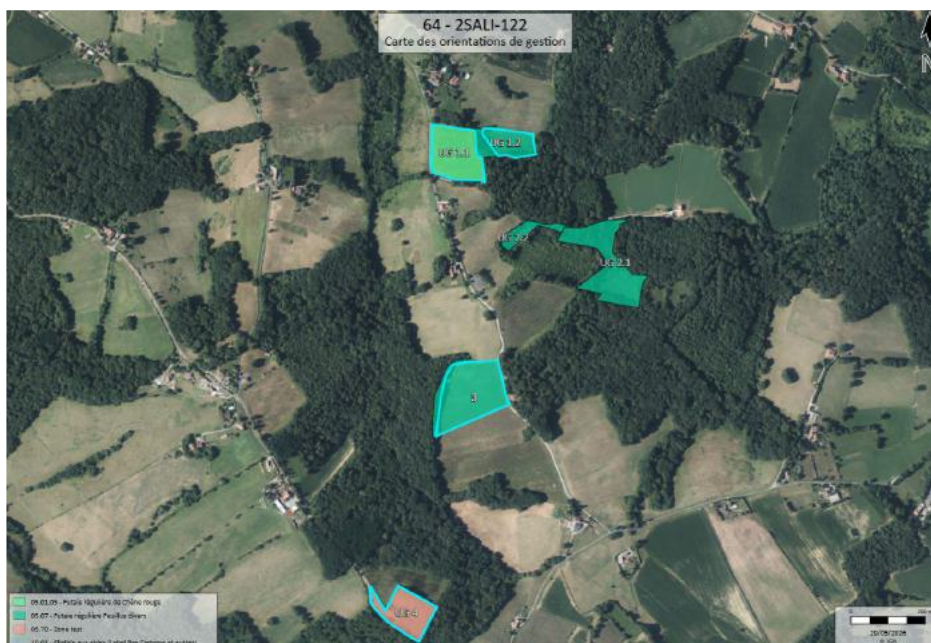
- 5,9 ha - 2274 t. de CO2 eq.

Dans une région à faible activité sylvicole, ce projet est un boisement mélangé de près de 6 ha de terres agricoles délaissées ou de prairies sans usage. Les plantations ont été réalisées lors de la saison 2023-2024, et **le projet a été labellisé LBC selon la méthode boisement du gouvernement français en mai 2024**. Ce projet est conduit par Neosylva en partenariat avec EcoTree

OCTOBRE 2025

Un bilan complet a été réalisé sur l'ensemble des parcelles boisées : les 2 premières ont un taux de reprise supérieur à 90 %. La troisième présente un taux de 75 %, suffisant pour assurer la réussite du projet. La parcelle 4 sur laquelle était testé un nouveau protocole présente des résultats contrastés : le chêne de Shumard et le hêtre d'Orient se comportent très bien, tandis

que certains résineux ont davantage subi la pression du gibier. Deux campagnes de regarnis ont été réalisées, accompagnées de la pose de protections individuelles.



Forêt de Saint-Martin Sepert (Corrèze) - 2,2 ha - 720 t. CO2 eq.



Le projet de boisement à Saint-Martin Sepert s'inscrit dans un contexte de reconversion d'anciennes terres agricoles. L'objectif est de valoriser cette parcelle avec la plantation de feuillus pour la production de bois d'œuvre et une sylviculture respectueuse de la biodiversité. La parcelle sera plantée de chêne rouge. L'installation de cette essence viendra favoriser la diversification du milieu et l'adaptation au changement climatique de la propriété. Le choix du chêne rouge comme essence unique répond à des critères écologiques et économiques spécifiques, notamment sa capacité d'adaptation et sa valorisation commerciale. Ce projet se veut une réponse concrète aux défis du changement climatique, en participant à la séquestration de carbone et à la production de bois d'œuvre, avec **un potentiel de séquestration de 720 tonnes de carbone (LBC)**. Ce projet est porté par EcoTree et la Coopérative forestière.

PAYS DE LA LOIRE

Forêt de Nozay (Loire-Atlantique) - 7,3 ha - 1896 t. CO2 eq.



Les alentours de la commune de Nozay sont essentiellement des terres agricoles, parfois ceintes de haies ou jalonnées de bosquets. Cette région largement maraîchère est assez peu couverte de forêts. La plantation forestière de 7,29 ha prend ainsi tout son sens dans la réhabilitation d'une trame forestière intégrée aux espaces agricoles.

La plantation se fait autour d'une maison déjà bordée de vieux pins. Différentes essences d'arbres y sont plantées afin de favoriser la biodiversité en multipliant la possibilité d'habitats pour la faune et la flore forestières : chênes, pin laricio en essences objectif, et thuyas, séquoias et aulnes en essences

de diversification. Les lisières et haies existantes sont maintenues. **Ce projet LBC est conduit par Neosylva en partenariat avec EcoTree.**

OCTOBRE 2025

Ce massif illustre l'efficacité d'un suivi sylvicole rigoureux et régulier. Depuis la préparation du sol en novembre 2023 et la plantation du projet au printemps 2024, trois dégagements ont été conduits et deux applications de Trico réalisées. Le résultat est remarquable : la plantation affiche un taux de reprise proche de 100 %, témoignant de la qualité des interventions menées et des conditions écologiques favorables du site.

Forêt de Ballon-Saint-Mars (Sarthe) - 7,2 ha - 735 t. CO2 eq.



Le projet forestier de Ballon-Saint Mars vise à boiser, sur une surface de 3,6 ha, une lande herbeuse aujourd'hui en friche. L'essence objectif de plantation est le cèdre de l'Atlas, essence connue pour sa robustesse, sa bonne résistance aux aléas climatiques, notamment aux périodes de sécheresse, son peu d'exigence quant aux conditions pédologiques et sa production de bois de bonne qualité, notamment utilisé pour la conception de charpentes.

AVRIL 2025

La plantation est achevée à 80 %. Les cèdres, dont la phase d'installation demande un peu de temps avant que la croissance ne s'accélère, se développent normalement. Un broyage des interbandes a été réalisé pour limiter la compétition exercée par la végétation spontanée sur les jeunes plants.

Ce projet de boisement certifié LBC est porté par le cabinet Lorne et EcoTree.



Forêt de Montbert (Loire-Atlantique) - 19,25 ha - 4362 t. CO2 eq.



Ce boisement d'une prairie de 19,25 ha réalisé suite au départ à la retraite d'un agriculteur, rend possible la séquestration de plus de 4000 tonnes de carbone additionnel et la création d'une nouvelle forêt mélangée par la plantation d'environ 30 000 arbres. Les essences de plantation sont le chêne sessile, le merisier, le charme, le pin sylvestre et le chêne vert. Les plantations ont été clôturées le temps que les arbres soient assez vigoureux pour résister aux attaques du gibier. **Ce projet de boisement a été agréé par le LBC.**

OCTOBRE 2025

Le travail du sol a été réalisé sur les parcelles concernées, en amont de la prochaine campagne de plantation.

Forêt de Tresson (Sarthe) - 18,5 ha - 5013 t. CO2 eq.



Ce projet de boisement d'environ 18,5 ha favorise la création d'une nouvelle forêt mélangée de chêne sessile, chêne pubescent, pin maritime, alisier torminal et charme. Le projet a été clôturé pour le préserver des dégâts du gibier. Un étang est situé au milieu des parcelles, et des haies y ont été conservées. **Le projet est agréé par le LBC.**

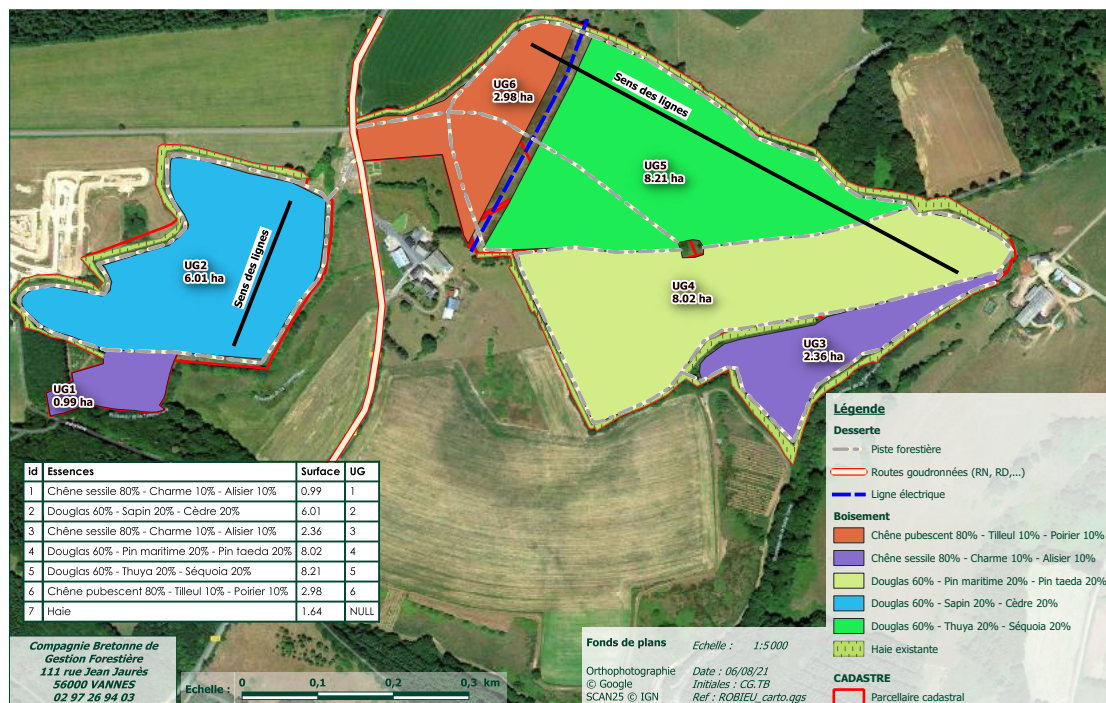
NOVEMBRE 2025

Les plantations de l'exercice précédent sont en place et la préparation du sol est engagée à l'automne pour la prochaine campagne.

DÉCEMBRE 2025

La plantation a été réalisée avant la fin de l'année, profitant des conditions hivernales favorables à la reprise des plants.

Forêt d'Hardanges (Mayenne) - 28 ha - 9670 t. de CO2 eq.



Situé dans le département de la Mayenne, le projet vise à transformer une ancienne parcelle agricole en une forêt diversifiée et résiliente face au changement climatique. Cette zone qui était auparavant consacrée à la culture du maïs, sera désormais plantée d'un mélange d'essences feuillues et de conifères indigènes. Le nouveau propriétaire vient d'acquérir ces parcelles agricoles qui bordent son bois et souhaite les boiser afin de créer un massif forestier géré durablement.

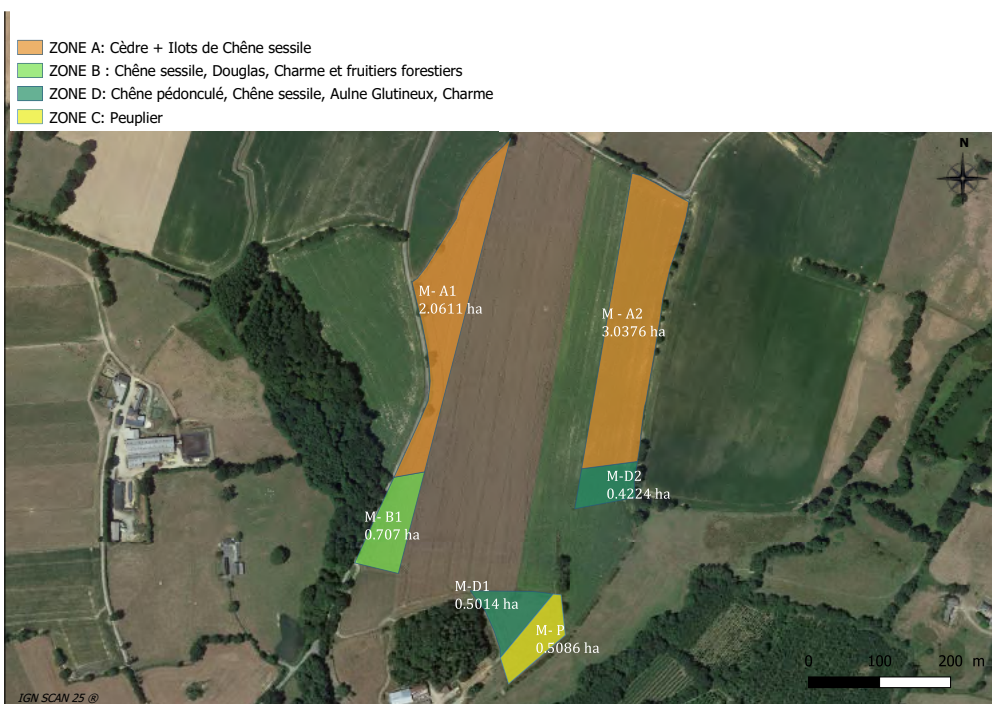
Cette zone du département fait l'objet de nombreuses déprises agricoles (dominantes d'élevages) motivées par de nombreux départs à la retraite. Elle est également boisée de petits massifs qui s'égrènent le long des contreforts des Alpes Mancelles.

Ce boisement contribuera à la séquestration du carbone à long terme, tout en favorisant la restauration de la biodiversité et en générant des retombées socio-économiques locales en ayant recours à des opérateurs forestiers régionaux. En 2025 ont été plantées les essences d'arbres suivantes : chêne sessile, charme, alisier, chêne pubescent, tilleul, poirier, protégées par des gaines individuelles. **Ce projet LBC est porté par Forestry France et EcoTree.**



Forêt de La Boissière (Mayenne) - 2732 t. de CO2 eq.

Sur ce projet de boisement d'une dizaine d'hectares, environ 15 000 plants ont été mis en terre à la fin de l'année 2025 pour créer une nouvelle forêt mélangée peuplée de cèdres, chênes sessiles, Douglas, charmes, peupliers, chênes pédonculés, aulnes glutineux et autres essences de diversité. Des gaines protectrices ont été mises autour des plants de feuillus et du Trico (répulsif naturel) a été mis sur les résineux afin de les protéger des abrutissements. Le projet est conduit par EcoTree en partenariat avec Manon Lopez.



CENTRE-VAL DE LOIRE

Forêt de Semblançay 1 - 5 ha - 1 026 t. CO2 eq.



Cette parcelle d'environ 5 hectares a été boisée de quatre essences (chêne sessile, charme, bouleau, alisier). Ce projet de premier boisement vise à recréer un couvert forestier résilient, structuré autour du chêne sessile et d'essences locales complémentaires, tout en respectant les contraintes stationnelles de la parcelle (sols acides, pente marquée, climat à gelées tardives). Il s'inscrit dans une dynamique de gestion durable à long terme et contribue à la reconstitution de la trame forestière régionale, tout en respectant les objectifs de conservation de la biodiversité à proximité immédiate d'un site Natura 2000 et d'une ZNIEFF. A terme, il doit permettre de **séquestrer 1026 tonnes de carbone additionnel selon le**

référentiel LBC.

JUIN 2025

Une visite de terrain a été réalisée sur le massif afin d'en évaluer l'état général. Ce projet est conduit en partenariat avec Touraine forêt.

Forêt de Semblançay 2 - 4,3 ha - 882 t. CO2 eq.



La plantation a été réalisée au cours de l'hiver 2025/2026. Il s'agit d'un boisement de 4,3 hectares de terres avec quatre essences de plantation : chêne sessile, charme, bouleau verruqueux et alisier torminal qui, à terme, **séquestreront 882 tonnes de carbone additionnel, en accord avec le référentiel LBC**. Ce projet est conduit en partenariat avec Touraine forêt.



PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Forêt de Moustiers-sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence) - 35 ha



Victime d'un incendie en 2017, la forêt de Marzols, à Moustiers-Sainte-Marie, qui domine le lac de Sainte-Croix, avait besoin d'un reboisement faute de régénération naturelle. Mené par l'expert forestier Nicolas Luigi et le cabinet AviSilva, ce projet a pu être mené à bien avec l'aide d'EcoTree qui a mobilisé ses compétences pour apporter des financements et permettre le reboisement diversifié de cette ancienne forêt de pins.

Les travaux de plantation ont été achevés en 2025 et une plantation expérimentale à l'aide de geais des chênes a été initiée avec la propriétaire des

lieux. BFM TV est venu y tourner un reportage début septembre 2025, après que la période de nidification du circaète Jean-le-Blanc fut passée.



BRETAGNE

Forêt de Plouyé (Finistère) - 3,34 ha - 723 t. CO2 eq.



Lors de la tempête Ciaran, en novembre 2023, de nombreuses forêts bretonnes ont été gravement touchées. À Plouyé, dans le Finistère, un reboisement est entrepris sur 3 hectares afin de restaurer un peuplement forestier durable, en remplacement d'une futaie régulière de résineux fortement endommagée.

Le projet s'inscrit dans une démarche de reconstitution forestière et de résilience climatique, **labellisée LBC**. Il contribue à la séquestration de carbone et à la régénération d'un écosystème forestier productif et favorable à la biodiversité.

En 2025 ont été plantés épicéas de Sitka et thuyas. La visite post plantation a été très encourageante, les arbres montrant une belle reprise, malgré quelques dégâts causés par le gibier. Un regarni est prévu pour l'hiver.

Forêt de Erdeven (Morbihan) - 4 ha



En 2022, le domaine forestier d'Erdeven a subi une dévastation significative due à un incendie, entraînant la perte d'une grande partie de sa couverture forestière. Ce site, situé dans le Morbihan, avait été jusqu'alors géré par une propriétaire passionnée qui s'était personnellement investie dans la plantation et l'entretien des arbres. Le désastre a non seulement affecté la biodiversité locale mais aussi la capacité de la forêt à servir de puits de carbone et à fournir des services écosystémiques essentiels. Sans le soutien d'EcoTree et de ses partenaires, la propriétaire, très affectée par la destruction de sa forêt, n'aurait pas été en mesure de replanter cette forêt. C'est dans ce contexte que le projet de reboisement d'Erdeven cherche à restaurer cet écosystème, avec une attention particulière portée à la diversité des essences pour une meilleure résilience écologique. Les plantations ont été effectuées début 2025 après un broyage en plein : chênes sessiles et pins maritimes. Des protections individuelles ont été ajoutées sur les chênes et du Trico sur les résineux.

boisement d'Erdeven cherche à restaurer cet écosystème, avec une attention particulière portée à la diversité des essences pour une meilleure résilience écologique. Les plantations ont été effectuées début 2025 après un broyage en plein : chênes sessiles et pins maritimes. Des protections individuelles ont été ajoutées sur les chênes et du Trico sur les résineux.

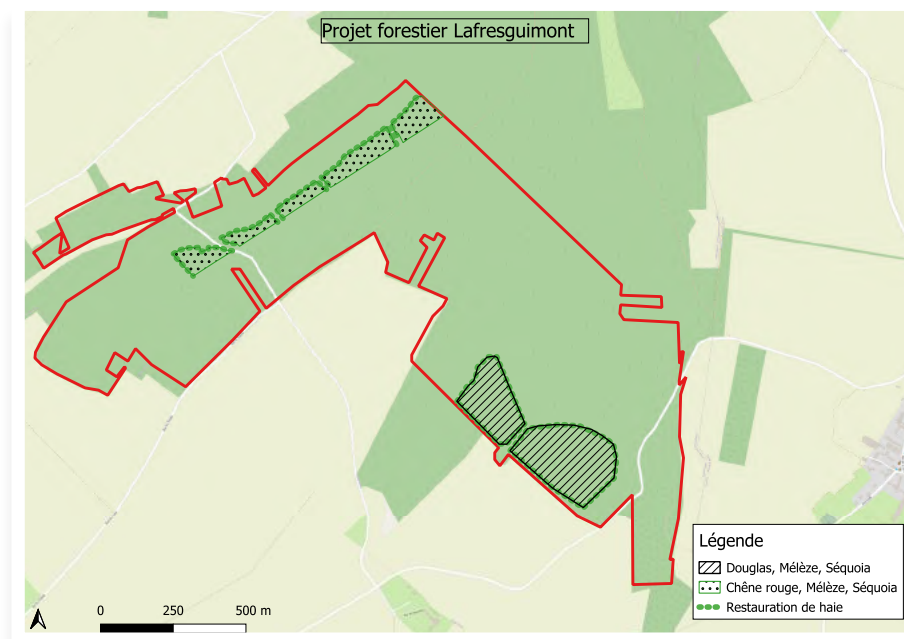
HAUTS-DE-FRANCE

Forêt de Lafresguimont-Saint-Martin (Somme) - 13,3 ha - 4267 t. CO2 eq.

Le site de Lafresguimont-Saint-Martin a fait l'objet d'un reboisement, suite à une coupe d'urgence due à l'attaque de scolytes. Les épicéas étant arrivés à maturité et commençant à

dépérir, le CRPF a validé en 2022 la coupe sanitaire afin d'endiguer la propagation des insectes et de permettre l'exploitation du bois. Quatre essences ont été choisies pour reboiser cette ancienne forêt de monoculture. Elles ont été sélectionnées en raison de leur capacité à produire du bois d'œuvre de qualité en poussant sur un territoire soumis à un climat océanique : hivers doux et humides, étés secs et frais.

Le projet de Lafresguimont est labellisé LBC. Il a été co-géré par EcoTree et le Comité des forêts.



AUVERGNE - RHÔNE ALPES

Forêt de Bagnols (Puy-de-Dôme) - 3,84 ha - 667 t. CO2 eq.



Ce projet de reboisement est une reconstitution effectuée suite à des dégâts causés par la neige sur un peuplement d'épicéas. Le projet de reboisement vise à introduire un mélange d'essences résineuses ainsi que quelques feuillus mellifères afin de favoriser la biodiversité sur la parcelle. Le mélange Douglas, mélèze, pin laricio permettra, à terme, **de séquestrer 667 tonnes de carbone additionnel, suivant le référentiel LBC.**



Forêt de la Tour d'Auvergne (Puy-de-Dôme) - 3,64 ha - 1223 t. CO2 eq.



Cette pessière d'altitude est située au milieu des estives du Sancy. Elle a été atteinte par la sécheresse et les scolytes, c'est pourquoi un travail de reconstitution a été nécessaire. Il est réalisé via un mélange de résineux adaptés au sol et au climat de la parcelle. La préparation de sol est faite en potets travaillés, soit un travail localisé pour chaque plant qui permet à la fois

de préserver les sols et d'assurer des conditions optimales d'installation pour les jeunes plants. Des arbres mellifères et favorables aux oiseaux seront installés en bordure de parcelle.

Ces actions permettront de **séquestrer 1223 tonnes de carbone additionnel, selon le référentiel du label bas-carbone.**

4. Et demain ? Perspectives pour l'avenir



A. L'INNOVATION AU SERVICE D'UN IMPACT MESURABLE, CONCRET ET PARTAGÉ

Le marché du capital naturel n'est plus un marché d'avant-garde. Il est devenu, en l'espace de quelques années, un terrain d'arbitrage stratégique pour des acteurs qui gèrent des milliards, publient des reportings audités et cherchent des partenaires capables de tenir leurs engagements dans la durée. Ce mouvement va s'accélérer. Les échéances réglementaires qui arrivent (extension de la tarification carbone via l'ETS2 en 2028, certification européenne des Nature Credits prévue pour 2027, consolidation du CRCF) ne sont pas des signaux faibles. Ce sont des catalyseurs structurels, et nous nous y préparons depuis longtemps.

1. FAIRE DE L'IMPACT UNE INFRASTRUCTURE PERMANENTE

La prochaine étape n'est pas de mieux mesurer l'impact, c'est de le rendre continu. Nos outils de modélisation, de suivi et de vérification ont été construits pour ça: non pas produire un rapport annuel, mais alimenter en temps réel les systèmes de décision de nos partenaires. À mesure que les obligations de reporting se densifient et que les auditeurs montent en compétence sur les sujets environnementaux, la qualité de la donnée va devenir un critère de sélection aussi déterminant que la qualité des projets eux-mêmes. Nous avons structuré EcoTree pour que ces deux dimensions soient indissociables.

2. LA BIODIVERSITÉ COMME PROCHAIN MARCHÉ À CONSTRUIRE

Ce que le carbone a mis vingt ans à devenir, c'est-à-dire un actif mesurable, traçable, valorisable, la biodiversité est en train de le devenir en beaucoup moins de temps. Les grands institutionnels flèchent déjà des capitaux vers elle. Les cadres réglementaires l'intègrent. Et les entreprises soumises à la TNFD commencent à chercher des partenaires capables de les accompagner avec la même rigueur que sur le carbone. EcoTree est déjà dans ce marché, avec des projets en opération, des méthodologies éprouvées sur le terrain et une offre qui traite la biodiversité et le carbone comme deux valorisations d'un même actif forestier, et non pas comme deux démarches parallèles. Notre ambition est de faire de cette convergence notre principale différenciation dans les années qui viennent.

3. BIODIVERSITÉ: UNE NOUVELLE OFFRE POUR PASSER À L'ACTION SIMPLEMENT

En parallèle, nous avons lancé une nouvelle offre à destination des entreprises, pour faciliter leur engagement sur la biodiversité. Cette approche repose sur un pré-diagnostic écologique par site, un plan d'action Biodiv clé en main, et une valorisation en m² gérés ou restaurés. Objectif: rendre la biodiversité aussi actionnable et mesurable que ne l'est aujourd'hui le carbone.

4. LE CAPITAL NATUREL COMME CLASSE D'ACTIFS: ALLER PLUS LOIN, ALLER PLUS VITE

La demande institutionnelle pour les actifs naturels bien gérés ne ralentira pas. Elle va se diversifier (nouveaux pays, nouveaux types d'actifs, nouvelles structures d'investissement) et se sophistiquer, avec des exigences croissantes en matière de gouvernance, de traçabilité et de performance écologique mesurée. C'est précisément le terrain sur lequel EcoTree s'est construite. Notre modèle d'Operating Partner, celui qui prend en charge l'intégralité de la complexité opérationnelle pour le compte d'investisseurs qui veulent l'exposition sans la gestion, est conçu pour répondre à cette demande à l'échelle. Les prochaines années seront celles du déploiement: plus de géographies, plus de mandats, et une capacité d'exécution que nous avons délibérément renforcée pour être prêts quand le marché accélère.

5. CE QUE NOUS VOULONS DÉMONTRER

Derrière chacun de ces axes, il y a une conviction qui n'a pas changé depuis le premier jour: restaurer des écosystèmes et créer de la valeur durable ne sont pas deux objectifs contradictoires. Bien conduits, avec les bons outils et les bons partenaires, ils se renforcent mutuellement. C'est ce qu'EcoTree s'attache à prouver, pas dans les discours, mais dans les projets, les données et les résultats



B. La recherche scientifique au service de la gestion durable

1 - PROJET SILVESTER (2022-2025)

Le **projet de recherche SILVESTER** est mené en partenariat avec la société Gaïago qui développe les produits, et le CNRS de l'université de Rennes qui effectue les analyses physico-chimiques et biologiques du sol. EcoTree se charge de proposer les terrains d'expérimentation, d'appliquer les produits et de prêter main forte aux chercheurs lorsque nécessaire. Ce projet a disposé d'un financement de la région Bretagne pour deux ans. Il a pour objectif de tester en sylviculture des produits d'amendement du sol utilisés en agriculture, afin de valider leur apport nutritif lors des premières années de vie des plants, qui sont les plus difficiles pour eux. Il a réellement débuté en 2023 mais le consortium a été créé en amont, afin d'obtenir les subventions.

Deux types de produits sont testés : des prébiotiques qui aident les agents biologiques déjà présents dans le sol ; des probiotiques qui ajoutent des éléments organiques et biologiques dans le sol.



2 - PROJET BIOCHAR À LA CHAPELLE SAINT RÉMY (2022-)

Le projet consiste à amender le sol d'une plantation de Douglas et de pins maritimes avec du biochar. Nous cherchons à tester l'effet de cet amendement sur la croissance de la plantation et aussi sur les caractéristiques physico-chimiques et sur la biodiversité du sol.

En 2022, des parcelles ont été choisies pour l'expérimentation. Deux essences d'arbres-objectif seront testées afin de connaître l'effet de l'épandage de biochar sur les sols suivant 3 dosages différents répartis sur un total de 8 parcelles (avec les parcelles témoin). Plus de 90 tonnes de biochar ont été épandues et les mesures dendrométriques (hauteur, diamètre et état de santé) des plants ont été effectuées une première fois pour définir le scénario de référence d'après les mesures relevées au début du projet.

Ensuite, nous réalisons les analyses du sol et suivons la pousse des plants tous les 6 mois ou un an au cours des premières années, puis tous les 5 ans. Cela doit nous permettre d'estimer l'effet de l'épandage de biochar dans un sol forestier sur le long-terme. Pour le moment des valeurs ont été relevées pour $t = 0$, $t = 1$ an et la même procédure sera répétée en avril 2024. Une étude statistique pourra alors débiter.



3. PROJETS DE VALORISATION DES CO BÉNÉFICES EAU

L'offre co-bénéfice eau d'EcoTree vise à mesurer, valoriser la contribution hydrologique de chaque projet de gestion forestière et de restauration de zones humides. Elle s'inscrit dans une démarche de comptabilité environnementale rigoureuse, ancrée dans les standards internationaux, pour permettre aux entreprises partenaires de faire valoir des déclarations crédibles sur leurs engagements en matière de gestion de l'eau.

Les forêts et les zones humides jouent un rôle hydrologique fondamental souvent sous-estimé. Les forêts participent activement au cycle de l'eau via deux flux principaux :

♦ **L'eau verte** : stockée dans le sol et la biomasse, évaporée ou évapotranspirée par les plantes — elle représente 60 % de la masse des précipitations.

◆ **L'eau bleue** : visible dans les nuages, les fleuves, lacs et torrents — directement mobilisable par les populations.

Une étude publiée dans la revue Nature en 2023 (Université de Leeds) démontre que sur des secteurs dégradés de 200 km², 1 % de perte de forêt réduit les pluies de 0,25 % par mois. La préservation et la restauration des forêts sont donc directement corrélées à la disponibilité en eau.

Les zones humides amplifient ces services : elles régulent les débits, rechargent les nappes phréatiques, filtrent les polluants et constituent des réservoirs de biodiversité. Il est 5 fois moins coûteux de protéger une zone humide que de compenser les services écosystémiques qu'elle rend gratuitement, estime l'Agence de l'eau.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ◆ Quantifier la quantité d'eau stockée grâce à chaque projet (m³/an).
- ◆ Optimiser la quantité d'eau stockée ou rechargée via la conception des interventions.
- ◆ Mesurer la restauration des fonctionnalités hydrauliques des écosystèmes.
- ◆ Valoriser ces résultats.
- ◆ Permettre aux entreprises de suivre leurs progrès vers des objectifs volumétriques d'eau.
- ◆ Éviter le double comptage et du greenwashing.
- ◆ Répondre aux enjeux réglementaires et extra-financiers.

Au-delà du stockage volumétrique de l'eau, les projets EcoTree génèrent un ensemble de cobénéfices interdépendants qui en démultiplient la valeur environnementale, sociale et économique. Ces cobénéfices s'organisent autour de trois grandes fonctions écosystémiques.

FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Les zones humides et forêts restaurées remplissent des fonctions de régulation essentielles :

- ◆ Ralentissement des ruissellements.
- ◆ Recharge des nappes phréatiques.
- ◆ Rétention des sédiments.
- ◆ Atténuation des crues.
- ◆ Filtration et purification.

De ces fonctions découlent des bénéfices concrets :

- ➔ Réduction du risque d'inondation en aval, protection des infrastructures.
- ➔ Maintien des ressources en eau souterraine, soutien des débits d'étiage.
- ➔ Amélioration de la qualité de l'eau, protection des cours d'eau.
- ➔ Résilience des territoires face aux événements climatiques extrêmes.
- ➔ Réduction des coûts de traitement de l'eau potable (4 à 12 M€/an, CEN Loire).

FONCTIONS BIOGÉOCHIMIQUES

- ◆ Les projets contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau par des processus naturels :
- ◆ Dénitrification des nitrates et assimilation végétale de l'azote.
- ◆ Adsorption et précipitation du phosphore.
- ◆ Séquestration des métaux lourds et des produits phytopharmaceutiques.
- ◆ Amélioration de la qualité de l'eau en sortie de bassin versant.

FONCTIONS BIOLOGIQUES ET BIODIVERSITÉ

Les écosystèmes aquatiques restaurés constituent de véritables réservoirs de vie :

- ◆ Support et connexion des habitats pour les espèces animales et végétales.



- ◆ 50 % des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides (CEN Loire).
- ◆ Les tourbières, qui n'occupent que 3 % des surfaces terrestres, stockent 2 fois plus de carbone que l'ensemble des forêts de la planète.
- ◆ Maintien des espèces dans un état de conservation favorable.

Face à l'intensification des exigences réglementaires (CSRD, taxonomie européenne, TNFD) et aux risques croissants liés à l'eau dans les chaînes de valeur, disposer d'une comptabilité robuste des bénéfices hydriques devient un avantage stratégique différenciant.

EXEMPLE DU PROJET DE BRIEC

Située en Bretagne intérieure, la tourbière de Briec est un écosystème remarquable et fragile, aujourd'hui menacé. Historiquement pâturée, cette zone humide a été artificiellement drainée, provoquant un assèchement progressif, l'embroussaillement par des ligneux (saules, bouleaux) et la perte d'habitats naturels rares.

Ce projet vise différents objectifs :

- ◆ Restaurer le fonctionnement hydrologique naturel.
- ◆ Préserver le carbone stocké dans la tourbe.
- ◆ Réduire l'embroussaillement et rouvrir les habitats.
- ◆ Stimuler la régénération naturelle des espèces tourbeuses.
- ◆ Réduire les espèces exotiques envahissantes (laurier, érigeron...).
- ◆ Mettre en place un suivi écologique sur 10 ans.

Au-delà de ces objectifs de préservation de la biodiversité et de stockage du carbone, le projet ambitionne également de valoriser les bénéfices liés à la restauration hydraulique du site. Une estimation des volumes d'eau susceptibles d'être stockés après restauration a été réalisée afin de quantifier les services écosystémiques rendus par la tourbière restaurée, tout en prenant en compte ses co-bénéfices en matière de climat et de biodiversité.



Conclusion



Chers amis, chers partenaires

Il y a quelque chose d'un peu vertigineux à observer ce qui se passe autour de nous. Des entreprises qui redécouvrent la forêt. Des fonds qui intègrent la nature dans leurs thèses d'investissement. Des réglementations qui transforment en obligations ce que nous pensions défendre seuls, pendant longtemps, dans une relative indifférence. Un marché qui, après des années d'hésitation et de faux départs, passe à l'action.

Nous nous en réjouissons, sans perdre notre lucidité et notre exigence.

Ce mouvement est réel, profond, mais il n'est pas encore homogène.

Il porte en lui, comme tous les mouvements de fond, une part de sincérité et une part d'opportunisme. Des acteurs qui construisent, et des acteurs qui s'approprient. Des engagements qui tiennent, et des déclarations qui s'évaporent au premier retournement de cycle. La finance verte existe, nous en sommes la preuve. Mais elle coexiste avec une finance verdâtre, prompte à se parer des bons mots sans en accepter les contraintes. La différence entre les deux ne tient pas aux intentions affichées. Elle tient à la rigueur qu'on s'impose quand personne ne regarde, à la capacité à rendre compte de ce qu'on a fait et de ce qu'on n'a pas réussi.

C'est là, précisément, que nous voulons être jugés.

EcoTree n'a pas changé de nature en changeant d'échelle. Nous avons trouvé de nouveaux chemins - notre offre d'investissement direct en forêt, notre offre autour de la préservation de la ressource en eau, l'expansion européenne - pour faire ce que nous faisons depuis le début, mais mieux, plus loin, avec des partenaires plus nombreux et des moyens à la hauteur de l'ambition. Nous avons atteint l'équilibre financier sans sacrifier ce qui nous fonde. Nous avons convaincu des acteurs institutionnels exigeants sans leur présenter une version édulcorée de ce que nous sommes. Et nous avons continué, chaque jour, à gérer des forêts avec le soin qu'elles méritent parce qu'elles sont la condition de tout le reste.

Il y a dans ce travail une forme de patience que le monde des affaires valorise peu. La forêt, elle, ne connaît pas d'autre rythme. Elle pousse à son échelle, se régénère à la sienne, et rend, sur le long terme, ce qu'on lui a donné avec intelligence.

2026 s'ouvre avec une clarté que nous n'avions pas connue depuis longtemps. Les défis n'ont pas disparu, ils ont simplement changé de nature. Il ne s'agit plus de prouver que notre modèle tient. Il s'agit de le déployer, avec méthode et avec ambition, dans un marché qui commence à comprendre ce que nous avons compris avant lui. Nous en mesurons la responsabilité.

Rien de tout cela ne serait possible sans la confiance que vous nous accordez, celle des propriétaires forestiers qui nous confient leurs terres, des entreprises qui font de nos projets une pierre de leur stratégie, des investisseurs qui parient sur la durée, des institutions qui reconnaissent dans notre travail une contribution sérieuse à des enjeux sérieux. Cette confiance n'est pas un acquis. Elle se mérite à chaque projet, à chaque compte rendu, à chaque fois que nous choisissons la rigueur plutôt que la facilité.

Nous continuerons de la mériter.

Théophile Le Méné,
directeur général d'EcoTree



Annexe :

Situation de la filière et du marché: rapport France bois forêt

